



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

L' Ennemy De Dieu Et De L'Homme Le Peché

Mouton, Nicolas

Liege, 1671

Partie I. De La Nature Et De l'effet du peché.

urn:nbn:de:hbz:466:1-39622



PARTIE I.
 DE LA NATURE,
 ET DE L'EFFET
 DU PECHÉ.

CHAPITRE I.

Des mal-heurs du pecheur touchant sa
 personne en cette vie.

MEDITATION I.

*Que le plaisir du pecheur n'est que d'un moment
 trompeur, & accompagné de mille regrets.*



LE monde estant plein de biens
 trompeurs de vaine gloire,
 ou de richesses, & des cor-
 ruptions de la chair, sans que
 personne se soucie de ce qui est eternal,
 voulez vous que je vous dië, d'où vient
 que nonobstant le sel contre ces corrup-
 tions,

tions, qui sont les Docteurs, les Peres spirituels, & tant de livres devots, on y fait si peu de fuit, & on a si peu de soif des biens eternels? Escoutez S. Augustin, c'est que tout est plein d'une soif étrange des biens temporels, car tandis que l'homme ne sera pas libre de l'amour des choses visibles, il est impossible qu'il se rende susceptible de l'amour de son Dieu, qui seul le peut rendre bien-heureux; & selon le mesme Docteur, il y a un amour utile & un nuisible, qui s'empêchent mutuellement. Que si dit-il, l'amour nuisible est osté, l'amour utile succedera; & si l'amour utile subsiste, le nuisible n'aura pas d'entrée, comme un vase plein qui n'est plus capable d'autre liqueur pour pretieuse qu'elle soit; & puis il adjouste, Faites écouler ce que vous avez, pour prendre ce que vous n'avez pas; comme s'il disoit, Quittez les affections du monde si vous voulez jouir des celestes. Cecy nous doit proportionnement à mon dessein, faire rentrer en nous mesmes, & dire, O miserable pecheur, qui que tu sois, alteré de cette soif mortelle? considere ceste proposition veritablement dorée de Saint Pierre Chrysologue: Le plaisir que le monde promet n'est qu'un moment au
pris

& de l'effet du peché. Ch. I. Med. I. 3
prix de l'Eternité des malheurs qu'on
doit endurer ; tu es un neant ou plutôt
un avorton de confusion , & le Dieu que
tu offenes est eternal. Tu es une victime
destinée à jamais pour les flammes , & ce-
luy que tu mesprises doit estre ton Juge
rigoureux , estant eternellement juste ,
comme il est puissant pour te punir , la
vie que tu menes n'estant que temporelle
pour longue qu'elle puisse estre : & le
plaisir que tu pretens , de peu durée ,
car il sera entrecoupé de mille regrets ,
dit le Sage en ces termes : *La joye sera mé-^{Prove}*
lée de douleur , & la tristesse sera le bout de ^{14.}
la joye. Ouy paillard , prodigue , ces dan-
ses , ces jeux , ces vanitez , & ces presents
trompeurs n'auront pas tousiours leur
course. Superbe , ces ambitions , ces bra-
vades & ces vaines gloires , ne feront pas
tousiours dans le lustre : garde un revers
de fortune qui te suit.

Platon cét Oracle entre les anciens,
voyant un jour un jeune homme de no-
ble extraction , qui avoit prodigué tout
son bien dans les voluptez , luy dit à un
coing de ruë , où il le trouva mangeant
un quignon de pain : *Mon Amy , si tu*
n'avois pas fait un si bon dîner tu aurois
maintenant dequoy mieux souper. Voulant

A 2

dire

4 *Partie I. De la Nature,*
dire que son mauvais ménage estoit la
source de ses miseres.

Il n'y a rien de plus vray, que les ri-
cheffes, les voluptez, & tout ce qui nous
careffe icy bas est trompeur, perissable &
damnable, puis que les premieres *se pre-*
parent des aisles pour prendre leur vol à gui-
se d'Aigles vers les Cieux, & les autres nous
tendent des pieges pour nous precipiter,
ce qui est arrivé à cét homme, dont parle
S. Luc qui disoit à son ame. *Mon ame tu*
as de grands biens amassez, pour plusieurs an-
nées, repose-toy, mange, boy, fais bonne chere.
Mais Dieu luy dit, insésé cette nuit on te red-
mande ton ame, & pour qui sera ce que tu as
amassé. Aquoy S. Jeã ajoute que les hōmes
riches, s'imaginent n'avoir affaire de rien,
mais qu'ils se trōpent, ne scachāt pas qu'ils
sōt miserables & aveugles, & que *la source*
de tous maux, c'est la cōvoitise. Mais posons
qu'il n'y eust aucun meflange de tristesse,
ce que le Sage niē ouvertement, le plai-
fir de l'impie sera-t'il de longue durée?
rien moins, car Job dit, *que la joye de l'hy-*
pocrite est à guise d'un point. Et nonobstant
que les plaisirs soient de petite durée, ne
croyez pas que les peines seront telles, car
selon le mesme, *Ils passent leur vie au beau*
milieu des voluptez, & le poinct de plaisir
receu

Prov.
23.

Luc.
12.

1 Tim.
6.

Prov.
14.

Job 20
& 21.

de l'effet du peché. Ch. 1. Med. 1. 5
receu leur livre passage dans les enfers. Tel
est mon ame le moment du plaisir des
pecheurs ; le commencement & la fin
consistent en un mesme point, il finit
dans sa source, & passe comme le vent : il
est en mesme temps dans son Orient &
dans son Occident ; la peine qui luy est
opposée ne finit jamais ; elle surpasse tou-
tes choses en durée, estant esgalle à celle
de Dieu mesme : & si tu veus sçavoir ce
que c'est de sa grandeur ? le dis que le
moindre degré de peine que les damnez
doivent endurer, surpasse sans compa-
raison tous les maux du monde qui sont
possibles & imaginables. La raison est,
d'autant que la peine doit estre mesurée à
l'aulne de l'Eternité. O moment d'un
plaisir apparant que tu es deplorable ! O
Eternité de peines que tu es peu recon-
nuë des mortels ! ô homme d'une vie si de-
pravée que de preferer le plaisir d'un mo-
ment au goût des delices eternelles ! dont
il est escrit : *Que l'œil n'a point veu, ny l'o-^{1. Cor.}
reille n'a point entendu, ny le cœur de l'hom-^{2.}
me n'a point conçu, ce que Dieu a préparé à
ceux qu'il aiment.* Et puis que le moindre
degré de grace que Dieu nous donne, est
de plus haute estime, comme estant surna-
turelle, que tous les biens du monde, qui

ne font appuyez comme celle-là sur les merites inestimables de celuy qui est la richesse du Pere Eternel J.C. Nous dirōs donc avec le Prophete, *Que la chair se taise à la face du Seigneur*, si elle veut des delices *qu'elle se taise* à la veuë de J.C. en croix; si elle aime les vanitez *qu'elle se taise* avec luy attaché tout nud à la colombe: si elle veut des honneurs *qu'elle se taise* pour JESUS mené aux Tribunaux des Juges, & au calvaire d'ignominie; enfin si au nom de ceste petite creature qui doit estre baptisée on dit *abrenuncio*, qui veut dire: *Je renonce aux tentations des malins, aux pompes du monde, aux corruptions de la chair*, & qu'on luy met le sel à la bouche, dont le propre est de desfachier les humeurs de la chair qui la feroiēt rendre à la corruption, cela veut dire *que la chair se taise* par les merites de IESUS, qui nous veut rēdre incorruptibles. Aussi nous avons ceste coustume de prendre de l'eau benite (laquelle pour sa benediction contient le sel) qui nous est donnée au visage, où sont les sens qui formentent les vices, comme si l'Eglise vouloit dire *que la chair se taise*, bouchant les portes aux vanitez, ostant tout desreglement qui peut amuser nos puissances

&

Zach.
27

& de l'effet du peché. Ch. I. Med. I. 7
& facultez, afin que les forces du malin
soient enervées à l'aspect de Jesus qui en
a triomphé : Et puis mon Ame tu diras, ô
amour ! ô naissance ! ô vie ! ô Sang ! ô
amour de mon divin Redempteur ! que
tu sois à jamais collé à mon cœur pour ne
te perdre de veüe, ny d'esprit ; & que
conformément à mon estre, ma naissance,
ce, ma vie, ma mort, & s'il se peut faire,
mon sang puisse signer un amour reci-
proque au vostre, dans le temps, esperant
sa confirmation dans l'Eternité.

MEDITATION II.

*Que le plaisir du pecheur est hideux &
adominable.*

L'Homme pour estre sage doit aimer
& esperer, principalement le bien ve-
ritable & permanent, dont sa seule jouïf-
sance le peut rendre esgalement hon-
neste & bien-heureux, & tout ensemble
avoir en horreur les biens sensibles &
passagers qui ne peuvent que nous expo-
ser aux mespris, & nous rendre mal-heu-
reux : cecy est fondé dans l'Escriture, ou
il est dit en termes exprés, *Que quiconque* Iac. 4
veut aimer ce monde se rend ennemy de Dieu,
En effet le pecheur pour se cōfondre luy
même

même, doit aviser ce qui reste encore des biens du siecle qui sont passez, examinant quel bon-heur ils ont produit dans l'ame, & il verra au cōtraire qu'ils ont engendré un pente glissante aux mal-heurs: que s'il en est ainsi des biens sensibles qui sont passez, pourra-t'on esperer autrement pour les futures? asseurement que non; car d'eux ne peut arriver que la necessité au mal, qui causera sans doute une finale impenitence, puis que selon les Theologiens, de la coustume tolerée se fait une convoitise, même une autre nature, à quoy si on ne resiste, se fait une necessité. Voyez le livre de l'experience, Des biens sensibles de la chair n'en peut suivre que la volupté & la convoitise des plaisirs illicites: Du monde ne peut provenir que le faste, la vaine gloire, ou l'appetit dèreglé des richesses, pour les posseder par dol, usure ou envie contre le prochain; mais du plaisir au service de Dieu, pour l'aymer, s'ensuit le desir saint & juste comme d'un Ange. Le pecheur donc, doit sagement reconnoistre qu'il est sorty du nombre des hommes, lors qu'il se prostituë aux plaisirs des bestes, où les demons & sa convoitise l'emportent, pour les renfermer dans leurs categories,

gories, ou il est d'autant plus hideux, qu'eux, qui depourvus de raison & de graces, se retrouvent dans les entreprises de telle poursuite; mais il s'enfonce dans les ordures de ses convoitises & iniquitez, luy qui doié de raisons les pourroit eviter, assisté qu'il est de la grace de Dieu, & en ce que les bestes suivent l'impression de la nature, luy y consent par son libre arbitre. O impudence que tu es noire! la briefveté du plaisir le devoit retirer cōme j'ay fait voir dans la precedente, mais icy, je vois que la turpitude du crime le doit faire encore d'avantage, puis que personne enfin n'oseroit commettre en presence d'un homme, ce que le pecheur ose entreprendre à la face de Dieu, ô chose deplorable! de vouloir jouir des biens visibles & sensuels avec telle perte que celle d'un Dieu.

Mon Ame telle est la sottise de l'homme, il tâche d'establir sa fortune & beatitude dans la source de ses mal-heurs, delaisant son Dieu, dont la jouissance est celle de tous les biens, car tu vois qu'il veut jouir d'un bien apparant, comme celuy qui se veut contenter d'une viande qui n'a qu'un goût decevant, & negligee celle qui contient le goût le plus souverain ;

rain ; car l'homme qui suit son plaisir se
prive de son Dieu, qui par eminence con-
tient tous les biens & les perfections des
creatures. Telle est sa turpitude, car lors
qu'il se rejouyt de ce que les brutes se re-
créent, comme un chien, ou un porc dans
les ordures de la chair, ou comme un cro-
codil dans ses larmes, ou comme un Pan
dans sa gloire, son ame est faite sembla-
ble aux animaux qu'il imite, & il ne l'ap-
prehende pas. Horreur mon ame ! il
vaut mieux pourtant avoir le corps sem-
blable à ces animaux, que selon l'ame
leur estre fait semblable dans leurs opera-
tions, puis que l'ame sans comparaison
est de plus haute estime ; comme estant
l'image de Dieu immortel ; & que le
change seroit d'autant plus hideux & de-
plorabile, que l'ame surpasse en perfectiõ
le corps. Que si maintenant nostre corps
se metamorphosoit en beste toutes les fois
que nous en imitõs la vie, quoy que l'ame
demeureroit dans sa dignité, qui n'au-
roit horreur de nous voir subitement un
tel monstre de la nature ? neantmoins
cecy seroit plus tolerable que ce qui se fait
devant les yeux de Dieu par tout peché
mortel ; car nostre corps retient sa forme
humaine, lors que l'ame quitte la sienne,
pour

& de l'effet du peché. Ch. I. Med. II. II
pour estre changée en une plus affreuse
que celle d'une beste, ou d'un demon,
qu'il imite ; Pourtant dit si bien le Pro-
phete à mon propos: *Ne devenez pas* ^{Ps. 31.}
comme le cheval & le mulet qui n'ont ^{v. 9.}
point d'entendement. Cét avertissement
est la mesme chose, que si Dieu disoit à
l'homme: Ne devenez pas comme le che-
val & le mulet, qui depourvus d'intel-
ligence & de raison, se precipitent pas-
sionnement dans la satisfaction de leurs
appetits, & qui ont coustume de le con-
tinuer, ne soit qu'on leur met le frein: ou
il suppose que ceux qui ne s'approchent
de Dieu, mais au contraire s'en esloignēt
par le peché, sont faits semblables aux
bestes, non quant au corps, mais bien
quant à l'ame; puis qu'il specifie en ter-
me exprés le defaut de l'intelligence, ac-
cusant l'ame dont elle doit estre une fa-
culté, & nullement du corps. *Que la chair*
donc se taise, encore une fois *à la face du*
Seigneur, de qui nous sommes l'image vi-
vante, qui peut resister à tout en qualité
de maistre, car l'ame doit commander au
corps, ouy *que la chair se taise,* & qu'elle
obeyffe à l'esprit, qui l'anime, mais aus-
si que cét esprit soit au preallable sujet à
l'Esprit saint qui l'inspire, afin que con-
siderant

fiderant la haute fin pour lequel il est créé, il use du moyen qui sont les hautes lumieres de la grace, pour y arriver; *Que la chair enfin se taise*, pour ne jamais plus s'estudier aux plaisirs illicites & divertissemens des sens extérieurs, par où entrent les renforts continuels du malin, à qui si nous cooperons, nous faisons le mesme que ceux qui éguisent le cousteau pour se l'enfoncer plus avant dans le sein; car plus on y prendra du goust, plus en fera t'on blessé. Ainsi le dit S. Iean, *D'autant plus que le pecheur se sera glorifié & trouvé au lieu des delices, son tourment & sa douleur seront proportionnez à la grandeur de son orgueil.*

MEDITATION III.

Que dans le plaisir du pecheur il y a plus d'amertume que de douceur.

Comme il n'est pas temps de goûter du miel lors qu'il est meslé de quelque venin, aussi ne faut-il pas s'amuser aux voluptez quand il faut combattre.

*l. 1.
Rég.
14.* Nous lisons que Jonathas à la deffaitte des Philistins, quoy que après un genereux combat, fut condamné pour avoir cōtrevenu à la deffence du Roy son Pere, dont

Et de l'effet du peché. Ch. I. Med. III. 13
dont la malediction estoit confirmée par
serment contre celuy qui oseroit prendre
refection avant le soir ; dequoy n'ayant
eu aucune connoissance & entendât son
arrest : Quoy dit ce grand Prince, *pour a-*
voir gousté un peu de miel du bout de ma ba-
quette, faut-il qu'il m'en couste la vie?
Nous laissant à entendre chere Ame, que
ce miel represente la volupté desirée con-
tre les ordres divines, lors qu'il faut com-
battre l'ennemy, qui cause tous les mal-
heurs, & la mort eternelle, si elle n'est
prevenue, comme fit ce Prince, par son in-
nocence. A quoy pour ne manquer pas
d'authorité, J'ajoute celle d'Architas Ta-
rentinus homme sage & grand politique
entre les Romains, qui parlant d'affaires
d'Etat, & du moyen de conserver les
corps des mortels, disoit qu'il n'y avoit
rien de plus dangereux pour corrompre
les Royaumes & ruiner les peuples que
la volupté. Ceste verité a esté reconnuë
de nos premiers parens Adam & Eve, qui
n'eurent pas plutôt mangé du fruit de-
fendu, *que leurs yeux furent ouverts* dit le
Texte Sacré ; pour considerer la perte,
dans les mal-heurs qui devoient arriver à
la pòsterité, & tout ensemble prendre re-
solution de la voye par où ils pourroient
fortir

Gen. 3

fortir du paradis de volupté, d'où ils furent au plutôt bannis par l'Ange Exterminateur, qui armé d'un glaive flamboyant justement au chemin qui menoit à l'Arbre de Vie les menaça de mort, à quel dessein ils se revestirent de peaux de bestes pour achever une vie miserable qu'ils avoient commencé par la volupté, qui les fit au plutôt ressentir les effets honteux de la chair corrompue, & labourer une terre maudite, en suite de cet arrest divin qui les obligea enfin à manger du pain à la sueur de leur front. Telle fut la punition de nos premiers parens dans la Loy de la nature; mais nous qui sommes de la suite funeste dans la Loy de Grace beaucoup plus criminels, parce que nonobstant ses graces & inspirations sacrées, nous paroissions si souvent sacrilegues de ses merites, comme rachetez au prix du precieux Sang de JESUS CHRIST, serons nous affrâchis, après avoir de la sorte violé ses loix? ô que non! Car la joye est assiegée par ses voisins de plainte ou de deuil, selon le Sage, & comme dit fort bien Esaye, Sur la terre de mon Pere croistront également les buissons & les espines, à plus forte raison regorgeront elles sur les maisons de joye & Cités de volupté

Prov

4.

Is 32.

Et de l'effet du peché. Ch. I. Med. III. 15
volupté. Bien-heureux donc le peuple, dit le *Psal.*
Prophete Roy, qui aura tousiours Dieu *142.*
pour son Seigneur, lequel beatifiera d'un e-
rernel bon-heur, ses sujets, lors que les
impies seront obligez de crier comme es-
crit le Sage en ces termes. *Sap. 5*
Que nous a pro-
fité nostre superbe ou bien la vanité de nos
richesses? tout cela a passé comme l'ombre, &
nous sommes peris au milieu de nos mal-heurs.
Et plus bas. *L'esperoir de l'impie est comme un*
un poil follet emporté du vent, & comme l'e-
cume écartée par la tempeste, ou bien comme
une fumée noire dissipée par le vent. Et puis
il dit au nō du pecheur, *Nous nous sommes*
lassez dans les chemins d'iniquité, nous avons
marchez par de voyes difficiles, enfin nous
nous sommes perdus dans nos malices. Ce pour-
quoy dit excellemment Job, *Pour un peu* *Iob 24*
de temps ils ont esté eslevez, & pour tousiours
seront-ils humiliez, comme toutes choses. En-
fin ils seront emportez dans la grange,
pour estre brisez & froissez comme des
épics de bled. Choisis dōc ce que tu veux,
sois avare, soit luxurieux, soit ambitieux
dans la convoitise des honneurs; *Combien* *Aug.*
d'épines? dit S. Augustin, *& combien de* *in Ps.*
sollicitudes enfantēt les amours propres, avec *102.*
les richesses de ceste vie? Le Prophete Roy,
considerant les vanitez du siecle, ne
peut

peut que faire une triste harangue aux hommes, deplorant leurs defastres pour les exhorter à secoüer le joug de ces vanitez & mauvaises traditions des hommes, qui pourroient embrasser la vie Evangelique, & recevoir avec facilité la doctrine du Ciel. Voicy ses paroles. *Enfans des*
Tf. 4. hommes jusques à quand aurez vous le cœur
v. 3. pesant ? pourquoy aimez vous la vanité, &
cherchez vous le mensonge. Côme s'il vouloit dire, Jusques à quand vous retiendront ces choses periffables, comme oppressez sous leur joug ? pourquoy aimez vous tant ces vains plaisirs du monde, qui tend à sa ruine ? pourquoy avec tant d'empressement vous emportez vous à l'estude des vaines opinions des hommes ? sçachez que le Seigneur a rendu admirable son Saint par prodiges & miracles, operez pour la confirmation de la verité de sa doctrine, & a fait entendre une voix disant, *Celuy-cy est mon Fils bien aimé en qui j'ay prins mon bon plaisir :* Escoutez le, car la connoissance qu'il vous donnera par ses consolations Evangeliques causera en vous une joye dans le cœur, parce
Id. r. 8. que maintenant nous avons trouvé le froment des Eleus en corps ; le vin en Sang, & l'huile en Chrême de grace & bene-

& de l'effet du peché, Ch. I. Med. III. 17
benediction. Et tout au contraire, re-
connoissons comme chante d'un air
doux le Poëte Chrestien Boëce, que le
desir de volupté est plein d'inquietude;
& la jouissance de repentir.

*Habet hoc omnis voluptas,
Stimulis agit fruentes
Apiumque par volantium
Uoi grata mella fudit,
Fugit, & nimis tenaci
Linqvit icta corda morsu.*

C'est à dire.

*Semblable à ces petits voleurs
Qui desrobent aux fleurs
Leur douce manne:
Le plaisir profane
Offrant ses attraits
Laisse tous ses trains
Dedans l'Ame
Qu'il enflamme,
Et pour un peu de miel,*

Dõt il flatte les cœurs, il les remplit de fiel.

Chrestiens? l'Ame demeure aussi long
temps au milieu des malheurs, qu'elle ai-
me autre chose que Dieu, qui ne se peut
perdre sinon par une volonté entieremēt
determinée; & au contraire elle est es dou-
ceur du bien veritable, lors qu'elle joiit
de son amour; Disons encor que la chair

B

se

se taise en la presence du Seigneur, en qui elle se doit mortifier, pour pouvoir jouir de luy en repos, estant tres-necessaire, ou bien d'esteindre les concupiscences, ou bien de se preparer aux douleurs: *Qu'elle se taise*, enfin sous l'ombre de son Dieu, de qui le propre est de changer le fiel en douceur; & les amertumes & souffrances vous seront en l'autre vie une grappe de raisin de cypre, contenant en luy le vin de joye & de liesse.

MEDITATION IV.

Que le peché fait des estranges dégats dans l'Ame.

Lors que David fuioit les persecutions de Saül, il demanda au Prestre Abimelech, s'il n'avoit point d'arme deffensive à luy prester, sur quoy il fit responce qu'il avoit le coutelas du Geant qu'il avoit tué; David là dessus, luy dit, qu'il auroit à le luy donner, à raison qu'il luy serviroit à propos, puis qu'il estoit à l'espreuve, quoy qu'il auroit de la peine à le manier. Mondains quand je vous vois aveuglez du peché, & dans ceste posture, negligier les armes du salut, je suis touché de compassion à vous dire un mot qui doit

& de l'effet du peché, Cb. I. Med. IV. 19
doit servir de coutelas pour égorger l'en-
nemy qui vous talonne de prés: voulez
vous que je le die? Helas l'hôme pecheur
en son Ame, il est mort à la grace, & il
pense vivre, passant les jours & les nuits,
parmy les vanitez de ses pernicious desirs,
où il est precipité, mesmes jusques aux
bords de l'enfer qui luy reste avec le der-
nier instant de vie corporelle, si telle
estoit la disposition de la Divine Justice
pour la vengeance de ses crimes. Qui dit
cela, c'est Dieu par la bouche de son Pro-
phete, en ces termes: *L'Ame qui aura peché* ^{Ezech}
mourra, & si nous voulons entendre un ^{18.}
Apostre il vous dira que *le peché engendre* ^{Iac. 1.}
un meschant enfant qui est la mort. En veri-
té, je puis dire que le peché fait en l'ame;
ce que la mort fait au corps, car si le corps
est privé de tous sens & operations; le pe-
ché prive l'ame de sa grace, & par con-
sequent des merites & fonctions spiri-
tuelles: & comme selon les Philosophes,
il y a une sorte de foudre si subtile & de
telle activité, qui fait liquefier une espée
sans en offenser le foureau, & casse tous
les os d'un corps sans en percer la peau;
ainsi le peché est ce foudre qui tuë l'ame
sans crever le corps, David le dit ainsi.
Le peché à mon insçeu a ruiné, brisé, & ^{Pf. 72}
redmit

B 2

redmit

reduit mon ame à neant, & a fait de tels dégats que tous mes os ont esté disloquez, enfin toutes mes facultez ont esté en desordre.

O homme ! qui n'è te soucies pas de meliorer ta vie par une sainte mortification de tes sens, ou déreglement d'agir, si tu estois une fois au rang des morts, pour considerer ce que c'est que le peché, tu verrois que si Dieu est un bien souverain & infiny, le peché est un mal si contagieux, qu'il fait mourir en certaine façon les choses mesmes immortelles, & quant au corps & quant à l'ame: Telle *Gen. 2* estoit la condition de l'homme dans l'estat d'innocence à qui on avoit dit: *Dés le jour que tu auras mangé du fruit deffendu, tu seras obligé à la mort*; l'homme d'oc n'auroit pas mouru, s'il n'avoit mangé du fruit de l'arbre de science du bien & du mal, car il auroit esté rendu immortel par le fruit de l'Arbre de Vie, ce que le seul peché luy a osté. Je dis mesme que **JESUS CHRIST** impeccable de sa nature, pour son respect a esté rendu mortel, pour nous faire voir ceste verité, qu'il sera le tison d'enfer, pour y entretenir le feu, & que pour un peché seul tous les demons ont esté rendus hideux & difformes, eux qui estoient de si belles creatures,

res,

de l'effet du peché, Ch. I. Med. IV. 21
res, créées pour une si haute gloire. Mais
toy ô Homme combien plus hideux feras-
tu icy, ou dans les enfers, devant Dieu,
pour toutes les fois que tu auras peché,
puis que tous les demons pour un seul ont
esté ainsi changez ?

Helas pecheur ! tel est le peché, il ban-
nit tout homme du Ciel comme fit au-
trefois Dieu, chassant Adam du Paradis
Terrestre, il le prive du bon-heur du
temps & de l'Eternité, pour le donner
aux mal-heurs : Son fardeau est si lourd
que le Firmament pour solide & massif
qu'il est, n'a sçeu en soustenir la charge ;
Lucifer cét Ange de lumiere pour un
temps, mais de tenebres maintenant &
à jamais, le connoit à ses despens ; la ter-
re s'est ouverte ne pouvant endurer Co-
ré, Dathan & Abiron, IESUS-CHRIST
même ce grand Athlas du monde voulant
porter nos pechez dans sa Croix à succé-
bé sous le poids. Que si maintenant A-
ristote vous a dit que la mort est la plus
terrible des choses. Je diray avec plus de
verité que c'est le peché, car la mort ne
nous prive que de la vie, dont la jouis-
sance est un combat mortel, mais le pe-
ché nous ôte la vie de la grace, nostre
seul bon-heur, puis que le moindre de-

gré d'icelle surpasse tous les biens creéz,
 & nous prive de Dieu mesme, qui est
 nostre force, nostre salut, & nostre gloi-
 re. Le Sage ayant reconnu cette verité
 donne ceste advis salutaire à tout le mon-
 de de *fuir le peché cōme une veneneuse vipe-
 re*, car il a tant de laideur que s'il pouvoit
 estre cōsideré des yeux de nôtre Ame, tout
 hōme le detesteroit & fuirait comme un
 môstre de la nature, & cōme une peste de-
 vorante; & la vertu que l'homme ne-
 glige, attireroit à foy par sa beauté, tout
 le monde, si elle pouvoit estre une fois
 considerée des yeux du corps. C'est donc
 elle que l'homme doit suivre pour imiter
 les Anges, qui aiment mieux d'estre pre-
 cipitez dans les enfers que de commettre
 un seul peché, ce que nous voudrions in-
 dispensablement pratiquer, si la foy nous
 estoit assez forte, pour connoistre sa dif-
 formité, car nous ferions plustot le choix
 de mille morts que de le commettre. La
 chaste Susanne en a eu de hautes con-
 noissances, car la mort & l'infamie du
 monde luy estant representée, avec l'hor-
 reur du peché, elle aimait mieux avoir le
 deshonneur d'estre lapidée, que de com-
 mettre la paillardise, disant: *Hé! que me
 voicy dās des detresses, si je consens à peché je
 suis*

Ecol.
21.Dan.
13.

Et de l'effet du peché. Ch. I. Med. IV. 23
suis déjà mort si je ne le fais point, je ne m'é-
chapperay pas de vos mains; mais il vaut
bien mieux passer par tous les tourmens que
vos malices pourront executer contre moy,
que de pecher à la face du Seigneur. O di-
vine resolution! mais ô marbre! ô bron-
ze! ô homme sans sentiment! qui n'ayant
aucune apprehension de la Iustice Divi-
ne prend ses ébats & ses divertissemens
sans se soucier d'estre traître & ennemy
de Sa Majesté; osant de nouveau conf-
pirer contre icelle, par de continuelles
recheutes, apres en avoir obtenu de sa
bonté si souvent le pardon.

Horreur chere Ame! Balthazar vit
une fois une main rampante sur la parois ^{Dans}
de sa chambre, qui escrivoit l'arrest de sa ^{5.}
condemnation, son vilage changea de
couleur, tous ses ossemens à force de trem-
bler se disloquoient, les colomnes de son
corps, les cuisses & les genoux s'entre-
chocquans: mais toy nonobstant la sen-
tence de mort portée, tu n'as aucune
honte: ô sot! ô aveugle! ô insensé! tu
devrois imiter ce bon Manassés qui apres
son peché n'osoit regarder le Soleil, di-
fant qu'il en estoit indigne. David en a-
voit telle vergogne que pour sa confusio
il la faisoit sçavoir hautement au monde,
n'y

n'y ofant aucunement comparoistre, & disoit saintement : *La honte me vient toujours au devant, & la confusion me charge le visage.* Les exemples des Rois, mon Ame, vous devroient exciter puissamment à suiyr ce qui doit rendre les penitens Royalement heureux, en suite de l'avis du Prophete, disant en la personne du Seigneur. *Convertissez vous à moy, mais que ce soit de tout vostre cœur, en jeusnes, pleurs, & plaintes.* Deschirez & brisez vos cœurs, non pas vos vestemens, qui ne sont que des deüils exterieurs, & amusemens inutiles, que si vous vous y arrestez, vos regrets ne seront pas veritables. Voila le moyen pour arriver au port d'une legitime conversion, & dites avec un S. Paul, *Seigneur me voicy, faites de moy ce qu'il vous plaira,* je ne suis qu'un avorton de vos creatures. Souspirez avec une Magdelaine nettoyant & arroufant de chaudes larmes les pieds d'un si bon Maistre qui a fait tant de pas pour vostre salut; quittez les occasions & recheutes mauvaises, fuyant les compagnies qui vous y precipitēt, & vous tiendrez le party de Saint Pierre, qui reconnoissant son peché & ses blasphemes, sortit au plustot & les pleura amerement, pour ne jamais finir
les

Joelz.

de l'effet du peché. Ch. I, Med. IV. 25
les regrets, ny recidiver dans les crimes ;
ſçachant bien que Dieu a préparé ſes fou-
dres pour les faire pleuvoir ſur les teſtes
criminelles, qui ne s'efforcent point à
bien faire ; tels ſont les chefs des calami-
tez de ceſte vie , ſçavoir les guerres , la
peſte , & la famine , & ſelon le Roy Pro-
phete : *Il fera pleuvoir des pieges ſur les meſ-*
chans , le feu, le ſoufre, & la tempeſte ſeront ^{Ps. 10.}
leur partage ; à quoy j'ajouſteray , que la
chair ſe taiſe à la veuë du Seigneur , car
il eſt juſte , & il a aimé la juſtice ſelon
le meſme Roy Prophete au Pſeume di-
xietme ; & à la fin ſelon que dit l'Apoſtre,
Il rendra à un chacun ſelon ſes œuvres. Ouy
qu'elle ſe taiſe icy , pour apprendre à diſ-
courir avec les Anges , & icy pour lors el-
le meritera d'être eternellemēt avec eux.

MEDITATION V.

Que le peché nous rend esclaves des demons,
& nous prive des ſervices des
bons Anges.

SAint Jean vit autrefois un Ange qui ^{Apoſ.}
verſoit contre le Soleil une phiole ^{16.}
pleine de la colere de Dieu, tâchant par ce
ce moyen d'offuſquer ſa lueur : Conſi-
derant de près ce myſtere , il me ſem-
ble .

ble que c'est une figure de la malice du demon qui d'ordinaire verse la phiole de sa fureur pour aveugler le beau flambeau de nostre Ame, qui est la raison, l'inclinant au peché; afin que de la rendre esclave de ses loix. Saint Jean Climaque n'est pas loing de cette pensée, lors qu'il dit, *Aussi long temps que le flambeau spirituel brillera dans nostre Ame, les puissans ne pourrons voler le tresor de la vertu, de la grace, & des merites.* Et moy en suite j'ajouste qu'il ne nous pourra captiver tous son Empire, parce que decouvrant sa tyrannie, nous viendrons facilement aux moyens de secoüer son joug, car qui ne scait que l'aveuglement de Samson ce grand prodige de force, ne fut cause de sa captivité par les Philistins. Autant en peut on dire du pauvre Roy Sedecias, à qui les deux yeux furent pochez, par le commandement de Nabuchodonosor, & mené captif en Babylone, sans espoir de pouvoir venger sa querelle, ny le meurtre de ses enfans. Jugez de mesme du malin, car son stratageme est d'oster d'abord cette belle flamme de nos Ames par le peché qui nous precipite aux malheurs des plus miserables servitudes: témoin Pharaon qui après toutes ses playes, sans avoir

recon

Ind.
16.

reconnu son mal-henr, fut si mesconnoissant de la Divine Justice, que se presumant de passer au travers de la mer rouge qu'il voyoit divisée par une Providence prodigieuse, pour servir d'un passage heureux au peuple de Dieu; il n' apprehenda pas ce piège & son malheur couverts sous une telle faveur, car au milieu de cet ocean, où il estoit arrivé, les ondes qui faisoient de deux costés, un rempart effroyable se rompirent, & les flots s'entre-chocquans & escumés pour ainsi dire de rage, par de murmures horribles, furent le juste tombeau de ses crimes. Ainsi David fait adultere tomba par après dans un sanglant homicide; Voyez aussi le plus sage de tous les hommes Salomon, après l'edification du Temple où estoient dressés les Autels pour rendre à son Dieu les hommages, & les sacrifices de reconnaissance, oublieux de la sagesse receüe de Dieu, aima les femmes estrangeres, & pour cette complaisance il devint idolatre comme elles, & d'autant plus criminel, qu'il devoit estre reconnoissant à Dieu de sa gloire & de sa sagesse.

Telle est la servitude du pecheur, mon Ame, car les demons ayant charmé les sens, ils menent l'homme où ils veulent,

&

& si Dieu luy faisoit voir la verité parmy les delices & les voluptez de ceste vie, il verroit que tous les momens sont autant d'esprits malins, armez de chaisnons brûlans, pour luy ceindre les reins, & pour agrandir les flammes sous la captivité de ses concupiscences, qui se réjouïssans de leur prise, Dieu leur permet cette soumission faite par la creature, à qui ne peut rester que le joug d'une tyrannique servitude, pour avoir refusé celle d'un Dieu qui est doux; car qui ne sçait que le servir, c'est regner & posséder le Royaume de delices, avec l'avantgoût de l'eternel bonheur: étant veritable ce que dit S. Aug. en ces termes: *Ou bien nous sommes à Dieu ou au diable, car il ne peut y avoir de milieu, ny d'ôt l'Empire succede de l'un à l'autre.* Ainsi le dit S. Jeã par un bel Embleme qui luy fut representé dans l'apparition de deux Anges qui versoiët leurs phioles sur le Royaume de la beste, representé par le monde, où l'un remplit l'air d'espeffes tenebres, comme dit le Texte, mais l'autre ayant jetté sa phiole fit venir le jour, ce qui nous veut faire voir l'incompatibilité de la succession d'un Empire à l'autre, car le diable c'est Ange noir ne demande qu'un Royaume tenebreux, où il puisse aveugler ceux

Apoc.
p. 6.

ceux qui luy sont subjets, pour maintenir son Empire, & l'autre cét Ange de lumiere ne pretend que brillans pour éclairer le sien, & conduire ses sujets dans le sentier de la verité, où se trouve la perfection chrestienne dans la fuite du mal, & claire poursuite du bien, ce que reconnoissant le Roy Prophete disoit pour nous *Seigneur faites écouler un rays de vostre divine lumiere, & dessillez mes yeux pour connoistre la verité, afin que sous l'appuy de vos grace, nous puissions arriver à vous, car le peché nous a poché l'œil d'intelligence, qui nous devoit consoler.* L'homme peut asseurement découvrir la somme de son mal-heur dans les visions de Saint Jean, icy spécifiées sous le symbole de tenebres & de lumiere, car aussi long temps que le Royaume tenebreux subsiste sous l'esclavage de Satan, le Soleil de la Divine Justice est en eclipse, ce qui l'empêche de pouvoir jouir de la protection certaine de ses ministres, qui brilleroient comme des estoilles, pour le conduire au port heureux du salut, sans le laisser à la fureur des ennemis. Comme enseigne le livre d'Esther, où il est écrit pour les pecheurs en ces termes: *Nous a-*

Heft

vous

Tob. 3 nous livre^z aux ennemis. Tobie en disoit
 autant quand il consideroit ceux de sa
 Patrie, traidez captifs en Ninive par Sal-
 manazar Roy des Affyriens disant. *Le seul*
sujet pourquoy nous sommes pillez & menez
prisonniers, c'est d'autant que nous n'avons
pas obey à vos ordres grand Dieu. Partant
Dan 6 je conclus avec la belle pensée du Pro-
 phete Daniel, qui considerant la durée
 d'une longue & ennuyeuse captivité de
 soixante dix années, en impute la cause
 aux iniquitez des Peres: & disoit en pleu-
 rant: *Pour nos iniquitez & celles de nos Pe-*
res, Jerusalem & vostre peuple sert d'oppro-
bres aux voisins. Car telles doivent estre
1. 8. les peines du peché, puis que selon Saint
 Jean, *qui fait le peché doit estre l'esclave du*
peché. Et comme dit S. Pierre, *Quiconque*
est vaincu est esclave de celui qui l'a vaincu.
2. Pet
2. v. O! que doit donc estre heureux, l'escla-
19. vage sous le triomphe de la Croix, où
 nous sommes écrits selon que j'espere,
 comme estant rachetez au prix du Sang
 de JESUS-CHRIST dit l'Apostre; de
1. ad
Cor 6. quoy nous devons faire gloire de porter
 en nous le Nom du Seigneur, ayant pour
 rousiours la memoire de nous revestir de
 JESUS-CHRIST Nostre Sauveur, qui
 fera taire la chair & le vieil homme, avec

de l'effet du peché. Ch. I. Med. V. 31
la cōvoitise, pour pouvoir dire avec joye,
Je vis, mais non plus moy-mesme, c'est ^{adGal}
JESUS-CHRIST qui vit en moy. Que la ^{2.}
chair donc se taise devant la face du Seig-
neur, Autrement dit le Sage. La servitude
de Satan ne manquera pas, car il commande
qu'on luy mette les fers aux pieds, parce que ^{Eccl.}
celuy qui estoit destiné pour la gloire, doit estre ^{33.}
ensevely au tombeau de la confusion.

MÉDITATION VI.

Que le peché nous donne de furieuses attaques
attaque par les remords de conscience.

LA plus grande douceur d'une impie,
si on luy en peut attribuer une, selon ^{Job 24.}
le Prophete Job, ce sont des vers; ce qui
ne se doit pas seulement entendre des vers
corporels, & qui sont engendrés de cor-
ruptions, & de pourriture de la nature,
par les voluptez & excès des années, mais
aussi des vers de la conscience, qui com-
me vipereaux rongent continuellement
le cœur des mortels, par la seule memo-
ire de leur vie passée.

Et effet l'experience que le pecheur en
ressent, r'entrant dans son cœur, quand
ce ne seroit que pour avoir commis un
seul peché mortel, n'est elle pas tyranni-
que

que, car il entend au plustot que la conscience l'accuse, & luy dresse cette triste harangue: Ha! miserable où cours-tu de pied levé à la poursuite des appetits illicites, d'une volonté criminelle, qui ne pance qu'aux vanitez du siecle, aux vengeances, aux envies furieuses, aux gloires luciferiennes, & aux ambitions des charges, dont tu te juges indigne, car tu sçais bien que de tout cecy rien n'en peut provenir que la disgrâce du prochain & le danger du salut. Où est ton Dieu pour qui que tu es créé? tu ne dois vouloir ny r'employer à autre chose qu'à ce qui concerne son bon plaisir, quoy qu'il sembleroit estre le plus contraire. *Car il dirige*

Sap. 8 *ordinairement le tout selon le secret de sa douce Providence.* Connois en verité qu'il te void pour estre un jour ton Juge sans appel: Voila en bref ce qui touche vivemēt le cœur d'un criminel dès le commencement de son delit. Mais quand il aura fait à sa volonté, que dis-je? La pensée de vengeance, d'envie, ou de quelque larcin dans une chose d'importance, si elle a esté entierement deliberée, quoy qu'à l'exclusion du dire, ou de ce qui s'auroit pû faire, & n'a esté fait, pour l'infamie, elle est devant Dieu criminelle: & puis

la pauvre conscience conclura, tu as consenty malheureux à une vengeance mortelle; aux desirs de la chair corrompue, ou à une temerité contre l'honneur du prochain; quoy? tu as consenty à un moment de plaisir plustot apparent que véritable, à si grands fraix, & dès si long temps cherché pour le tyran de tō cœur, où il laissera un monstre de regret: ô frenesie effroyable des hommes!

Les Payens pour exprimer quelque image grossiere de sa tyrannie, ont peints trois furies, qui executrices des crimes, cherchoient de toutes parts les scelerats pour les accabler de deüil, d'injures, & d'ennuis: ainsi se trouvent le plus souvent les criminels, car encor qu'ils ne voyent pas tousiours le Juge, qui doit porter la sentence de leur condamnation, & que mêmes personne ne les autoit veus, si est il neantmoins que la conscience les bourelle, les poursuit, & les accuse, comme devant estre le premier boureau de leurs crimes, ensuite des ordres divins.

Je pourrois rapporter plusieurs exemple, qui confirmeroient comme la conscience à vexé les impies par des spectres, des songes & des visions espouvantables, comme nous lisons dans

©

Plu.

Plutarque, où je renvoye les curieux, me
 cōtentāt de dire avec le grād Orateur Ro-
 main que c'ēt une grāde douceur que d'e-
 tre sans crime. *Vacare culpā magnum est so-*
latium, ou bien si vous aimez mieux le di-
 re du Sage. *Lata mens quasi jube convi-*
vium. Qui veut dire que la bonne con-
 science est comme un festin de delices
 continuelles, & que la mauvaise n'est
 qu'un cruel tourment, pourtant ajoûte-il
 le même. *Læti cordis os efflorescit.*

De qui le cœur se réjouit,

La bouche florissante rit,

Le contraire est d'un mauvais cœur,

Qui donne à tous puante odeur.

Que si Diomedes à la table du Roy ne
 pouvoit manger aussi long temps qu'il
 voyoit le coutelas déguainé prest à luy
 fendre la teste, l'impie qui a memoire de
 son peché, & void le portrait de son cri-
 me, serast'il à son aise? Non, non; car
 les bourreaux qui luy sont au dedans,
 pouffent de plus en plus la lancette dans
 la chair vif, pour rendre le cœur foible
 à la fin; Adam, Caïn, Esau, & plusieurs
 autres l'ont ressentis en eux mesmes, l'un
 par sa nudité, l'autre par son visage blé-
 me, à qui Dieu dit: *N'est-il pas verita-*
ble si tu as mal fait, qu'au plustot le peché
sera

Gic. l.
2.

Prov
15.

Gen 4

sera à ta porte ? D'avantage si l'homme n'estoit pas aveuglé pour considerer l'estat de son Ame, il la verroit bientost faite comme son enfer, car qu'y a-t'il dans l'enfer qui ne soit dans un pecheur ? dans l'enfer le feu y brûle, les malins y font leur residence, le peché sert de bois, pour entretenir le feu, les tenebres y sont, les furies s'y retrouvent avec des horreurs, effroyables, les vers de conscience y rongent, & on n'y entend que blasphemer ; De mesmes dans le pecheur ; le feu de la concupiscence brûle, les malins le tourmentent ; les aveuglemens du peché s'y retrouvent, les furies des passions l'emportent aux poursuites criminelles, les vers de conscience y sont esbranlez de mille façons pour le boureller, on n'y entend que murmures, execrations & blasphemes, contre la Bonté, Providence, & Justice Divine, à mesme temps que Dieu le caresse, afin qu'il ne se precipite pas aux abismes ; il luy envoie des inspirations saintes pour le faire aspirer à une autre vie plus heureuse : ô l'insensé que fera-il, tous ses mēbres ne fremissent ils pas pour une telle ingratitude, ne blanchit-il pas de crainte pour avoir negligé les graces que Dieu luy fait ? Non il ne

blanchit pas seulement, ny ne fremit, mais encor impie qu'il est, il se defie de de la bonté de son Dieu, il ne se confie pas en soy-mesme, & ne se veut fier à personne: telle est sa torture. O le triste, mais tres-juste spectacle! que de voir des personnes d'une bonne posture, s'amaigrir tellement pour le seul remord de la conscience qui les ronge; j'en connois qu'on ne leur voyoit que la peau sur les os, lors que je leur dis que Dieu ne leur feroit jamais tyran, si nous luy estions fidele creature, & si l'on vouloit voir un heureux changement d'estat, qu'il ne restoit que le choix d'une meilleure vie avec le regret du passé, dans la confiance en sa bonté, pour esprouver en assurance ceste verité. Ce qui a esté fait, & j'ay vû qu'on s'en a bien trouvé. Cecy m'avoit esté enseigné du Roy Prophete: disant si bien à mon propos, comme il se consolait en sa personne dans ceste pensée: *Je ne tomberay point dans la confusion: lors que j'auray tousiours tous vos commandemens devant mes yeux. Et ailleurs: Bien-heureux l'homme qui selon vos loix aura accompli son desir, car il parlera en assurance à ses ennemis à la porte. Ce que Saint Jerosme entend à l'heure de la mort qui doit estre*
l'entrée

Psal.
118.

ne tomberay point dans la confusion: lors que j'auray tousiours tous vos commandemens devant mes yeux. Et ailleurs: Bien-heureux l'homme qui selon vos loix aura accompli son desir, car il parlera en assurance à ses ennemis à la porte. Ce que Saint Jerosme

Psal.
116.

entend à l'heure de la mort qui doit estre

l'entrée

de l'effet du peché. Ch. I. Med. VI. 37
l'entrée à l'autre vie, puis que l'Apollre
dit que *là mesme est la liberté où se retrouve* ^{2 Cor.}
l'esprit du Seigneur. Et tout au rebours là ^{2.}
mesme voit-on une execrable servitude,
où se rencontre celuy du demon. L'hom-
me donc fera sagement s'il quitte celle-cy,
pour aspirer à celle-là; & le dire de l'A-
poltre sera veritablemēt reconnu, qui dit
que *delivré du peché on est fait le veritable* ^{Rom 6}
ministre de la Justice. Attendant la courōne
promise & reservée au dernier jour à ceux
qui l'auront exercé, car Dieu en fera le
juste Juge: & pour finir selon mon des-
sein, je suivray tousiours la pensée du
Prophete, qui dit: *Que la chair se taise donc* ^{Zac. 2}
en presence de ce Juge, qui doit estre si ri-
goureux, afin d'estre affranchis des vers
& des remords de conscience, nous en
procurans un moyen necessaire qui est le
changement de nostre vie.

MEDITATION VII.

*Que le peché nous prive de tous les biens Spi-
rituels, sans aucune participation aux
suffrages & prieres des Saints.*

VN Prince genereux quand il void
quelque place forte dans ses terres,
où commande des Bandoliers qui le mes-
present

présent, & sa justice, avec une quantité de voleurs qui ruinent son Pays, battant la campagne, & faisant mille dégats impunement au grand interest des pauvres Sujets, qui ne font que remplir la Cour de plaintes à cause de leurs ravages & forfaitures; ce Prince envoie sommer la place, puis la bat furieusement, & ne la pouvant emporter par les armes, il y jette le feu, cause la famine, fait faire secrettement des mines, & les faisant jouer emporte la place, avec ces brigâds à l'improviste.

Dieu ce grand Prince des Armées & souverain Repareur de nos Ames, en fait de mesme, car voyant un homme tenir bon en un jeune corps, comme dans une forteresse, où il fait une retraite de voleurs spirituels, pour exercer une infinité de cruautéz, commettant toutes sortes de vices, & remplissant la Cour celeste de plaintes pour ses mal-versations, le somme souvent de se rendre par plusieurs inspirations saintes, puis luy envoie des maladies, pauvreté & miseres, le chargeant d'injures, calomnies, mauvais procès, bref de toute sorte de visites corporelles & spirituelles, (*car aux pecheurs sont destinez plusieurs fleaux dit David*) &

ne

Ps. 31.

ne les pouvant vaincre par composition, il fait joüer les mines de sa Divine Justice, le fait sauter de la Communion des Saints, les prive des prieres & merites des Ames justes, dont il auroit pü joüir au grand avantage du corps & de l'Ame, par une heureuse evasion des perils, auxquels tout homme est sujet du temps de cette vie mortelle; ce que je pourrois prouver par plusieurs belles Histoires qui parlent des assistances & tuteltes des Anges: mais j'ayme mieux laisser la liberté aux curieux de les chercher ailleurs, afin de n'estre pas importun à mon dessein, me contentant après avoir fait le recit des dommages du corps & de l'Ame, d'entrer à ceux qui sont de la société & conversation civile, que voicy.

Personne n'a aimé un meschant homme, beaucoup moins doit-il être estimé digne d'honneur, parce que telle doit être son ignominie & son mespris, mais cela est de petite consideration. Helas! que tout homme considere avec moy de combien de bon-heur, il est privé estant hors du nombre des enfans de Dieu; car joüissant de sa grace il participoit à tous ses merites, aussi bien que des Ames justes. Rien ne se faisoit dans l'université
du

du Christianisme de bon, & d'illustre, touchant les prieres & bons desirs, rien dans les Cloîtres de la Religion Catholique les plus austeres, selon les vœux de pauvreté, chasteté, & obediens, qu'il n'y participoit. Rien de parfait ne s'operoit par tant de braves Anachorettes, dont le cœur & l'Ame n'estoit qu'un à raison de l'union mutuelle aux pratiques charitables de vertu, tantôt pour le service du prochain, tantôt pour la grace de Dieu, par des resignations sinceres à la Providence Divine, qu'il ne recevoit selon son merite ensuite de cette sainte communication. Rien d'illustre ne se passoit par de genereuses resolutions de ceste vie mortelle, qu'il n'en profitoit à merveille, secouant le ioug trop amere de la prosperité à l'imitation de l'Apostre qui au beau milieu de ses sacrées aspirations à son Dieu, disoit: *J'estime que tout n'est qu'une*

Phil. 3 *perte en comparaison de la haute science de*
JESUS CHRIST *mon Seigneur, pour l'amour*
duquel j'ay renoncé à toutes choses, & je con-
sidere toutes choses comme de la bouë, afin que
je le puisse posseder. Rien de genereux dans
les Martyrs, rien de Saint entre les Con-
fesseurs, rien de chaste ne se voyoit dans
les Vierges, de majestueux dans tant de

de l'effet du peché, Cb. I. Med. VII. 41
Patriarches, Prophetes, Apostres, que les
graces & merites ne s'augmentoient de
de plus en plus à proportion de ce qui se
faisoit ou estoit fait, en tant que le tout
pouvoit estre communiqué. Enfin il n'y
avoit rien de venerable dans la vie de la
Mere Vierge, rien d'adorable dans son
tres-cher Enfant, ou dans les merites de
son Sang, rien de sureminent dans la Di-
vinité, qu'il n'en pouvoit estre partici-
pant, avec le centuple de sa recompense
dans la gloire, s'il auroit perseveré jus-
ques à la fin. Ainsi croyons nous par le
dixiesme article de nostre Foy *Je crois la*
Communion des Saints. Cecy veut dire,
pourveu que je sois un membre vivant
par la grace dans l'Eglise, je puis par les
merites de JESUS CHRIST participer
aux merites des justes; maintenant ô pe-
cheur? tu es comme un Caïn demembré
du corps des fideles, & retranché comme
une piece de chaire pourrie, tu es rendu
si impuissant que tu ne peux faire aucune
action meritoire digne de ceste gloire
de delices eternelles; tu es privé de toutes
bonnes prieres, aumosnes, mortifications,
& œuvres de charité corporelle ou spi-
rituelle, que tu aurois pû meritoirement
exercer, ou participer des autres, à la
gloire

gloire de tō Dieu, & celle de ta persōne au jour de la retribution glorieuse, oüy tu es comme une branche seche & aride qui destachée de son tronc, est inutile pour le fruit preste à estre jettée au feu. L'Apōstre nous le signifie, quand il dit : *Si je*

2. Cor. n'ay la charité rien ne me profitera. Soit que

13.

nous considerions les bonnes œuyres faites dans l'estat de la grace, mais mortifiées par le peché; soit celles qui ont esté faites dans l'estat du peché & par consequent mortes & inutiles pour la gloire. O malheur ! ô estat pernicieux ? que tu es un cruel bourreau à l'homme qui n'agueres pouvoit dire avec David : *Seigneur je suis*

Psal. fait participant de tous ceux qui ont crainte

163.

de vous, car l'union de charité nous fait participer à tous les sacrifices qui sont offerts icy, & ailleurs, de jour en jour à Sa Majesté, & ce par une seule intention pieuse, car telle est la liberalité Divine pour les fideles sujets, un peu humiliez; dōt l'accroissement des merites se fait par l'application des Indulgēces que N. Mere la sainte Eglise reserve dans son thresor inépuisable, que JESUS-C. enrichit avec ses Saints. De plus si quelqu'un pour être debile de corps ou foible de courage, ne pouvoit soustenir la rigueur de l'austerité;

de l'effet du peché. Ch. l. Med. VII. 43
rité, pour faciliter le moyé de ceste parti-
cipation sainte, Dieu l'oblige à se con-
fier à la multirude des Ames religieuses
qui s'affligent par les disciplines, les cili-
ces, les mortifications, les jeusnes, les
veilles, & observances tres-estroites de
leurs vœux : car nous devons croire que
tout cecy se fait au profit du corps de
l'Eglise, & de tout autre membre
qui subsiste en grace ; comme les pieds
dans un corps humain s'ils s'avancent, la
main, si elle travaille, l'œil s'il regarde,
la bouche si elle mange, c'est pour le bien
de tout le corps, dit l'Apostre selon
ma pensée : *Moy qui me réjouis* ^{ad Col.}
maintenant dans les souffrances que j'endure ^{1.}
pour l'amour de vous, & qui accomplis en
ma chair ce qui manque aux souffrances de
JESUS-CHRIST pour l'Eglise qui est mon
corps. Ce qui se doit entendre quant à
l'application des merites d'icelles, car en-
core que N. Seigneur ayt satisfait pour
tous. Il veut neantmoins que nous sa-
tisfissions aussi pour nous mesmes, qui
sommes les prevaricateurs de ses loix, ce
qui ne se peut faire sans l'application de
merites de sa Passion, qui doit estre
par la frequentation, des Sacremens,
où se retrouvent les graces, & la source
des

des bonnes œuvres, pour la perfection des Ames fideles, qui doivent patir les contrarietez de ceste vie, par une sainte imitation de son exemple.

Aug. *Ostez donc* dit Saint Augustin *l'envie,*
32. in *& ce qui est vostre, est mien: à raison que*
jean. *je puis participer aux biens que vous operez,*
je banniray pareillement l'envie de mon cœur,
& vous jouirez de ce qui est mien. C'est
donc l'envie qui nous separe, dit ce grand
Saint, & la charité qui nous unit; puis
 que nous nous devons mutuellement
 communiquer aussi bien le spirituel que
 le temporel: car comme dans une maison
 bien réglée un chacun a son employ, les
 garçons font au negoce, & les filles au tra-
 cas du menage; ce pourquoy le bien avec
 le gain doit estre commun: Il en est de
 mesme dans la famille de JESUS-CHRIST,
 nous sommes freres & soeurs, tout ce que
 nous meritons doit revenir au commun
 bien spirituel, si donc je jeusne meritoi-
 rement & qu'un autre prie ou préche, ou
 soit affligé de maladie, je participe à leurs
 bonnes œuvres, pour le regard de mon
 jeusne qui est meritoire; & cet autre par-
 ticipe à mō jeusne, à raison de sa Predi-
 cation, ou de sa priere: ce que vous faites
 donc est mien, & ce que je fais est vostre,
 comme

de l'effet du peché. Ch. I. Med. VII. 45
comme ne devant concourir qu'à un même thresor par un gain commun dans le Sang de JESUS-CHRIST; & voila la premiere communication qu'on doit entendre estre mutuelle avec les Saints & les Ames justes.

Ily a de surplus une autre communication qui se doit entendre quant aux choses sacrées de l'Eglise, comme sont la mesme participation au Sâg de JESUS-C. aux mêmes Sacremens, aux mêmes graces, aux mêmes assurances dans les promesses Evangeliques, & dons du S. Esprit; parce que nous sommes appellez à la même foy, au même espoir des biens surnaturels, & sacrez de nostre Mere la Sainte Eglise, & voila ce qui concerne la deuxieme communication, qui selon leurs explications signifient presque le même, excepté que l'une est differente de l'autre, parce que par icelle on communique avec les Saints & Ames justes, & l'autre est une participation des choses sacrées de l'Eglise: Tellement donc que les riches ne croient rien autre chose que les pauvres, les Princes n'esperent rien autre chose que ceux de la lie du peuple, c'est le même Dieu, la même Foy, le même Baptesme, une même Loy, une même
Euchari-

Eucharistie, même viande spirituelle, & une même parole de Dieu, comme ceux qui sont bourgeois d'une même ville, jouissant de même privilege, à raison de la commune liaison & société politique. Ainsi nous l'enseigne le Roy Prophete conferant la Jerusalem celeste avec la terrestre. *Jerusalem est bastie comme une* ^{Is. 121} *Ville, dit-il, dont tous les habitans sont unis & liez ensemble.* Car elle participe aux biens spirituels que JESUS-CHRIST y a plantez par ses Predications & par les exemples de sa Vie, les arrosant de son Sang, par sa Mort, pour les faire de plus en plus fructifier dās les fideles jusqu'à la recompense de la gloire.

Je finiray donc avec le Prophete, disant : ^{Zach. 2.} *Que la chair se taise devant la face du Seigneur.* Puis que l'estat du pecheur est si funeste que nulle de ses actions pour bonne qu'elle ayt esté avant le peché, ne luy peut persuader une esperance affermee, ny obtenir le moindre degré de grace, quoy de telles actions bōnes pourroient avoir esté operées par d'autres, dans l'estat de la grace pour un tel dessein.

MEDITATION VIII.

*Que le peché engēdre une obstination au mal,
obligeant enfin le pecheur à estre une
victime d'enfer.*

Tout homme bien senté estimera toujours qu'il est bon de craindre dans ceste vie l'état mal-heureux du peché, parce que lors on est abandonné de Dieu, & une peine luy correspond eternellemēt dans l'autre vie, dont le pecheur en doit estre rigoureusement jugé & puny, ne soit que la conversion survienne au plutôt : mais une fille qui est dans un mal-heureux rencontre d'impudique & ne veut pas quitter l'occasion prochaine du peché, au contraire, elle aime tendrement un jeune homme entre les autres qui la sollicite aux plaisirs illicites, & de qui on ne la peut separer : n'est elle pas dans un grandissime peril de sa pudicité, & de son salut ? ouy sans doute ; car elle ayme le peril.

Il en est de mesme de nostre Ame, Chrestien, aussi long temps que nous vivons icy bas agitez de mille combats, tantôt de l'esprit contre la chair, tantôt de la chair contre l'esprit, & particulièrement
en

en mesme temps que l'Ame est dans le peché garottée de mille liens ; une meschante opiniastrété de nos desseins dans la careffe malheureuse de la chair, nous

*ad R-
pb. 5.* l'enfonce d'avantage dans la bouë sans espoir d'en sortir. Aussi *personne ne hayt sa chair*, dit tres bien l'Apoltre, au contraire un chacun la carresse comme une espouse. Cecy fait dire à un Prophete. *Que l'impieté est allumée comme un feu qui consumerà les buissons d'espines, & se faisant un brazier comme d'un bois bien épais sera environnée de sa fumée.* Côme s'il vouloit dire par là, que l'impieté est maintenant entre nous jusqu'au plus haut degré de sa malice, parce que les buissons d'épines qui sont les hommes, par un long usage de leurs crimes, sont rendus secs & arides, qui fort propres à brûler prendront feu, se formant un brazier comme d'un bois fort épais pour passer en fumée avec la vanité de leurs cœurs : En effet maintenant la chair afflige l'Ame, par une pente glissante aux vains plaisirs, l'Ame cause mille ennuis au corps, & le pecheur paye la peine deuë au peché ; la chair accuse l'Ame du consentement donné, l'Ame accuse le corps de son appetit dereglié ; ainsi se forment un procès fort prejudiciable

ciable

& de l'effet du peché, Ch. I. Med. VIII. 49
ciable entres les freres, & par longs dilais
avec les contentions des parties, se con-
sume enfin l'heritage paternelle es mains
des estrangers; le plus souvent la super-
be donne le tort à l'envie, celle cy à la
superbe, l'un & l'autre à la malice d'un
avare; l'avarice à tous deux; & le reste
des autres, à la luxure ou à la paresse;
ainsi le pauvre criminel pour l'aliainson d'u-
ne societé politique ne peut que subir u-
ne sentence fatale, qui s'ayant emparé du
cœur precipitera l'homme dans les mal-
heurs, & laschant la bride à sa convoitise,
il s'écriera cōme dit le Sage: *Tout ce que* Ecc. 2
mes yeux ont desiré, je ne leur ay pas denié,
ny empesché mon cœur de jōuir de toute vo-
lupté, verifiant en cela le dire de l'Apo-
postre. Que Dieu a abandonné les pecheurs Rom. 2
aux desirs de leurs cœurs, & il a permis qu'ils
soient tōbez dās toutes sortes d'impudicitez,
& que par elles ils ayent des-honoré eux-mé-
me leurs corps, eux qui ont chāgé la verité de
Dieu en mensōge, & qui ont ser-vy la creature
plustot que le Createur. En quoy on ne
peut douter qu'ils n'ayent accompli le
nombre des iniquitez de leurs Peres, afin
de moissonner ce qu'ils auront semé d'un
cœur endurcy aux crimes, d'où ny l'en-
fer, ny les menaces ne les pourrōt retirer,

D

arc

car à un esprit criminel il ne peut pas
 manquer un horrible aveuglement, sui-
 vy d'une honte cruelle en tout ce qui
 est representé à ses yeux : D'icy les
 graces sont diminuées de là les crimes
 & les pestes de l'Ame, sont augmentées;
 ce qui fait que les careaux & foudres du
 Ciel sont rendus inutiles, & les ennemis
 plus forts : & puis la conscience crie, s'en
 1780 est fait, & pourtant : *Ils suivront l'e-*
garément de leurs pensées, dit le Prophete
 Roy: puis que cela leur goûte mieux que
 les douceurs celestes. Le Prophete n'est
 pas loin de ceste pensée, quand il dit en
 Ezech 29. *ces termes: Voicy que je viens à toy Pharaon*
Roy d'Egypte grand dragon qui prens ton
repos au beau milieu de tes fleuves, oüy voi-
cy que j'ajanceray un frein à tes mâchoires,
j'empoisonneray tes poissons, & t'ayant tiré
du beau milieu de ton fleuve, je te chasseray
aux deserts avec eux pour te laisser en proye
aux bestes de la terre; puis je te donneray aux
oyseaux carnaciers pour en estre devoré.
 Par là nous voulant enseigner, que tous
 impies, avares, & lubriques pretendent
 leur repos au milieu des voluptez, un
 chacun se veautrât en elles, comme pour
 rencontrer le souverain bien, s'imagi-
 nant d'avoir conquis des honneurs & des
 riches-

& de l'effet du peché, Ch. I. Med. VIII. Si
richesses de leur propre industrie, aussi
bien que le moyen de rassasier leur ven-
tre. Mais voyez ce que Dieu dit, J'ajan-
ceray un frein à tes machoires, afin que
tu sois ferré de calamitez à guise d'un
cheval reveche, & réduit à la raison, a-
fin que tu consideres ta misere. J'attra-
peray dit-il tes poissons grands & petits ;
par exēple ton Ame, tō corps & tout ce qui
est des œuvres de ton esprit criminel, &
& trāsporté de cete vie à l'autre, qui doit
estre le bourreau de tes crimes, je t'ēporte-
ray du milieu des voluptez, où tu te glo-
rifiois, & cōme poissons ravis hors des on-
des, je te precipiteray au milieu des enfers,
où tu seras laissé pour dépouille aux de-
mōs, qui te tourmēteront avec autant de
cruautez qu'ils surpassent les bêtes sauva-
ges & carnacieres. Horrible mais veritable
sentēce du Seigneur contre les impies. car
tel doit estre leur desastre, & telle leur fin.

Saint Thomas cet Angé de l'escole di-
soit, comme témoigne celuy qui a écrit
sa vie. Je ne scay comme se peut faire
que l'homme dans l'estat horrible du pe-
ché, puisse concevoir la moindre joye
pour un peu de temps quel qu'il soit, veu
que cēt estat est de soy mesme mauvais
qui ne peut que trainer avec soy ensuite

de l'inimitié de Dieu une sujection à toutes sortes de malheurs. Ainsi nous le fait entendre Saint Gregoire, qui avoit l'œil assez ouvert pour descouvrir les embusches & lassets du peché, quand il dit, que le peché qui n'est bien-tot nettoyé par la penitence de son lourd poids, traine les Ames à un deuxiême, à cause que le Tout Puissant de son juste Jugement les permet de tomber, parce que destituées de la grace, elles ne peuvent estre preservées de sa douce protection, car l'opiniastreré d'une volonté de fer ayant entraîné l'esprit dans le vice, elles ne peuvent estre amendées, ne soit par une juste correction du passé: ce que n'estant de mise, l'affection croit naturellement dans la chose aimée, qui fait multiplier les actes jusques à une entiere satisfaction.

L'exemple se trouve dans le Roy David, qui après le peché d'adultere commis pour avoir dilayé la penitence, tomba dans l'homicide, & cōtinuant dans ses crimes, il voulut par après supposer un faux heritier au grand scandale du peuple.

Ainsi Saint Pierre ayant renié son Maistre la premiere fois, il n'en fut pas content, mais il poussa jusqu'à la troisiême, qu'il noircit pas de terribles anathemes

Greg.
l. 5.
Mor.

de l'effet du peché. Ch. I. Med. VIII. 53
themes & imprecations, tant il est veri-
table ce que disent tous les Theologiens
que sans la grace de Dieu sanctifiante,
on ne peut long-temps eviter le peché
mortel, non pas même en estat de grace,
ne soit qu'on soit particulieremēt assisté
de Dieu, pourtāt dit fort bien le Sage. *Ne* ^{Eccl 5}
tardez de vous adresser au Seigneur, & ne
differez de jour à autre vostre conversion,
car subitement viendra son ire & au jour
de vengeance il vous perdra. Le doctē
Bellarmin raconte à ce propos un bel ex- ^{7. de}
emple, dont il en est le fidele telmoin en ^{arte}
voicy le narré. „ Lors que je donnois la ^{bene}
„ visite à un de mes amis dit-il, homme ^{mor.}
„ riche & de noble extraction, & qui
„ avoit commis un grief peché, estant au
„ lit malade, je luy dis qu'il n'y avoit
„ rien de plus salutaire à la fin de la vie
„ qu'une contrition veritable des offen-
„ ses commises, & que Dieu ne mespri-
„ fera jamais un cœur contrit & humi-
„ lié; lequel me demandant ce que c'estoit
„ une contrition, il me fit sçavoir qu'il
„ n'entendoit pas ce que je voulois dire, je
„ luy dis donc qu'il estoit necessaire de se
„ repentir des mesfaits de la vie passée,
„ avec une franche resolution de les cor-
„ riger, par amour, dans la fuite des oc-
casions.

„cations : alors il me repartit , je ne suis
 „dit-il maintenant capable de cela , me
 „faisant entendre qu'il ne sçavoit ce que
 „je luy voulois : ce qui me donna dit-il un
 „signe assure de sa reprobation ; veri-
 „fiant en cela le dire de Saint Augustin,
 Aug. qui dit : *Que le pecheur est frappé de telle*
façon à sa fin , qu'il s'oublie soy-mesme en
mourant , comme il avoit oublié Dieu en son
vivant. Car de plusieurs peut-on dire en
 verité ce qui a esté dit du peché de Judas,
 qu'il estoit gravé au milieu du cœur d'u-
 ne pointe de fer & d'une ongle de dia-
 mant , tellement qu'il n'y pût avoir au-
 cun accès aux inspirations saintes , com-
 me seroit la memoire du Juge tres-rigou-
 reux , duquel il n'y a point d'appel ; ou
 bien celle des tourmens d'enfer qui sont
 inconcevables , beaucoup moins l'avant-
 goût de la gloire eternelle qui degoûte
 tous voluptueux , parce qu'il n'affection-
 nent que ce qui est present , dont ils ne
 sont privez qu'à regret , ce qui fait dire à
 Jer. 17. Jeremie que les pechez ne sont escrits le-
 gerement avec une plume dans le cœur
 de plusieurs , mais gravez bien avant avec
 une pointe de fer , non dans un coing
 seulement mais sur la surface totale , d'où
 ils ne peuvent estre effacez facilement de
 l'éponge.

Et de l'effet du peché. Ch. I. Med. VIII. 55
Éponge d'une penitence legerement
conceüe, qui se fait ordinairement sans
fruit par les pecheurs endurcis.

Il est donc temps de se joindre avec le
Roy penitent, & dire du fond du cœur, ^{2 Reg. 12.}
F'ay peché contre le Seigneur, ou avec le Pu-
blicain, Dieu soyez propice à moy pecheur, ^{Luca. 11.}
ou avec le Roy Manasses, qui disoit: F'ay
peché au dessus des grains de sable qui se trou-
vent dans la mer, & je ne suis pas digne d'en-
visager le Ciel, toutes fois vous estes le Dieu
des penitens, & vous ferez paroistre vostre
bonté en me sauvant, car je m'en connois in-
digne. Ou s'écrier avec le Prophete Roial, ^{Pf. 50}
Seigneur destournez vos yeux de mes offenses, ^{11. &}
& effacez toutes mes iniquitez. Effacez tous ^{v. 3.}
mes crimes, selon la grandeur & la multitude ^{& 5.}
de vos bontez, parce que je reconnois mon ini-
quité, & que mon peché est tousiours devant
mes yeux.

Et afin que la confiance ne man-
que pas dans cette grandissime bon-
té, j'ose bien dire que ny la multitude
des crimes, ny la briefveté du temps, ny
l'extremité d'une heure, ou l'enormité
de vie, n'empeschera pas le pardon, pour-
veu que la contrition soit veritable; car
comme Saint Cyprien: *Jamais ne sera*
trop tard le veritable repentir, & Saint
Augu^s

S. Aug. gust. in 1. Augustin. Reconnoissez, & regardez vostre peché en la maniere que vous le devez, & Dieu cessera de le regarder en la maniere que vous avez tant sujet de craindre.

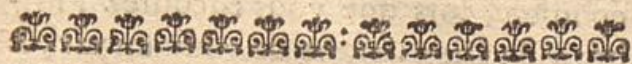
Voyez le larron d'as s'õ dernier supplice, & le prodigue lequel retournant à son Pere, de qui il avoit dissipé les biens, luy dit un air doux, faisant parler son cœur qui tesmoignoit veritablement son regret.

E. 46. 25. *Mon Pere j'ay peché contre le Ciel & devant vostre face, ce qui me fait avoüer que je ne suis pas digne d'estre reconnu vostre enfant.* Voyez encor S. Augustin & tant d'autres, qui, ou Apostres, ou Roys penitens nous doivent apprendre cette verité que j'emprunte de ce penitent Docteur sus mentionné, afin de faire fin à ce premier traité, voicy ces termes: *Rien ne*

Aug. ser. 7. de Tép *nous peut faire si penitens assurez, que l'aversion du peché, & l'amour de Dieu.* Ce qui fait que ce qui sembloit doux dans le peché, semble amer par amour aux pecheurs dans la penitence, qui luy porte le degoût au cœur. Voila le sentiment de ce grand Saint, Ame Chrestienne, que j'employe en ces premieres Meditations pour vous induire à la pratique asseurée d'une vraye penitence, protestant par charité, de tous les malheurs que vous épousez,

épousez, lors que vous encourez l'inimitié de Dieu, digne de tout amour, le postposant premierement à une gouttelette de voluptez plus courte qu'un moment. 2. Vitiée de mille regrets. 3. Acquise par l'infamie. 4. Avec grandissime perte de l'honneur, de l'innocence, de la chasteté, & de la grace Divine & humaine. 5. La perte de la garde & protectiō des bons esprits, dās une succession des cruelles furies d'enfer, dont on est fait esclave. 6. La tyrānie cōtinuelle de la conscience, par les furieux éguillons, dont l'Ame pecheresse est tourmentée, & la beauté du corps ternie comme vous avez pū considerer dans la Meditation VI. 7. Privée de l'heritage des biens spirituels, & frustrée des prieres & suffrages des Saints. 8. Par un endurcissement de nostre esprit au mal, qui la destine pour victime aux flammes eternelles, par le moyen d'un moment de plaisir decevant. Je finiray donc en disant comme j'ay commencé, *Que la chair se taise à la face du Seigneur*, afin que l'entretien de ces Meditations vous puisse persuader à cōbattre genereusement l'ennemy sous l'étendart de la Croix, pour enfin attraper ceste gloire de delices que je vous souhайте passionnement.

CHA.



CHAPITRE II.

Du mépris que le pecheur commet contre la Bonté Divine.

MEDITATION I.

De l'indignité du pecheur, entant qu'il en veut à son Dieu.



I dans les precedentes Meditations il vous semble que j'ay dit beaucoup de choses, sçachez pourtant Ame Chrétienne que ce n'est encore rien en consideration de ce que je dois dire maintenant, car tout peché mortel est un crime de Leze Majesté Divine. Soyez en repos & je diray où cecy a son fondement, jusqu'ou un crime s'étend, combien ceste Majesté est immense & incomprehensible; de quelle puissance, de quelle force ou vertu, & puis vous apprendrez si l'injure faite à un Roy n'est pas de plus haute consideration sans comparaison, que celle qui auroit esté faite à un roturier; ce qu'estant bien consideré, vous trouverez selon la raison & selon les Theologiens, que l'affront s'augmente à proportion de la

la dignité de la personne lezée, ainsi nous disons qu'un dementy donné à un Roy est un crime de Leze Majesté, mais quand il est donné à un de la lië du peuple, il est bien de moindre consideration, si nous parlons en terme d'injure, autrement il n'y auroit aucun tort, si nous considerons la personne qui le donne qui est le Roy, supposé qu'il le donne à un roturier, qui auroit parlé contre la verité; & si le roturier le donne au Roy absolument parlant, soit qu'il ayt dit la verité ou non, il luy perd le respect, parce que c'est une personne publique, cōstituée en dignité, de qui on ne peut aucunement oster l'authorité.

Cecy supposé pour les Rois & les puisās du monde, que dirons nous du Roy des Roys injurié de sa creature, avec qui il y a une infinie disproportion, mais de quelle façon pourrons nous noircir ceste indignité? Ecoute pecheur qui que tu sois, c'est ton Seigneur que tu offenses, de qui la nature est eternelle, la Noblesse est premiere, la Sageffe est incomprehensible, & la Bonté est sans pareille: c'est ton Dieu, de qui la justice est veritable, la misericorde est infinie, les pouvoirs sont sans foiblesse, & les delices sont sans dégoût.

gout. C'est ton Dieu de qui la pruden-
ce est aimable, la providence est douce, &
le domaine souhaitable, acquise par une
Redemption Royale. „ C'est tō Dieu de
„ qui la protectiō est paternelle; les voyes
„ sont exemplaires, les veritez univer-
„ selles, & la vie est immortelle. C'est ton

eu au dessus de qui rien ne peut être,
dehors de qui rien ne peut subsister,

„ mais qui rien n'a esté, outre qui rien ne
„ fera, au dessus de qui rien ne peut vivre.

„ C'est ton Dieu de qui toute chose de-
„ pend, avec qui toute chose est faite,

„ dans qui tout demeure. C'est ton Dieu
„ de qui tout provient, par qui tout est

Rom.
11.

„ conservé, en qui tout se doit rappor-
„ ter. C'est ton Dieu de qui la foy nous

Hob. 2

„ excite, l'esperance nous esleve, & la
„ charité nous unit. C'est ton Dieu, qui

Mat. 7

„ donne ordre de demander & le fait
„ trouver, il fait frapper & donne ou-

„ verture. C'est ton Dieu lequel delais-

„ ser c'est tomber, à qui se convertir c'est
„ ressusciter, en qui demeurer icy bas

„ c'est combattre. C'est ton Dieu que per-

„ sonne ne perd s'il n'est trompé, que per-

„ sonne ne cherche s'il n'est admonesté,
„ que personne ne trouve s'il n'est net-

„ toyé. C'est ton Dieu lequel ignorer,
c'est

de l'effet du peché. Ch. II. Med. I. 61
c'est la mort, qui connoistre c'est la
la vie, qui mespriser c'est perir, à qui
servir c'est regner. Jusqu'icy Saint Au-
gustin. Recueillez de là l'indignité du pe-
cheur que d'oser attaquer par affront une
telle Majesté & une Dignité souveraine-
ment bonne, qui est d'attendre le temps
opportun pour la conversion, & punir
le pecheur comme il peut, en même temps
qu'il est injurié.

Que si cela ne suffit pas? Vous pouvez
rehauffer vostre pensée considerant la
bassesse de vostre personne, car l'affront
croist à proportion de la condition qui
est le deuxieme chef de l'indignité, car
quelle comparaison y a-t'il entre le Crea-
teur & la creature, entre le mortel &
l'immortel, entre le valet & le Maistre,
entre le neant & le Pere de l'Univers,
entre un hōme & son Dieu: qu'elle com-
paraison d'un tel esclave, en considera-
tion d'un tel Redempteur, qui l'a rache-
té à si haut prix, pour luy donner non
seulement la liberté temporelle, mais aus-
si l'eternelle, avec les delices furnaturel-
les, pour le retirer, non pas d'un mal-
heur selon le temps, mais des malheurs
qui n'auront jamais de fin.

Oüy Ame Chrestsenne, il nous a ra-
cheté

cheté au prix de son Sang, qu'il a donné non pas en partie, mais jusques à la dernière gouttelette, qui a paru du costé de son cœur. Je ne dis pas pour un qui l'auroit eu en reverence, mais pour un qui le foulleroit & blasphemeroit, non par mégarde & à l'insçeu, mais à dessein & par malice, non par une habitude mauvaise & inveterée, mais inventée à plaisir & par despit. O excez de bonté & misericorde d'un Dieu ! ô catastrophe horrible ! ô impieté d'une creature !

Autrefois le Patriarche Noë durant le deluge ouvrit la fenestre de son Arche, ayant apperceu quelque serenité de l'air, & lascha son corbeau pour éprouver si quelque arbre ou montagne seroit découverte par la diminution des eaux, lequel ayant oublié le benefice de sa liberté laissa son maistre sans service, s'envola sur quelque cadavre flottant sur les ondes, & s'en faoula sans y retourner; mais la colombe qu'il envoya pour la seconde fois ne manqua pas à son devoir, car elle apporta dans son bec un rameau d'olive verdoyant, qui réjoüit le bon Patriarche de son retour, & la receut avec toute sorte de careffe.

A ce que je vois, le pecheur est bien
loin

loing de ceste fidelité de la colombe,
mais bien fort ressemblant à ce corbeau,
dont la couleur represente l'indignité &
tout ensemble l'impiété d'une Ame cri-
minelle, car si le corbeau apres avoir esté
sauvé du deluge des eaux a negligé son
libérateur, le pecheur tiré des abysses
de son neant, ou le Tout-Puissant l'eust
pû laisser, incapable de tout bon-heur,
neglige son Createur, secoüant le doux
joug de son service par le mespris de ses
ordres & de sa volonté tres-juste : à quoy
s'ensuit l'obligation à la mort eternelle.
Mais le Sauveur par sa bonté, dans le de-
luge de son Sang, luy donnant la liberté
des enfans de Dieu, pour le sauver de ce
deuxiesme abysses, il le mesprise, aimant
mieux se vautrer au deluge des ordures
de ses concupiscences, comme ce cor-
beau, se jettant sur les cadavres des biens
du mode, méconnoissant de tant de bien-
faits d'un si glorieux Patriarche de
Bonté.

Or sus donc Ame Chrestienne, il vaut
bien mieux imiter la fidelité de la colom-
be, & rendre avec joye les devoirs à un
si bon Maistre, car selon Saint Augustin
le peché est un mal si grand, que les An-
ges avec tous les bien-heureux, mêmes
tout

tout ce qui est de parfait en bonté & beauté, s'il estoit menacé de sa ruine, cela seroit plus souhaitable que la moindre injure ou peché veniel, commis contre la Bonté souveraine de Dieu. Voicy ces

Aug. mots. *Pecher c'est desbonorer Dieu, ce que l'homme ne doit pas faire, encore bien que tout devroit estre rendu à son neant, excepté JESUS-CHRIST qui est Dieu & Homme.* Ne voulant pas mesme excepter la Vierge Mere, d'autant que l'honneur qui doit estre consacré à Dieu en mesme tēps qu'il se perd par le moindre peché, touche de près la Divinité & la gloire de sa personne: les biens & perfections quelles qu'elles soient des pures creatures, ne posant aucune perfection en Dieu, & le mal diminuant pour ainsi dire autant qu'il peut l'autorité de la Majesté Divine dans l'estime du pecheur qui se convertit du costé de la creature, au mépris du Createur & de ses Preceptes. Que si la moindre offense cause ce malheur, que dirons nous des plus enormes crimes qui se commettent si facilement & en si grand nombre, certes l'esprit humain ne pourra jamais en comprendre l'indignité, ce pourquoy je vous laisse dans cette pensée priant avec le Roy Prophete que Dieu
que

& de l'effet du peché, Ch. II. Med. I. 65
que vous meprisez, Charge vostre face
d'ignominies, afin que vous cherchiez en re-
verence son Saint Nom.

MEDITATION II.

*De l'impudence du pecheur osant offenser
Dieu en sa presence.*

LA Foy nous enseigne que Dieu par
son immensité remplit le Ciel & la
terre, & qu'il est en tout lieu, de trois
sortes de façon, sçavoir par présence, par
puissance, & essence. Je dis par présence,
car il connoit intuitivemēt les choses les
plus reculées de nos sens, telles que pour-
roient estre nos plus secretes pensées. Ain-
si le dit S. Paul, en ces termes: *Tout est dé-*
couvert à ses yeux. Et comme dit le Pro-
phete. *Je remplis le Ciel & la terre dit le*
Seigneur.

Il est en tout lieu par puissance & ope-
ration, car il produit tout, estant pro-
duit il le conserve, le conservant, il le
gouverne. *Il opere tout dans tout,* dit l'A-
postre; rien ne pouvant estre ne soit que
par sa Toute-puissance il soit produit,
conservé, ou gouverné, parce que selon
le Sage: *Il arrive d'un bout à l'autre forte-*
ment, & il dispose le tout avec douceur. Tel-
lement

lement que rien ne se fait à son insceur, parce que tout doit estre dirigé selon ses ordres, car rien ne peut estre dans la nature qui n'ayt part à ses douceurs.

Il est en tout lieu par essence, substance, ou grandeur de sa nature, comme dit Jeremie, remplissant le Ciel & la Terre de son essence. Et selon Saint Augustin : *Dieu est dans tous les coings de l'Univers, cōme une Ame est dans tous les membres de son corps, presente par sa puissance & par sa nature.* Nonobstant quoy le pecheur est bien si effronté, & si impudent, qu'il ose commettre ses saletez à la face du Seigneur, & luy perdre le respect deu à sa Majesté Divine par injures, & affronts indignes ! ô aveuglement ! ô impudence noire ! mais j'entends qu'il me dit que c'est dans des choses de peu de consideration, & que Dieu les pardonne fort facilement, comme estant d'une misericorde infinie. Il est ainsi : mais cela ne se peut faire sans la disposition requise qui doit estre un veritable regret où une douleur surnaturelle de l'avoir offensé, avec un propos pour le moins virtuel de n'y plus retomber, qui doit estre dans la preparation de l'Ame, car pour le plus souvent par coustume, le pecheur
s'ap-

s'approche du Prestre pour se confesser, & c'est une chose deplorable, que n'ayant que des pechez veniels, à plus forte raison, s'il a des mortels, faute de cette preparation necessaire pour recevoir l'absolution, la Confession sera de nulle valeur & sacrilegue, pour n'avoir supposé la matiere requise à ce Sacrement, qui doit estre le peché commis, legitiment confessé, & veritablement detesté par une douleur surnaturelle, qui seule peut constituer une attrition, comme dit fort bien le Sacré Cōcile de Trente en ces termes: *C'est un don de Dieu & un mouvement du S. Esprit, non pas qui reside dans le cœur mais qui pousse & frappe pour y entrer.* Estant assure d'une certitude de foy, que le peché soit-il mortel ou veniel, pour petit qu'il soit, est un acte qui deplaist à Dieu, & par consequent detestable, parce que son honneur & respect luy est osté à la face, qui en telle consideration, est une espece de contumelie. Le Sacré Concile requiert aussi en ce cas l'espoir d'obtenir le pardon, & le propos d'eviter les occasions de ne plus l'offenser, ce qui est compris virtuellement dans le regret s'il est veritable qu'on a, d'avoir offensé son Dieu.

Ses. 14.
c. 4.

En outre, je dis, que si les motifs de la douleur sont seulement naturels, comme par exemple, si une jeune fille estoit triste d'avoir perdu son honneur, ou d'avoir encouru la disgrâce de ses parens, ou bien les menaces & le sujet de la punition, ou pour n'oser paroistre en public à raison de l'infamie: si un larron est triste d'avoir commis le larcin, parce qu'il craint d'estre apprehendé, ou l'estant, il est triste d'avoir commis le larcin, à raison des peines qui luy sont préparées, comme le gibet ou les foüets publiques: si une personne mariée s'accuse avec larmes des pechez commis, à raison de la dureté du mary, ou du mauvais mesnage & gouvernement de sa famille; soit pour querelles, ou prodigalité de biens par les yvrongneries, & partant donne ses larmes pour tel respect; la Confession, si l'erreur n'est corrigée est de nulle valeur, & sacrilegue; jugez ainsi d'un yvrogne triste pour son infamie, ou de l'indisposition de son corps; ou bien de ses folietez, ou de l'argent depensé & perdu, & ainsi d'un autre pour des injures receuës & données, seulement parce qu'elles sont injures du prochain, qu'il aime, ou veut aymer humainement, sans diriger la

de l'effet du peché. Ch. II. Med. II. 69
la pensée vers Dieu qui le commande,
toutes ces larmes dis-je, sont inutiles com-
me estant purement naturelles & humai-
nes, & par conséquent impropres à de-
tester l'offense de Dieu, ou l'obligation
à la peine du peché, establie de la part de
Dieu pour humilier le pecheur, pour
quoy les Sacremens sont seulement insti-
tuez, comme estant de foy surnaturel, &
non pour detester l'offense d'une person-
ne seulement humaine, ou les peines pa-
reillement encouruës, tout quoy n'est
que naturel & au dehors de l'intention
Divine.

Je dis cecy pour obvier aux abus de ce
sicle qui trop tard seront eternellement
deplorez, à raison des ignorances gros-
sieres & facilement vincibles, si la dili-
gence estoit de s'informer du salut
& du veritable service de Dieu, à
quoy nous sommes tres-estroitte-
ment obligez, mais l'esprit du mon-
de veut sacrifier à Moloch, avec l'encens
des nouveautez du temps, s'estudiant
plustot aux inventions humaines, & va-
nitez du sicle, pour ne pas dire aux chan-
sons scandaleuses & lubriques, dont le
plus souvent les cervelles sont remplies.
Mirez vous icy, Lecteur, vous en estes.

70. *Partie I. De la Nature,*
si non du tout au moins en partie.

De plus ceste sainte instruction est
est même necessaire de necessité de moy-
en, à ceux qui tombez dans les pechez
mortels ou veniels, pretendent recevoir
l'absolution au moyen du Sacrement de
Penitence, & particulierement je veus
icy admonester plusieurs Ames devotes,
& Religieuses, afin que dans leurs fre-
quentes Confessions elles se gardent fide-
lement de semblables inconueniens, car
il vaudroit mieux, & il seroit plus sou-
haitable, n'ayant que des pechez veniels,
d'être seurez de la Confession & renvoiez
avec de l'eau benite à la Communion,
que d'y estre admis avec peril de la nulli-
té d'un Sacrement de si haute consequen-
ce, car souvent faute d'un propos veri-
table quelquefois peu apprehendé de
personnes d'un esprit foible ou distraits
de quelque passion, ou bien à raison d'un
repentir mal conceu, ou faute d'un exa-
men de conscience necessaire, ou de l'hu-
milité & integrité requise, comme j'ay
icy allegué; on admet une grande irre-
verence qui souille l'Ame d'un sacrilege
mortel, à quoy si le penitent fait une se-
rieuse reflexion toutes les fois qu'il s'ap-
proche du Prestre, il sera bien tost fait
un

& de l'effet du peché. Ch. II Med. II. 71
un Ange de lumiere d'un esprit de tenebres qu'il est, par ses aveuglemens.

Mais rentrons en la matiere d'où je m'estois écarté, pour dresser l'intention des penitens, qu'ils doivent observer toutes les fois qu'ils ont besoin de reconciliation, & disons Ame Chrestienne que tout homme vit en Dieu selon ce que dit l'Apôstre en ces termes : *C'est en vous que nous avons la vie, le mouvement & l'estre.* ^{17. v.} ^{18.} ^{18.}
Nous ne pouvons donc subsister sans luy, ny en vie, ny en estre, pour lequel conserver, il ne veut pas estre esloigné de nous, mais tousiours il veut estre prest à nous maintenir, ainsi que nous enseigne le Psalmiste, quand il dit : *Dieu est à ma droite, afin que je ne sois pas émeu.* ^{Ps. 15.} Et nous vivons de telle sorte aujourd'huy, que nous n'avons pas honte de Dieu, sans nous soucier aucunemēt de son œil, ny de sa Justice, mais seulement des hommes; semblables à ces vieillards criminels de la chaste Susanne, qui sçachans que les portes du verger étoient bien fermées s'éjoüirent d'estre à l'abry de cet œil du monde, sans se mettre en peine de la science de Dieu qui jette à plomb ses rais pour découvrir toutes choses. Ainsi David apprehendoit d'avantage l'œil d'Urie qu'il

qu'il fit exposer aux premiers chocq pour en estre quitte au plustot, que la Justice Divine vengereffe de ses crimes: peu ressemblant à cette genereuse Penitente qui dans la conversion n'apprehendoit aucun respect du monde, n'ayant honte que de son Dieu à qui elle eut recours, cōme à son Medecin, rien ne la pût empêcher de poursuivre sa pointe, non pas les paroles du monde; non les ruses des Courtisans dans la compagnie des Dames, non pas même les dures reproches du Pharisien, ny la honte de tous ceux qui banquettoient dans sa maison: elle n'a de de la honte que pour ses pechez, & se prosternant aux pieds de son divin Repara- teur, elle ne l'ose regarder au visage. Cete resolution Ame Chrestienne, vous seroit salutaire, je vous la souhaite de grād cœur pour la gloire du Createur, toutes les fois qu'il s'agira de luy faire honneur dans la fuite des offenses, car on doit negligier tout respect humain pour se souvenir de son Dieu. Voila le modele que je propose à imiter: toute Ame, c'est la Magdelene penitente qui baise les pieds de son Sauveur, témoignant qu'elle veut suivre ses pas sacrez qu'elle void impriméz au chemin du salut; car nous devōs
tenir

tenir le même chemin qu'il a frayé dans sa vie mortelle, si nous prétendons d'arriver à l'immortelle, où il est confidant nos pas, pour voir si nous sommes dignes de son séjour: ouy voilà le changement que je souhaite à un chacun.

Si donc auparavant nous marchions avec orgueil & à teste levée, la face pleine d'effronterie, la mine bouffie d'impudence, donnant par tout des ceillades impures, voyons ce beau miroir d'une Ame vraiment penitente, la voicy avec un visage mortifié, un front plein de vergogne & de respect, une façon toute modeste, les yeux changez en un torrent de larmes, arroufant les pieds sacrez du Sauveur du monde.

Dans la Loy ancienne Dieu vouloit expressement que personne ne fut si téméraire que de comparoistre vuid & sans present devant sa face, considerons donc cete Majesté ravissante qui nous regarde, & faisons luy offrande des onguents les plus riches de nos Ames, pour le maintien de son honneur, & pour vanger de la sorte sa querelle, un chacun fasse des mieux selon son pouvoir, puis qu'on luy en veut jusqu'à une telle impudence, afin d'avoir le bon-heur de
nous

nous conjoûir dans un changement de vie, puis que l'ablinthe des passions criminelles doit estre metamorphosé en douceur, les épines en rosiers, les puantes en parfums tres odoriferans, les infections de l'ame en cyvettes, & les poisons en potions salutaires. Autrement l'impudence de l'esprit causera une eclipse dans l'Ame pour l'irreverence qui se commet à la face de la Majesté Divine, aussi long temps que l'estat du peché subsiste.

Et afin qu'une vifve apprehension même d'un peché veniel, dont l'homme ne fait pas grande estime, nous dispose à en recevoir l'absolution legitime, considerons si un Roy avoit fait sçavoir à tous ses sujets qu'une action de peu de consideration comme seroit un mensonge leger de plaisanterie, ou de pareil badinage, ne luy seroit pas agreable, pour une antipatië qu'il auroit à de semblables actions, quoy que pourtant il n'eut pas établi aucune loy prenale contre ceux qui les auroient commises; que diriez vous? Si en sa presence à même temps un de la lië du peuple, l'entendant publier contreviendroit à ce cōmandement en la presence du peuple, ne seroit-il pas coupable d'une grande irreverence & d'un mépris

de l'effet du peché. Ch. II. Med. II. 75
mépris de la personne du Roy, avec le
scandale de la populace ? assurement
qu'il témoigneroit pour le moins le peu
de soing qu'il auroit des ordres de son
Roy: Ainsi Dieu par sa Loy eternelle
nous fait scavoir qu'un mensonge leger,
quoy que ce seroit pour eviter une gran-
de querelle, luy deplait, parce qu'il est
de sa nature mauvais, n'ayant aucune
circonstance par ou ce puisse estre une
action honneste & licite, & partant e-
ternellemēt déplaissant à Dieu; & nonob-
stant cette connoissance, nous nous re-
solvons si souvent à le commettre aussi
bien que d'autres semblables actions le-
geres, non à la face d'un Roy de la terre,
mais du Roy de gloire qui remplit l'U-
nivers, comme j'ay cy dessus dit, de sa
presence, puissance, & essence. Pensez
à cela Ame Chrestienne & croyez qu'on
n'est pas moins coupable devant Dieu,
qu'auprés des hommes, mais que les mé-
pris croit à proportion de la personne, &
Majesté offensée.

Que s'il y a, soit icy soit ailleurs, un si
grand nombre d'actions qui se commet-
tent continuellement dans cette vie, par
les hommes au mépris du Createur ?
Voyez s'il n'a pas bonne raison de les
punir.

punir ou en cette vie, rigoureusement par guerre, peste, famine, maladies, & mortalitez, comme il a fait autrefois la curiosité du Roy David (faisant le denombrement de son monde par quelque esprit de vanité, que les sçavans ont reputé venielle) par la perte de soixante & dix mille personnes qui moururent en trois jours; ou bien dans l'autre par les flammes purgatives, dõt les moindres peines surpassent les plus grands maux du monde, car il n'admettra rien de souillé au Royaume des Cieux. Voyez en fin s'il punit de ceste façon les moindres fautes, comme on doit prevenir ceste impudēce par une esprit de la crainte, & si elle est admise, la reparer au plustot par un véritable repentir, ou par des exercices de bonnes œuvres & gain pieux des Indulgences. Autrement que deviendrons nous à la fin ? certes à un esprit impudent contre son Dieu, luy qui n'est qu'un ver de terre, & un neant de confusion, ne peut arriver que ce, dont le menace le Sage, quand il dit : *Parce que tu as méprisé le Seigneur à sa face pourtant s'en veut il mocquer, afin que sortant de ce monde; tu sois à jamais en opprobre & avec confusion au rang des morts, car Dieu détruira le pecheur*

347.4

& de l'effet du peché. Ch. II. Med. II. 77
cheur avec son peché. Mais pour obvier à
ce malheur, je supplieray avec le Roy
David. *Seigneur faites nous voir nos im- ps. 86*
pudences, & remplissez nos visages d'igno-
minie, & nous adorerons vostre S. Nom.
Sçachant bien que rien ne nous humilie-
ra d'avantage que la connoissance de no-
stre extreme vileté.

MEDITATION III.

De l'impieté du pecheur, osant desirer l'a-
neantissement d'un si bon Pere.

C'Est un grand malheur de voir que
le pecheur est si effronté que d'offen-
ser Dieu en face, mais le pis de tous, est
d'estre reconnu pour une impie & d'une
telle impieté, qu'autant qu'il est en sa
puissance, il est parricide de son Dieu.
Voyez en premier lieu comme Dieu est
le Pere d'un chacun, & puis l'impieté du
pecheur, & vous verrez son parricide.

Selon les Theologiens tout homme est
capable de trois sortes d'estre, sçavoir de
l'estre naturel, de l'estre de la grace, &
de l'estre de gloire: Selon ce triple estre
Dieu est appelé legitiment nostre Pe-
re, & nous ses enfans, non pas selon la
nature, (car en telle qualité il n'en a
qu'un

qu'un seul qui est JESUS-CHRIST) mais bien ses enfans par adoption. Selon l'estre de la nature nous sommes ses enfans adoptifs, d'autant que nous avons esté créez à son Image, afin dit S Augustin, *que dans la gloire nous soyons semblables à son Fils selon la nature.* Selon l'estre de la grace nous sommes ses enfans par adoption, d'autant qu'estans rebelles & depravéz par le peché, il a voulu par une bonté paternelle nous envoyer son Fils, pour laver de son Sang nos propres crimes, & nous adopter à l'heritage de la gloire. Selon l'estre de la gloire nous sommes appelez ses enfans adoptifs, parce qu'il nous a donné son Esprit par qui nous avons espoir d'arriver à la Resurrection glorieuse de nos corps pour jouir de la félicité éternelle avec luy & son Fils. D'où vient que selon ces trois raisons principales, il n'y a rien qui nous doit estre plus cher que cét adorable nom de Pere, en qui nous devons avoir une confiance totalemēt filiale, parce qu'il agit avec nous comme un Pere véritablement miséricordieux avec ses enfans; car si un Pere ou une Mere, dit Saint Augustin au lieu icy preallegué, peut oublier ses enfans pour n'avoir pas compassion d'eux, ou

fi

Aug.
serm.
13 de
verb.
apost

& de l'effet du peché. Ch. II. Med. III. 79
si nous avons perdu le titre de véritables
enfans, le Seigneur n'aura pas pourtant
perdu le nom d'un bon Pere, pour ne le
pas souvenir de nous: En second lieu
pour les mêmes raisons nous sommes ad-
monestez de l'excellence de nostre natu^{re} *Io. 3.*
Voyez dit Saint Jean: Quelle charité le
Pere celeste a eue pour nous, de nous donner le
nom d'enfans de Dieu, & de faire qu'en ef-
fet nous le soyons, non de la volonté de
l'homme, mais nez de Dieu même. Car
selon l'Apostre nous n'avons pas un ef-
prit de servitude ou d'esclave, mais d'a- *Io. 1.*
doption; en quoy nous pouvons dire &
l'appeller doublement Pere. De plus nous
sommes enseignez de la part de Dieu par
des preceptes salutaires, comme nous li-
sons à la preface de la Messe, quand nous
voulons prier, de dire: Nostre Pere qui est
és Cieux vostre Nom soit sanctifié, &c. Oüy
que ce nom de Pere soit en haute estime
& reverence auprès de nous, afin que
nous soyons avertis de ne degenerer ja-
mais d'un si bon Pere, de qui nous de-
vous porter les véritables images, non pas
quant à la representation de la personne;
mais selon l'imitation des mœurs & ex- *Act.*
pressions des vertus qui nous doivent ren- *17.*
dre conformes à l'image de son Fils, &
puis

puis que nous sommes de sa race, comme dit l'Apôtre, nous devons maintenir l'honneur de nostre naissance, sans degenerer d'un naturel, qui est de telle noblesse; que Dieu ne forcera jamais personne pour l'attirer à foy, car encore que ce Pere tres-benin semble pouffer un chacun au salut, voulant que tous soyent sauvez, il ne jugera pas toutesfois digne du salut, celuy qui n'aura point esté éprouvé volontaire, c'est à dire desireux de son salut, car lors qu'il donne quelque terreur, envoyant des maladies ou autres semblables afflictions, son dessein est de nous faire volontaires & desireux du salut, ne nous voulant pas sauver malgré nous: aussi son procedé est de faire du bien à ceux qui le desirent, non pas à ceux qui ne s'en soucient; & ce d'autant plus largement & avec plus de liberté pour ainsi dire, que ceux qui le reçoivent en feront grande estime, car toute Ame doit connoistre que d'avoir en recommandation son salut, c'est une des choses que Dieu a passionnément desiré: Que s'il n'a rien tant aimé? que vous en semble, devons nous avoir rien de plus cher apres Dieu que nostre salut? rien moins, car si nous aimons Dieu & ses
Saints

& de l'effet du peché. Ch. II. Med. III. 81
Saints, le salut de nostre Ame nous sera
donné pour recompense.

Le devot S. Bernard pour nous inviter *Ber. ser. de deb. quad.*
à un amour reciproque nous forme un
idée assez curieuse de cet excés d'amour
de Dieu en nostre endroit, car il dit, que
si en nous se retrouvoit la vie de tous les
enfans d'Adam, & les jours de tous les
siecles, avec toutes les souffrances des
Martyrs qui ont esté, & qui seront jus-
qu'à la fin du monde, toutes les genereu-
ses resolutions ne feroient rien en com-
paraison de ce que Dieu a operé en son
Fils pour nostre salut.

Lors donc que nous aurons donné tout
ce que nous sommes, & tout ce que nous
pouvons, tout cela ne sera que l'apparen-
ce d'une étoille en comparaison d'un So-
leil, ou comme un goutte d'eau en com-
paraison d'un grand fleuve, ou bien un
grain de poussiere conféré avec une mon-
tagne demesurée. O dignation grande
& plus qu'estonnante d'un si bon Pere
pour un enfant si denaturé & si impie !
Voila mon Ame des raisons tres-puissan-
te pour nous persuader la verité d'une
bonté paternelle que Dieu a pour nous,
& toy pecheur voicy la source de ton im-
pieté.

Il est ton Pere par creation ; car il t'a fait à la ressemblance & pour ainsi dire moulé dessus la forme de sa nature Divine, mais par le peché tu as effacé & delabré cete belle image, la rendant plus abominable que tous les demons, oüy d'avantage que tout l'enfer.

Il est ton Pere à titre de Redémption, & quand à l'estre de la grace, & je vois que Saint Jean t'appelle *Engeance de viperes, fils du diable*, & non sans raison, car si tu operes les œuvres du diable tu communique avec eux, & tu ne peux être que de la race d'un pere de mensonge, avec qui tu partageras enfin une fois son heritage à ton malheur ; & si tu veus sçavoir le sentiment d'un Prophete, tu luy sembles un enfant d'Egyptien noirci par tes crimes, qui devoit estre par l'innocence blanchy comme un Israélite.

Il est ton Pere à titre de glorification, car il a preparé sa gloire pour tous les hommes qui le voudront imiter. Que si tu aime la superbe ou l'envie, n'est tu pas enfant de Satan ? Si l'impureté n'est tu pas enfant de Sodome ? Si méchant ou impie, n'est tu pas enfant d'un serpent qui jette son venin ? Oüy pecheur voila ta naissance, voila ta noirceur : le Prophete nous

nous le fait entendre quand il dit de la part de Dieu en termes expres: *Si je suis* ^{Mal:} *vostre Pere où est mon honneur?* Est ce l'honorer que de vivre de la sorte, ou bien honorer le Satan pour le respect de qui tu l'offenses? O parenté noire! ô impieté detestable, & abominable! c'est en vain d'oc que tu voudras te glorifier d'estre du nombre des enfans de Dieu & sectateur des Saints! c'est en vain que tu te glorifieras d'estre fidele, & avoir des Patriarches, & des Docteurs, assurez & inbranlables pour la fermeté de la veritable Religion, si tu n'aimes la verité en imitant leurs vertus: au contraire tu seras reputé pour un enfant noir, parce que tu fais les crimes dont ton Ame tient la couleur, car l'éclat & la splendeur du Pere, ou du Docteur ne profitera pas à l'enfant, ou au disciple, soit il de la Religion ou non, s'il est seulement de nom, heritier, ou écolier; & non de vertu & preud'homme.

Ce que dit Saint François est digne de consideration lors qu'il nous enseigne, que plusieurs ont esté par leurs vertus estimez grands en noblesse, mais que beaucoup d'autres aspiroient d'estre en estime faisant le recit seulement des gene-

84. *Partie 1. De la Nature,*
rositez & actions heroiques des hommes
vertueux.

Oüy Ministres flatteurs vous preten-
tendez d'avoir la Foy de JESUSCHRIST,
mais c'est par de fausses imaginations &
apprehensions fantastiques, car vous a-
voüez qu'il a jeusné quarante jours &
autant de nuits, & vous ne voulez pas
imiter sa Vie; même ce qui est damna-
ble entre vous, c'est que vous imitez le
Satan qui promettoit au Seigneur tous
les Royaumes, pourveu qu'il le voulût
adorer, car vous permettez des libertez
damnables à vos sectateurs, & sous bel-
les promesses vous voulez seduire les Ca-
tholiques, ainsi que vous entretenez les
vostres, leur enseignans que Dieu n'a
deffendu aucune viande, afin de les per-
suader à ne pas jeusner, ny observer un si
Saint Carême & si religieusement insti-
tué, comme devant servir d'une pieuse
disposition, & Tres-Saint preparatif à
la Communion du Corps & du Sang de
JESUS-CHRIST, de qui nostre Mere la
Sainte Eglise, veut faire profession d'i-
miter la Vie, afin que mortifiant la chair
& relevant l'esprit, nous puissions effacer
les crimes, acquerir les vertus, attendant
les recompenses promises que nous ne
pou

de l'effet du peché. Ch. II. Med. III. 83
pouvons obtenir, sinon par les merites de
JESUS-CHRIST, ainsi nous observerons
le dire de l'Apostre qui veut que Nous
nous degagions de tout ce qui nous appesantit, ^{Heb¹²}
& des liens du peché qui nous serre si
étroittement, afin de courir par la patience
dans cette carriere qui nous est offerte, jet-
tant les yeux sur JESUS-CHRIST, comme
sur l'Authent & le Conformatteur de la
Foy.

Oüy mauvais Chrestiens vous preten-
dez d'estre enfans de Dieu & coheritiers
avec luy, & ses Saints, & vous ne ren-
dez aucune peine pour les imiter; sca-
chez enfin que les Patrons que vous in-
voquez, & le Seigneur que vous mespri-
sez, seront les Juges de vos impietez &
parricides criminels: puis que toutes les
fois que vous offensés mortellement, vous
recherchez jusques à la mort le Createur
que vous devez adorer pour Immortel.

Oüy prenant la place d'un nouveau
Herode vous voulez perdre JESUS-
CHRIST: non cét Enfant de l'estable,
mais ce Souverain regnât dans les Cieux;
son Sceptre, ny sa puissance ne vous ag-
gréent point, parce qu'il peut exiger rai-
son sur les crimes pour s'en vanger en
son temps, pourtant voulez vous secouïer

son joug : oüy , s'il est possible, qu'il soit
 debouté de son Throsne ; & parce que
 cela ne peut être , pourtant entrez vous
 en furie , vous le haysez pour sa trop
 grande puissance , & ne pouvant autre-
 ment , vous le bannissez de vostre cœur ,
 vous le meurtrissez autant que vous pou-
 vez , lors que vous suffoquez en vous
 cete Image Divine qui est la Charité.
 Saint Bernard le dit en ces termes : Cho-
 „ se horrible ; le pecheur persecute à ou-
 „ trance son Autheur , car autant qu'il
 „ peut il met les mains sur son Dieu , il
 „ le tuë de sa propre volonté , car il
 „ voudroit determinement que Dieu
 „ n'auroit point le pouvoir de prendre
 „ vengeance de son crime , ou bien qu'il
 „ n'eust pas la volonté de le punir , ou
 „ même qu'il n'en eust connoissance.
 „ Il vaudroit donc que Dieu ne fust pas
 „ Dieu, ou qu'il fust injuste pour ne pas
 „ punir , ou enfin ignorant : Mais si le
 pecheur estoit en la place de Dieu pour
 faire reüssir le tout selon ses volontez , as-
 seurement qu'il luy semble que son affai-
 re iroit des mieux : ô ! cruelle mais exe-
 crable malice, que de vouloir attenter sur
 le Tout-Puissant , luy oster sa sagesse, le
 priver de sa Justice autant qu'on peut,
 luy

*Ser. ser
 de Res.*

Et de l'effet du peché. Ch. II. Med. III. 87
luy pocher l'œil de connoissance, enfin
luy enviant sa nature & son estre; cons-
pirer pour ainsi dire à sa ruine. Voila
Ame Chrestienne ce qui nous devoit
estre toujours devant les yeux, pour pre-
venir sa rigueur au jour de vengeance,
d'où il n'y aura pas d'appel pour pouvoir
obtenir quelque maintenüe contre tant
d'offenses & impies parricides, car on ne
luy peut aucunement resister à raison de
sa main Toute-puissante qui nous fera
succomber à sa Sagesse, à qui ne manque
le moyen de faire voir les effets de sa
Justice, quand il a dessein de punir. Et
puis que tu luy as poché souvent l'œil de
sa connoissance, tu seras aussi privé de
l'œil de sa misericorde lors qu'il se moc-
quera de toy au milieu des malheurs,
pour à quoy vouloir obvier grand
Dieu, je vous conjure de vouloir cou-
vrir nostre face de nos ignominies, lors ^{ps. 82}
qu'on peut esperer la conversion pour ne
pas ressentir les effets de vostre colere
dans l'autre vie, où il n'y a plus de resour-
ce; & nous aurons le bon-heur *de sanctifier*
vostre Saint Nom, par une diligente re-
cherche qui ne nous peut que recréer par
sa douceur.

MEDI

MEDITATION IV.

*De l'ingratitude du pecheur, au mesme temps
que Dieu luy est le plus obligéant.*

2.
20.
Reg.
12.
11.

LA plus grande honte que receut David, fut lors que le Prophete Nathan le tança de son peché luy faisant une liste de toutes les graces qu'il avoit receuës du Ciel, nonobstant quoy il avoit payé son Dieu d'une noire ingratitude, voicy quelque terme de la reproche faite au nom du Seigneur. *Je t'ay consacré dit-il, Roy sur Israël & je t'ay delivré de la main de Saül. Pourquoy donc as tu mesprisé ma parole jusqu'à là que de faire ce mal en ma presence?* Ce qui fut cause qu'il dit son *peccavi Domino* reconnoissant d'avoir offensé son Seigneur. Aussi voyons nous dans la Sainte Escriture, que les Prophetes n'ont pas un plus fort argument pour confondre les peuples, que de proposer les bien-faits que Dieu verse continuellement sur ses creatures.

En effet, il n'y a personne qui n'ayt expérimenté la Bonté de Dieu, soit dans le pardon des pechez, comis contresa Divine Majesté. Soit dans l'evasion des peines & quantité de perils ou où eust tombé, si
par

par la grace il ne les auroit prevenus, soit dans cete adorable longanimité qu'il a pour tous pecheurs qui perseverans dans les crimes l'un plus, l'autre moins, selon sa douce providence ne les veut prendre ou punir, mais les attendre long temps à penitence, afin qu'ils puissent rencontrer le pardon & le salut à son grandissime contentement: puis qu'il a préché luy même, *qu'il y aura joye entre les Anges sur un pecheur penitent.* ^{Lucas 15.} D'où vient, que pour un de ses benefices nous devons rendre de graces immortelles, & glorifier le Seigneur, dit le Sage, selon nostre possible, d'autant que son admirable magnificence, nous devancera de beaucoup. ^{Eccle. 43.} Afin que nous l'exaltions, selon nos pouvoirs en le benissant parce qu'il est au delà de toute loüange.

Le premier peché que le Prophete Esaye a impropere à l'Antiquité par un cōmandement exprés de Dieu, q'a été l'ingratitude, comme un des plus detestables devant Dieu, voicy ces termes qu'il annonce tout ébranlé, ne scachant pour ainsi dire à qui s'adresser: *Cieux entendez moy, terre prestez vos oreilles à une tres juste plainte, j'ay elevé des enfans avec tous les soins passibles, qui apres m'ont méprisé* ^{Is. 1.}

prise, neantmoins le bœuf connoit son possesseur, l'Asne la creche de son maistre; mais mon peuple ne m'a pas reconnu. En effet si le pecheur faisoit un denombrement des bien-faits qu'il a receus les cōferant avec les revoltes & rebellions commises contre la Providence & Justice Divine, il verroit bien-tost l'excès de son ingratitude, de combien de trahisons il est coupable, & de quelle punition il est digne, car le bon Sauveur n'a pû faire d'avantage allentour de sa vigne, je dis de son Ame, qu'il n'a fait, pour le conduire au salut; mais au lieu de produire des grappes & des raisins de benediction, elle a donné des chardons & des buissons d'épines, n'apprehendant pas qu'ils seront un jour les instrumens de sa juste colere pour la brûler eternellement.

Si les Payens ont osé dire qu'appeler un homme ingrat ce seroit accumuler sur sa teste toute sorte d'injures, J'oseray bien dire en Chrestien, que comme c'est une belle & solide vertu que la memoire du benefice receu, ainsi il n'y a pas un vice plus abominable devant Dieu & les hommes que l'ingratitude. Je dis même que ce vice est plus que d'une beste. car nous voyons que les animaux sont
pouffez.

¶ *De l'effet du peché, Ch. II. Med. IV. 91*
pouffez par je ne ſçay quel inſtinct à re-
connoiſtre ceux qui leur font du bien ;
comme on lit d'un Dragon qui après a-
voir eſté élevé avec un jeune garçon en ^{Scapto}
une Cité d'Acaië, fut mis en liberté, & ^{con.}
renvoyé au deſert, pour eſtre d'une ſi de-
meſurée grandeur que les hommes en
avoient horreur ; entre temps le jeune
garçon étoit en âge de l'adoleſcence lors
que retournant de quelque ſpectacle cu-
rieux, & paſſant à travers d'un bois ren-
contra quelques voleurs, contre leſquels
il fut obligé de crier à l'ayde, ce qu'enten-
dant, ce Dragon qui eſtoit là aux en-
virois, il accourut tout en furie, ce qui
le mit en grande peine, mais ayant
chaffé ce voleurs & en défait une partie,
il conſerva ſon bien-faiteur qu'il avoit
reconnu de la voix.

Quoy de plus furieux qu'une Panthe-
re ? Quelqu'un ayant aſſiſté à delivrer de
petits Panthereaux d'une foſſe, la Mere
approcha de cét hōme & ſe fit compagne
de chemin, le fétoya de queue & de teſte,
& le mena hors des lieux deſerts pour le
mettre en aſſurance des autres beſtes
ſauvages & carnaciers.

Ainſi nous liſons d'un Lyon furieux
lequel fut aſſiſté par Androdus chasseur,
qui

qui le rencontra par mégarde dans sa caverne, & luy arracha une épine de la patte, qui pour reconnoissance nourrit cét homme de plusieurs sortes de venaisons; lequel, quelque temps apres estant retourné à Rome, fut exposé aux Lions pour en estre devorez, à raison qu'il avoit commis quelque crime, où ce Lion qui avoit esté attrapé entre-tant par des chasseurs, le reconnoissant, ne le voulut aucunement toucher, & le caressa de toute façon: ce qui fut cause qu'ils furent tous deux mis en liberté, & pour une memoire solemnelle Androdus mena son Lion par les ruës qui le sui voit comme un chien domestique, le peuple disant: *Voila le Lyon qui a esté l'hoste de l'homme, voila cét homme qui a esté le medecin du Lyon.*

Que si telle reconnoissance peut animer des bestes brutes & sauvages, en quelle cathégorië logerons nous l'homme ingrat, de qui nulle courtoisie ne peut animer l'insensibilité? Je ne scaurois mieux le comparer qu'à un monstre de la nature, car un centaure ou bien un homme avec une teste de poisson est à admirer, parce que toute chose semblable combat la nature; mais un chien ou

un Lyon qui sont selon la nature, on ne les admire pas. Ainsi on n'admire pas les pechez qui proviennēt de la corruption de la nature, sçavoir la colere, la superbe, la gloutonnie, la lubricité & autres, mais si nous parlons de l'ingratitude, l'Univers la deteste & abhorre comme un monstre, car tout ainsi que c'est une chose naturelle d'aimer ceux qui nous aiment, ainsi c'est estre un monstre entre les hommes, que ne se point monstrier reconnoissant à une personne bienfaisante, particulieremēt telle que celle d'un Dieu, à qui il faut rendre amour pour amour, benefice pour benefice.

Mais mon Ame quand je me propose l'immense charité de laquelle Dieu nous a aimé & nous aimera eternellement, je ne me puis contenir de faire une demande, sçavoir qui haïssons nous lors que nous commettons un peché mortel ? n'est ce pas cet aimable Pere de qui nous recevōs tous les jours par sa liberalité nostre vie, nos vestemens, avec l'air vital ? oüy mô Ame depuis la teste jusqu'aux pieds tu es un don de Dieu : autant qu'il y a de cheveux sur les testes, ce sont autant de soins qu'il a pour le bien de ses creatures, autant qu'il y a de momens de vie,
ce

ce sont autant de benefices qu'elles reçoivent.

En premier lieu, il nous a livré à une Mere dans ses flancs pour nous donner l'estre & la vie, autant d'années à son service, dont nous nous rendons indignes autant de fois qu'il y a de momens de vie.

En outre, je dis que comme la dignité de sa bonté nous est incomprehensible, ainsi l'indignité de nostre service ne peut estre reconnuë par la foiblesse de l'esprit de l'homme, & nonobstant autant de fois que nous respirons, ou que nous souspirons, ce sont autant de benefices que Dieu nous donne, quand ce seroit au milieu des maladies les plus cuisantes que nous voudrions avoir changé avec la mort, car nous devons considerer les loyers que Dieu nous a preparez par ses merites, si nous les recevons & en usons à sa plus grande gloire. Que si Ame Chrestienne tu veux voir une chose qui semble estre incroyable & pourtant est tres veritable, la voicy: En même temps que nous offensons nous recevons les plus grands benefices, & des graces tres-avantageuses du Ciel, car Dieu faisant voir la malice du peché, il nous donne les
graces

De l'effet du peché, Ch. II. Med. IV. 95
grâces pour l'éviter, & le pouvoir pour
le combattre; c'est pour lors que mor-
tels comme nous sommes à tous momens,
nous encourons l'obligation à la mort
eternelle, si Dieu nous y vouloit precipi-
ter, ensuite de ce qui a esté prédit à nos ^{Gen 2}
premiers parens: *Au jour que vous en au-
rez mangé vous mourrez.* Oüy nous pou-
vons mourir à tout instant de vie: mais
quand en serons nous plus sujets que lors
que nous calôinions Dieu même qui nous
y oblige? oüy nous sommes lors dans l'état
le plus dangereux, puis que nous som-
mes arrivez jusqu'aux bords des abysses
eternelles, où il ne tient qu'à Dieu de
nous precipiter, car il nous retient seule-
ment par un cheveu de nos testes qu'il
fortifie, afin qu'il ne se rompe, il le serre
afin qu'il ne luy échappe; & il y met sa
main pour plus grande assurance, afin
de nous maintenir par un des plus solides
souffiens de sa protection Divine, se
reservant les secrets effets de sa Provi-
dence pour nous attendre à une legitime
penitence & sainte conversion, & enfin
au salut. Que si ce benin nourricier de
nos ames nous delaiſſoit comme il en a
de tres justes sujets, à un danger si ouvert
ou la malice nous a trainez, que devien-
drions?

drons nous? selon sa Divine Justice; quand nous le delaissons le premier, il le peut faire le deuxieme; mais il n'en veut rien faire ce Pere de misericorde & de consolation, qui nous console dans toutes nos miseres, & il prend plaisir à redoubler ses faveurs à mesure que les hommes s'en rendent les moins reconnoissans & les plus indignes. En voicy les preuves :

1. Cor.
13. A mesme temps qu'on le trahissoit, il nous a laissé tout son thresor. Je dis son Corps, son Ame & sa Divinité avec l'heritage de son Amour pour toute cete vie mortelle, ouy à mesme temps que le traître Judas salisoit ses pieds aux allées & venuës pour le vendre; il preparoit l'eau pour le nettoyer de ses ordures, dès qu'il seroit de retour, car vous sçavez qu'i luy a lavé les pieds avec les autres, Ouy un peu avant sa passion & sçachant asseurement la fuite scandaleuse de ses Disciples nonobstant leurs belles promesses, il leur baïsa les pieds qui demarcheroient si laschement de la fidelité de leurs parolles, car ils s'enfuirent tous. Il baïsa le perfide Judas lors que sa bouche vomissoit cét horrible scandale & ce blaspheme impië *Ave Rabbi. Je te saluë Maître,* & à même temps de sa prise.

Ipsè

Matt.
26.

Ipsa est tenete eum. C'est luy prenez-le. Il regarda Pierre de l'œil de sa miséricorde, lors qu'il le renioit, & le blasphemoit par execration & anatheme. *Egressus foras flevit amare.* Sortant de la chambre il commença de pleurer amèrement son peché pour ne jamais finir. Helas ! cet amant Divin pleure avec tendresse sur la ruine de Jerusalem, & pourquoy ? C'est à raison de son ingratitude, à même temps qu'elle ne veut pas reconnoistre la visite de son Libérateur. Et nous durant l'heureuse usure de ses benefices, nous mordons la mamelle qui nous a allaité, oüy nous l'exulcerons, nous la dilanions & de main & de pied au beau milieu de ses dons, nous luy donnons des coups de poignards, nous hurtons Dieu à Dieu ou par envie ou par affront, & par un sanglant mépris nous luy donnons le defy. Avec tout cecy que diray-je Chrestien ? T'appelleray-je ennemy ? non, car il te veut avoir pour son enfant, diray-je que tu es une mulle regimbante & sans esprit ? non, car tu es doué de la raison ; diray-je que tu es en furie & enragé ? non, car tu es en pleine liberté. O enfant ennemy ! ô homme enragé ! ô Ame pleine d'esprit & insensée que tu commets d'impietez.

Jer. 2. „ O Cieux, dit le Seigneur par la bou-
 „ che de Jeremie, estonnez vous, du re-
 „ proche que j'ay à faire à ces infensez, &
 „ & vous ô portes azurées de ces demeures
 „ eternelles foyez desolées de la douleur,
 „ du regret & du deplaisir que vous en
 „ devez ressentir: Mon peuple par deux
 „ insignes lâcheté m'a fait deux grands
 „ & s'est fait aussi deux grands maux.
 „ C'est dis-je qu'ils m'ont delaisié, moy
 „ qui suis la source d'eau vive, de qui
 „ tous les biens se derivent, pour s'aller
 „ creuser des cisternes, & des cisternes en-
 „ tr'ouvertes de tous costez qui ne peu-
 „ vent pas retenir une goutte d'eau. Et
 „ plus bas il ajoûte. Et tous ces defastres
 „ ne te sont ils-pas arrivez, pour avoir
 „ delaisié ton Seigneur & ton Dieu, lors
 „ même qu'il t'estoit le plus favorable.

Voila une des justes plaintes du Sei-
 gneur faite par un Prophete contre des
 ingrats, qui ne reconnoissans pas ces gra-
 ces, attribuent aux industries de la terre,
 ce qui provient des influences des Cieux.
 Vois donc mon Ame, que telles repro-
 ches te regardent de près, & sois en-
 fin touchée d'un juste creve-cœur, car si tu
 rends mal pour bien, le Sage a déjà por-
 té sentence contre toy, car il dit: *Que*

Prov.
17.

l'homme

& de l'effet du peché. Ch. II. Med. IV. 99
L'homme qui porte son ingratitude jusqu'à
rendre à son bien-facteur le mal pour le bien,
privera pour jamais sa maison de toutes sor-
tes de hon-neurs & de prosperité. Afin donc
de prevenir un malheur si funeste prie
avec le Roy penitent, *Que Dieu te rem* Ps. 32
plisse d'ignominie icy bas, afin de rencon-
trer un meilleur hoste icy & dans les
Cieux.

MEDITATION V.

Du mépris de Dieu & de sa Bonté.

C'Est un grand malheur que de s'abu-
ser de la bonté de Dieu, mais c'est
bien pis que de mépriser le donateur: S.
Bonaventure remarque pour relever nos l. 1. s. m.
pensées avec l'estime que nous en devōs Theol.
faire, que Dieu a deux sortes de noms, al. p. 2.
le premier c'est. *Celuy qui est.* Par où nous lit. 2.
est signifié qu'il a un estre absolu, & de
foy independant d'aucun autre, mais que
cét être veut dire une substâce infinie. Le
deuxieme c'est *Estre bon.* Par où est signi-
fiée la Divine Essence en qualité de cau-
se, car Dieu par sa Bonté a tout fait, vou-
lant en communiquer aux creatures une
bonne partie, veu que pour estre bon &
connu pour tel, il faut estre un distribu-

G 2

teur

teur liberal de son bien, & comme Dieu est la perfection, dont l'homme en est avantageusement favorisé, ce pourquoy il veut qu'un chacun se perfectionne de plus en plus, en reconnoissance de ceste Bonté Infinie qu'il a en son endroit, car
Mat 5 il dit : *Soyez parfaits comme mon Pere celeste est parfait.* Non pas qu'il le faut entendre selon l'egalité, mais bien quant à l'imitation, ne voulant à autre dessein conferer ses graces que pour l'avancemēt à la perfection: aussi pour nous avoir été communiqué le moyen de ce faire, nous en devons rendre un compte tres-exacte à sa Majesté Divine.

Saint Augustin nous voulant monstrier que le nom, *Estre bon*, est propre à Dieu.
Luc. 21. Il fait un denombrement de toutes choses que nous connoissons estre naturellement bonnes pour nous faire voir ceste verité, & il dit. „ Le Ciel est bon, la terre „ est bonne, les arbres sont bons, les „ hommes sont bons; & ayant avancé „ quantité de choses creées, il ajoute, ce- „ cy est bon, cela est bon, ostés cecy & ce- „ la (car ce sont choses perissables) & „ confiderez celuy qui est bon desoy mé- „ me & independant de toute bonté, „ ainsi vous reconnoistrez que Dieu n'est pas

pas bon d'un bien estrange, mais bon
de son bien, qui est le bien de tous les
biens. D'où se void ouvertement que
ce n'est qu'une honte d'aymer les creatu-
res, parce que dans elles on y découvre
quelquefois une bonté perissable, mais
qu'il faut aymer Dieu qui est la source
de toute Bonté. Le nom de Bonté donc
rend Dieu aimable au dessus de toutes
choses, & cōme il est un Bien Souverain,
en l'aymant pour tel nous jouïssons de
luy autant qu'il est possible à une creatu-
re, & lors que nous referons tous les biens
créés à sa Bonté, d'autant qu'ils sont ema-
nez de Dieu même, pour lors nous n'en
abusons pas, au contraire il s'ensuit en
nous une vie parfaite, jouïssant de ce
que il faut jouïr dans une possession me-
ritoire, pour user seulement de ce qu'il
faut user, sans en abuser par une posses-
sion damnable, car jouïr c'est adherer au bien
souverain qui est Dieu, & user c'est re-
ferer tous les biens créés à ce Souverain
Bien, sans s'en servir que pour son
respect.

Ainsi le faisoit le Bien-heureux Fran-
çois d'Assise, de qui on lit que tout ce
qu'il trouvoit estre bon ou plaissant il le
regardoit comme une participation de

son Dieu, & le referoit à la gloire de son
facteur.

Ainsi le Bien-heureux Patriarche de la
Compagnie de JESUS Ignace qui faisoit
tout à la plus grande gloire de son Dieu,
1. Cor. 10. ensuite de la devise de S. Paul qui est. *Soit
que vous mangiez, soit que vous beuviez,
faites le à la plus grande gloire de Dieu.* Sça-
chant bien que vouloir jouïr dequoy il
faut user seulement, nous établrions no-
stre derniere fin dans les biens créés &
passagers, usant de Dieu & de ses biens
par un amour de pure convoitise, dequoy
pourtant il nous faut jouïr icy bas, je
veux dire, rapporter tout à luy dans le
temps, pour le trouver avec routes les
delices de ses biens dans l'éternité de
gloire.

Tout ainsi, Ame Catholique, quand
tu approches de cœur ou d'esprit cét ado-
rable Sacrement de l'Autel, tu dois con-
siderer qu'il est le racourcy de toute be-
nediction, ou sont compris tous les dōs
de Dieu & l'Autheur de la grace; qui se
donne en personne pour estre le sacrifica-
teur & le sacrifice, ce qui est la chose la
plus excellente que Dieu a jamais sçeu
faire, pour témoigner en assurance l'ex-
cez de son amour, & le moyen le plus
propre

propre pour agrandir nos merites dans
l'accomplissement de la gloire : dequoy
si nous en usons mal , il est d'une telle na-
ture qu'il cause la mort & damnation: De
même le pecheur quand il offense son
Dieu il doit s'imaginer que le mépris de
de celuy qu'il offense est autant plus grãd
que la Majesté de la personne est ex-
cellente: Que si nous parlons de sa sainte
parole , cette nourriture succrée de no-
stre Ame, je dis que si on la méprise, quãd
ce ne seroit que dans un des moindres de
ses preceptes , elle doit estre le sujet de
nostre jugement & condamnation : *Car Jac. 2*
quiconque ayant gardé toute la loy, la viole en
un seul point, est coupable comme l'ayant
toute violée, dit le Seigneur. Sur quoy S.
Augustin forme une question en ces ter-^{1 50.}
mes : Je vous demande mes freres que *Hö. 15*
vous semble devoir être de plus haute
estime le Corps de JESUS-CHRIST ou
la parole de JESUS-CHRIST? à quoy il
répond luy même en Docteur : Celuy
là dit-il, ne peche pas moins qui mépri-
se la parole de Dieu, que qui foule aux
pieds le precieux Corps de JESUS-C. car
qui n'observe ses ordres & ses preceptes
méprise Dieu qui les a porté.

Faisons icy une reflexion sur ce défaut
toutes

toutes les fois que nous pechons nous mé-
prisons sa parole, son autorité, & la res-
titude de ses loix, nous foulons sa per-
sonne Divine, & en même temps nous
éprouvons l'indulgence de sa bonté, qui
ne prend pas vengeance comme il peut
de ce mépris! que s'il nous opprimoit
ou écrasoit de ses foudres & careaux? s'il
nous precipitoit corps & Ame dans les en-
fers comme il le peut à l'instant du cri-
me, par une sentence de sa Justice, qui
l'empêcheroit? Il est un Pere de pieté, &
luy sommes enfans impiés, s'il pardon-
ne nous le persecutons, s'il ne tuë pas
nous sommes dans des furies, oüy nous
blasphemons celuy qui veut conniver a-
vec nous, & que nous devrions craindre
comme Juge, adorer comme un Pere,
& honorer comme Seigneur.

Celuy là ne seroit pas réputé pour un
bon espoux, ou d'avoir plus d'amour
qu'un rocher, qui ayant tout quitté pour
se rendre dans un pays estrange, où il au-
roit établi son séjour, sans avoir aucu-
ne memoire de sa femme ny de ses enfans,
ou autres amis, & mêmes ne voudroit
entendre aucune nouvelle d'eux, ny du
lieu de sa naissance, & porteroit un
degoût & une aversion mortelle à la per-
sonne

de l'effet du peché. Ch. II. Med. V. 103
sonne qui s'en informeroit, N'auroit on
pas sujet de dire quoy que par temerité,
qu'un tel est attaché à un autre, par un
amour illicite & qu'il n'est plus d'inten-
tion de retourner dans son pays. Oüy A-
me Chrestienne nous sommes icy tous
voyageurs dás un pays étranger, où nous
faisons nostre séjour, comme il semble
presque pour n'en jamais sortir, le Ciel
pourtât est nôtre patrie, JESUS-CHRIST
est nostre Epoux, la beatitude est nostre
heritage, les bien-heureux sont nos
Ayeux: qui ne s'enquiert du moyen pour
arriver à cette celeste Patrie, negligé
Dieu qui y preside, poursuit son interest,
devoye du sentier veritable qu'il connoit;
& entendant des nouvelles de ce costé
là, la seule memoire luy engendrant au
cœur un degoût estrange, ne montre r'il
pas asseurement le mespris qu'il a de son
Auteur, étât attaché aux amours des cho-
ses illicites; en quoy il poche l'œil de la
Foy & de l'esprit, d'où se fait qu'il ne peut
affectionner les biens solides & verita-
bles de la Patrie celeste donnant la liberté
à l'œil de chair pour se veautrer dans les
ordures. Je ne scaurois mieux comparer
celuy qui se gouverne de la sorte, qu'à
une méchante & adultere publique, qui
seroit

seroit fille de méchâte race de meurtriers,
 qui souillée dās son sang, & miserablement
 couverte; auroit esté lavée soigneuse-
 ment, & anoblië de quelque Roy; qui
 l'auroit ensuite donné à son fils pour l'af-
 fection qu'il luy portoit; mais oublieuse
 de tels bienfaits, par après selon l'ordure
 de sa naissance & de ses passions, se pro-
 fitueroit de nouveau à d'autres, violant
 la foy si estroitement, promise à un si
 bon Epoux par un mariage si avātageux.
 Cecy est fondé sur la reproche que le Pro-
 phete fait de la part de Dieu à la Synago-
 gue ingrate quand il dit. „ Le t'ay lavé
 „ d'eau toute nette, j'ay osté la saleté de
 „ ton sang, je t'ay oingt d'huile & de
 „ parfums, orné d'habillemens de tou-
 „ tes couleurs, & paré de toute for-
 „ te d'ornemens, enrichy de joyaux d'or
 „ & d'argent, si bien que tu as paru la
 „ plus belle qui fust au monde, dit le
 „ Seigneur Dieu, après tout cela par un
 „ abus malheureux de tes perfections tu
 „ t'es abandonnée aux fornications.

O estrange resolution & cruauté plus
 que barbare du pecheur qui neglige cette
 abîmes des bontez Divines, méprisant le
 Seigneur apres de tels excez de bienfaits
 en son endroit!

L'ap-

L'application de cecy, c'est que toute Ame a esté lavée de la sacrée rosée de Baptême, nettoyée du Sang de IESUS CHRIST, elle a esté oingte d'huyle des Sacremens qu'il a institué pour conferer les assistances les plus souveraines avec les plus beaux ornemens de la grace necessaires, pour estre admise aux Epousailles sacrées de JESUS CHRIST, annoblie au dessus de toute creature, mais apres tout cecy elle s'est abandonnée aux fornications & adulteres dans la recherche des creatures, negligant avec effronterie la gloire d'un si bon Maistre & si adorable Epoux que nous devons aymer & servir au prix de la vie corporelle, puis que toute Ame reçoit de luy les alimens necessaires de la vie spirituelle par la participation de son Corps & de sa Divinité dans la Sainte Communion, où nous trouvons les avantgoûts des delices qu'il nous a preparez dans l'Eternité de gloire. Et pour tout cecy pauvre Ame, tu méprises de si saintes inspirations, tu violes la fidelité promise à sa Divinité, au sacré Baptême, n'apprehendant pas le precipice des ordures, & apres les malheurs eternels: Admirens donc enfin Ame Chrestienne une bonne fois cette Immense Bonté à nous
bien

bien faire, cette douceur à nous gouverner, cete Clemence à nous pardonner, cete patience à nous attendre, cete misericorde à nous porter compassion dans les malheurs, enfin cette justice à nous preparer, ou bien les loyers d'une gloire immortelle, si nous sommes bons, ou les châtimens des malheurs eternels qui sont preparez à ceux qui ne les auront prevenus par le moyen de la penitence, ou Dieu nous appelle avec tant de douceur & longanimité tous les jours de cette vie.

Voyez comme il a fait avec S. Thomas l'Apostre incrédule, il le vient trouver tout exprés en sa chambre, & ayant conféré avec luy en toute benignité, il luy monstre ses playes, & luy donne son cœur, luy permettant l'attouchement, ce qu'il n'avoit permis aucun de ses Disciples depuis sa Resurrection, & il le convertit miraculeusement, luy faisant ressentir ce que s'estoit de ses douces charmes pour le faire adherer à la verité. Que si Dieu par sa providence paternelle se comporte en nostre endroit, comme il fait, tantost par des inspirations secretes, tantost par des remonstrances de tant de bons Predicateurs, tantost par les conseils des Confesseurs, tantost par les ex-
emples

emples des saintes Ames qui nous font charitablement proposez : Que vous ensemble, nostre vie ne sera t'elle pas en abomination devant le Seigneur ? Certes c'est ce que nous devons apprehender, Mais si cela ne vous suffit pas considerez l'entretien charitable de ce pain du Ciel qui descend incessamment sur nos Autels au Sacrifice adorable, mais Sacrifice de grace & de justice, ainsi appellé, d'autant que Dieu agrée les plus dignes actions de graces que luy pourroient estre renduës pour tous les benefices receus de sa main liberale, car estant offert le Pere Eternel est forcé pour ainsi dire, puissamment à nous octroyer de nouvelles graces, pour suivre le sentier de la vertu, pour augmenter les merites & enfin la gloire. Considerez aussi ce que c'est de ce Sacrifice de Justice, car il l'a institué & offert comme vous sçavez, non à autre fin que pour satisfaire à la Justice de son Pere Eternel si souvent irritée par nos injustices. Voila en quoy on l'appelle Sacrifice de Justice. Autrement le Sage a porté ceste sentence que *l'impie est hay de Dieu & son impieté.* Sap. 4.
Pour aimer mieux mon mépris que le vostre Seigneur, je souhaitte avec le Psalmiste penitent, *Que vous daigniez couvrir*

ma face d'ignominies, pour me persuader au plustot un mespris qui me fera avoir en respect l'estime que je dois faire de vostre personne qui est au dessus de tout prix. Ainsi le dit le bon David : *Imple facies eorum ignominia & quærent nomen tuum.* Car considerant le mespris qui se fait du Createur par la presomption d'une Ame pecherefle, elle ne peut estre mieux corrigée que par la confusion & l'ignominie.

MEDITATION VI.

De l'aneantissement des merites de JESUS-CHRIST causé par le pecheur.

D'Autant plus que j'avance en matiere, autant plus grands sont les excés du pecheur. Car j'entens le sang non pas d'un Abel qui crië vengeance, mais d'un Agneau innocent de qui la langue ne fait pas de bruit quand on l'égorge, & qui veut porter les méfaits d'autruy quoy qu'il luy coute la Mort, il les veut laver de son Sang & charger sur son dos avec la Croix de ses souffrances, ainsi le dit Saint Iean : *Voila l'Agneau de Dieu qui porte,*
 10. 1. *oüy voila qu'il oste les pechez, du monde. He-
 las! par quel excés de malice a-t'il été tué,*

&c

De l'effet du peché, Ch. II. Med. VI. 109
& de quelle façon ? Selon le dessein des
Juifs qui estoient les instrumens de cette
tyrannie, de la plus infame & cruelle
mort, car emportez de rage & d'animosité
contre nostre aymable Sauveur, ils
disoient : *Condammons-le de la mort la plus*
honteuse, la plus infame de la Croix ; à la ^{Sap. 2}
quelle il a esté rendu obeissant, pour
pour plusieurs raisons, quoy qu'elle fut
la plus odieuse aux hommes & la plus vi-
laine.

En premier lieu, d'autant que les
diabes aussi bien que nos premiers parés
avec le reste des creatures n'ont respirez
que l'orgueil, mais le Sauveur nous vou-
lant montrer le seul chemin du Ciel, il a
descendu souverainement par humilité
jusques dans l'ignominie de ses souf-
frances.

En second lieu, d'autant que la Mort
de la Croix estoit la plus convenable à la
reparation du salut, car nos premiers Pe-
res l'ayant perdu par le fruit d'un arbre
deffendu, il estoit bien-seant que JESUS-
CHRIST le reparast par le moyen d'un
autre arbre qui fut le bois de la Croix, où
ce fruit vivifiant, je dis le Corps de No-
stre Divin Reparateur fut pendu ; se-
lon quoy S. Pierre dit : *Il a porté nos pe-* ^{1. P. 2.}
chés _{z.}

chez dans son Corps sur le bois, & comme
comme chante N. Mere la Sainte Eglise
à la preface de la Passion. *Ut qui in ligno
vincebat in ligno quoq; vinceretur per Chri-
stū Dominum nostrū.* Afin dit elle que celuy
qui avoit triomphé par le bois (scavoir le
diable au paradis terrestre contre nos pri-
mogeniteurs) il fust vaincu par le bois sur
Calvaire en la personne de JESUS
CHRIST.

En troisiéme lieu, d'autant qu'il nous
vouloit faire voir l'excez de sa patience,
& nous en apprendre l'exercice endurant
courageusement à son imitation les tra-
verses de cete vie, particulieremēt quand
il y va de son honneur, de son vœu, & de
sa gloire, pourtant fait il à un chacun

Thr 1 cette devote remontrance, disant : *O vos
omnes qui transitis per viam attendite &
videte si est dolor sicut dolor meus ! Vous tous
qui passez ces chemins faites halte au pied
de ma Croix, & voyez s'il y a douleur sem-
blable à la mienne ! Oüy confiderez si on
a jamais veu pareille patience que de
souffrir pour de tels ingrats & donner la
vie & le Sang entierement, dont la pre-
miere goutte, ou si vous aimez mieux
une larme de ses yeux, ou bien la moin-
dre sueur ou action de son corps, auroit
esté*

Et de l'effet du peché. Ch. II. Med. VI. III
esté plus que suffisante pour racheter
mille mondes, s'il y en auroit eu autant,
car la nature humaine estant unie hypo-
tastiquement au Verbe Divin, elle con-
stituoit avec luy une personne infinie &
capable d'un merite infini. O patience
que tu es adorable!

Si je considere mon Dieu l'estime de
vos souffrances, dans la mort de la Croix,
à proportion de ses quatre dimensions,
Je trouve que la premiere, qui est
la longueur nous propose une patien-
ce toute extraordinaire, & une longan-
imité pareille, par où vous attendez
le pecheurs à penitence, leur octroiant le
temps de se reconnoistre, ainsi que dit le
Prophète en ces termes: *Dieu vous attend* *Is. 30.*
pour vous pardonner par compassion. Et le
Prophète Royal n'est pas loin de cete *Ps. 102.*
pensée, car entre les belles qualitez qu'il
reconnoit dans son Dieu, il l'appelle: *Tar-*
dif à punir & grandement misericordieux,
patient en longanimité, pour attendre le
pecheur à une melioration de vie, à des-
sein de faire misericorde.

La seconde dimension, c'est la lar-
geur qui nous propose l'excez d'amour
que JESUS-CHRIST mourant en Croix
a eu nō pas de moindre étenduē envers ses

H

amis

amis que ses ennemis, indifferemment à l'endroit des justes & des injustes; des innocens & des criminels. Ainsi nous l'a-t'il voulu faire entendre quand il a dit, qu'on ne scauroit trouver une plus grande charité, que de donner sa vie pour ses amis, ce qu'il a fait le donnant pour le respect des pecheurs qu'il desiroit d'avoir pour amis, les affectionnant par une dilection immense quant au salut & quant à la gloire: car selon S. Matthieu, il est comme un excellent pourvoyeur, *qui fait lever son Soleil sur les bons & sur les meschans, & fait pleuvoir sur les justes, & sur les injustes.*

La troisieme qui est la hauteur nous propose le chemin de Paradis, car la Croix est le seul chemin veritable, par où on arrive au port heureux du salut, c'est même l'echelle que JESUS CHRIST a monté, & d'où il a voulu nous attirer à soy, afin que là nous ayant fait compagnon de ses souffrances, il nous introduisist es beaux séjours de la gloire, comme il promet luy même en ces termes: *Quand je seray une fois élevé de terre, j'attireray tout à moy.* Où il veut dire toutes sortes de personnes, soit quāt à la nation Grecque ou Latine, soit quant à l'état Regulier, ou Secu

Seculier, Roys, mariez, ou non mariez. Oüy j'attireray ceux qui sont en dignitez Ecclesiastiques, les sçavâs & les idiots; les artisans & roturiers; les manchots ou estropiez, &c. Ce sera par l'inclination de ma teste sur cette Croix, où j'elargiray mes bras pour les embrasser au baiser de paix, & par l'ouverture de mon costé, les pieds & les mains cloüez, je leur feray libre accès à mon cœur, pour enfin faire sçavoir hautement à un chacun que je donne avec grande profusion de mes graces les Ames à la gloire, les corps à l'immortalité, les perdus au salut; les vivans aux merites; & les morts à la vie éternelle.

La quatrième qui est la profondeur, propose l'abyme de ses jugemens, l'ineffabilité de ses desseins, les secrets de ses concepts, & la hauteur de ses mysteres, dont les quatre bouts du monde pourrôt participer aux merites incomprehensibles de cete Croix; le haut bout servira aux bien-heureux, le bas sera pour les Ames du Purgatoire, les deux costez serviront pour les justes & les injustes, qui sont encor au monde, capables de merite & de conversion: & si je parle de la personne du Fils de Dieu, le haut de la

Croix marque son obeyffance, le bas son humilité, le droit sa misericorde, & le gauche sa patience.

Admirons cecy mon Ame, par le peché nous l'avons perdu, & pour ce seul respect JESUS-C. a voulu estre élevé sur la Croix: cete Croix a esté mise sur une montagne, cete montagne sur le Calvaire, parce que les choses perduës on les expose sur les hauts lieux, pour estre par cela plus facilement reconnuës; il a donc esté pendu en Croix, afin que nous le reclamions en assurance; & comme les miseres d'icy bas nous accablent de tous costez, l'Eglise Nostre Mere & son Epouse, saintement reconnoiffante, veut animer un chacun à s'en souvenir en tout lieu, nous l'exposant és hauts lieux sacrez, pour nous former au cœur des saintes & hautes impressions de son service: estant aussi tres-raisonnable que si Nôtre Divin Sauveur a mouru pour tous à la veuë de tout le monde, ce sacré Epoux de nos Ames soit exposé és lieux profanes, publiques & champêtres, afin que les plus desesperez, & les voyageurs estrangers, ne soient point privez au moins d'une si devote reconnoiffance & pieuse memoire, puis qu'une si funeste tragedie a esté

Et de l'effet du peché, Ch. II. Med. VI. 115
esté l'ouvrage du salut.

De plus il a esté exposé sur une montagne pour nous faire souvenir des montagnes éternelles qui nous sont promises, si nous voulons icy bas monter le Calvaire, je veux dire endurer les fortunes mauvaises, & tout autre malheur, car nous devons compatir (si nous voulons estre glorifiéz) avec IESUS-CHRIST à qui s'a esté une nécessité de passer par les souffrances, pour avoir entrée à la gloire, comme dit S. Luc à ce propos: *Ne falloit^{Luc.} il pas que IESUS-CHRIST souffrist^{24.} tout cela, & qu'il entrast ainsi dans sa gloire.* Nous montrant par là, que le chemin des souffrances est l'unique moyen pour y arriver.

Enfin il est mort sur un Calvaire lieu des morts, afin d'agréer la mort lors qu'il luy plaira nous l'envoyer, pour l'endurer selon la disposition de son Pere, à son imitation, nous relignant à sa sainte volonté; ce qui nous découvrira la playe de son costé pour estre abreuvez de cette liqueur sacrée de son cœur, d'où sortent les graces nécessaires pour recevoir ce baiser de paix, qu'il nous presente en Croix, où nous ne pouvons arriver, ne soit que nous suivions ses pas marquez au chemin

510

H 3

des

116 *Partie I. De la Nature,*
des souffrances & sentiers de ces loix.

Il est donc en haut pour estre reclamé, il est en haut pour estre plus facilement trouvé, il est en haut pour estre reconnu, il est en haut pour estre adoré, il est en haut pour estre aimé, il est en haut pour nous enseigner, afin que nous le trouvions : enfin il est en haut pour nous glorifier.

Hé Ame Chrestienne ! qu'elle action de grace rendez vous pour de tels benefices ? Oüy qu'elle diligence faites vous pour seconder ces pieux desseins ? Assemblez vous possible les gouttes de Sang ou de sueur de son Corps, ou bien les larmes de ses yeux ? pensez vous aux espi nes, aux cloux, aux foüets, ou bien à la lance qui l'a percé jusqu'au cœur ? Rien moins, la Croix & les calomnies, la colonne & les mépris, les crachats & les violenies, avec les soupirs elancez, & les coups soustenus pour nostre salut sont en oubly : Ce precieux Sang de l'Agneau égorgé crie vengeance contre les blas phemes, les envies, les orgueils, les lubricitez, & les haines couvantes dans nos cœurs, où nous devrions loger son amour, & celui du prochain, avec le plus humbles de nos respects,

Que

Que diray-je donc sur tout cecy ? certes tout pecheur foule aux pieds le Sang de Nostre Seigneur, lors qu'il l'offense mortellement, comme les Juifs lors qu'il le flagelloient faisant sortir son Sang précieux à force de coups, car sans en faire plus d'estime que de la bouë, ils couroiët à droite à gauche & de tout costé pour donner toute satisfaction à leur rage : je dis encor moins foulons nous de la bouë volontairement, mémés je puis dire qu'il le jette au vent comme faisoit autrefois celuy qui dans sa rage en prenoit de sa main, & le jettoit contre le Ciel qui l'avoit frappé d'un de ses foudres ; c'estoit Iulian l'Apostat, puis crioit, *tu as vaincu Galileen*. En ce fort different de nous qui profanons ce Sang Sacré apres l'avoir receu à la Sainte Communion, le jettant contre nous mémés, toutes les fois que nous le prenons par la teste, par le Corps, & par le Sang. Luy crioit *viciisti*. Tu as vaincu ; mais nous, nous crions *victus es*. Tu es vaincu, puis que nous enervons les forces de ses merites par nos crimes : c'est donc en vain que nous sommes Chrestiens, quand l'esperit en IESUS CHRIST nous est rendu inutil, & infructueux quant au merite ; oüy c'est en vain

vain

en vain qu'il a esté crucifié pour nous, lors que nous crions avec ceux de Ierusalem, que son Sang soit sur nous & sur nos enfans. Sa Mort nous servant d'un malheur, car en effet S. Paul nous assure que IESUS-CHRIST ne nous profitera de rien, quand il dit en ces termes : *Vous n'avez plus de part à JESUS-CHRIST, vous estes deceus de sa grace.* Voyez donc si N. Divin Sauveur n'a pas sujet de se retirer de nous, puis qu'il est moqué de nous, lors que nous luy tournons le dos, pour estre du party de Satan, pourtant disoit fort bien Saint Cyprien s'adressant à ses freres : „ Que dites vous pecheurs, que „ dites vous mes freres, n'est-ce pas estre „ cruel de mépriser ainsi un Dieu fait „ Homme pour nous, & mort pour nous, „ & aneâtir de la sorte ses merites, l'exposant en mépris aux demons, pour avoir „ secoué son joug qui n'est que douceur, „ & suivre celuy du malin qui n'est que „ fiel & amertume ? Pour moy je choisiray avec le souhait du Psalme, *d'estre chargé d'ignominie au service du Seigneur, à dessein de faire état de son S. Nom, plustost que de suivre l'ennemy du salut dans la gloire du monde.*

MEDITATION VII.

*Que par le peché on rétablit une nouvelle
Croix au Fils de Dieu*

L'Eglise Nostre Mere ensuite du Sa-
crifice cruel immolé sur l'arbre de
la Croix, ne souhaitant rien tant qu'un
doux souvenir de la Mort de nostre cha-
ritable Redempteur, qui doit estre le
Sacrifice non cruel, le plus meritoire
qu'Elle peut offrir pour ses enfans, ne
s'employe qu'à dresser des Autels aussi
bien dans nos cœurs qu'ailleurs, pour im-
moler au Pere Eternel cette Hostie Ado-
rable cachée sous les especes Sacramen-
telles du pain & du vin, qui est le don le
plus souverain que tous les fideles sont
obligez de luy rendre, en reconnoissance
de tous les benefices receus, & protesta-
tion veritable de nostre Religion & su-
jection; mais le pecheur dit S. Paul, ne
songe à la fabrication de ces Autels mate-
riels ou spirituels qui se trouvent dans
les cœurs des fideles erigez en perfection
par des semblables reconnoissances, au
contraire il fabrique des nouvelles ^{ad Heb}
Croix, *Crucifiant de nouveau le Fils de*
Dieu. Parce qu'ils renouvellent la cause
pourquoy

pourquoy il a voulu endurer la Mort ;
L'exposant dit-il *encor aux mocqueries.* A
 raison d'une mauuaife vie & recheutes
 pernicieuses dans les offenses : car si le
 Sang de JESUS CHRIST une fois donné
 n'auroit pas expié tout ensemble les pe-
 chez du monde, il faudroit que nostre
 Divin Reparateur ensuite du decret de
 son Peres'exposast aux crachats & aux
 coups, à la Croix & aux souffrances ; au
 Sang & à la Mort, toutes les fois que les
 hommes pecheroient mortellement ; car
 telle estoit son acception, sa charité, &
 son election, pour nous bienfaire eter-
 nellement.

Sorius
3 May Nous lisons de Sainte Anthonine, que
 comme elle estoit cōdamnée à la bordel-
 le, Alexandre porté de compassion pour
 la conservation de sa virginité, usa d'un
 beau stratageme, car sous prétexte de la
 connoistre, il entra dans ce lieu infame
 où elle estoit renfermée, & là estant ar-
 rivé, il l'informa de son dessein, à quel
 effet il luy donna ses habits, afin qu'elle
 en sortiroit heureusement, ce qui fut fait,
 car Alexandre revestu des habits de cette
 Vierge demeura en la place ; jusqu'à ce
 que le stratageme decouvert, donna entrée
 à leur glorieux Martyre. Dites moy si
 quel

quelqu'un connoissant le sujet de la condamnation de ce chaste Chrestien, le voyant mōter sur l'échelle au lieu du supplice, ne luy portoit pas compassion, au contraire se mocqueroit de son procédé, même se presenteroit pour executer sa sentence, ne seroit-il pas digne de mort? Or tous Chrestiens font le même, lors qu'ils offensent mortellement, car Nostre Divin Sauveur s'estant revestu de nos habits, je veux dire de la nature humaine, pour nous sauver de l'obligation aux flammes eternelles, encouruës par nos pechez, il nous en a delivré par ses merites; & lors que nous voyons charpenter le gibet pour le pendre, forger les cloux pour le crucifier, affiler la lance pour le percer, accommoder les cordes pour le garotter; les liens de nos appetits déreglez nous empeschent d'en avoir compassion, comme estant arrestez à la cadene de nos crimes, nonobstant quoy Dieu nous avertit serieusement d'avoir compassion de nostre Ame, quand il dit: *Voyez s'il y a douleur semblable à la mienne.* Et nous crions aux tyrans, aux bourreaux, même nous le voulons estre en personne, lors que nous nous complaisons dans les offences, sans nous en retirer

*Thresa
c. 1.*

retirer aux premiers avertissemens. O rage ! ô furie intolérable du pecheur.

Heb.
10. Quād l'Ap. voulut faire voir aux Hebr. la grandeur de l'offence de ceux qui pechoient contre la Loy, il usa de cet argument. „Celuy qui avoit violé la Loy de „Moyse étoit condāné à mort sans miséricorde. Cōbien donc croyez vous que „celuy-là sera jugé digne d'un plus grād „supplice, qui aura foulé aux pieds le Fils „de Dieu, & qui aura tenu pour une chose „vile & profane le Sāg de l'Alliāce par lequel il avoit été sātifié. Ensuite de quoi je puis dire conformement, que lors que nous injuriōs Dieu par une offense mortelle nous forgeons des nouveaux cloux, nous courons au charpentier pour preparer de nouvelles Croix, nous affilons les lances pour le percer, nous preparons les colonnes & les espines, les éponges & les cordages, pour le crucifier de nouveau, avec beaucoup plus d'impieté & d'effronterie que les Juifs : & puis alteré qu'il est de nôtre salut, nous luy preparōs par des mocqueries un breuvage d'amertume lors que nous blasphemons son S. Nom, par l'impatience des choses adverses, qu'il permet pourtant par un effet de sa Providence pour nous faire enfin arriver

river au port heureux du salut: Enfin nous le crucifions sur un nouveau gibet d'ignominie, où nous le méprisons avec le reste des Juifs le laissant au milieu de deux infignes voleurs: Premièrement lors que nous le reconnoissons patissant pour nous sans en avoir de compassion par une conversion legitime: Secondement lors que nous aggreffons nos freres Chrestiens (quoy qu'ennemis) par detraction, rapines & calomnies, sans avoir égard à la charité que nostre Divin Sauveur leur veut porter, pour nous faire voir par là nostre obligation: & parce qu'en tel cas l'honneur seroit osté, ou le bien mal acquis, Dieu nous oblige tres estroitement aux reparations, & cependant on n'en veut rien faire.

Que si nous omettons de bien conseiller nostre proche, ou le corriger quand il y a espoir d'amendement, sans nous soucier de l'honneur & de la gloire de Dieu; en matiere d'importance, nous le postposons à Barrabas, particulièrement lors que nous le voions detracter à nos yeux, ou malfaire avec complaisance, car en tel cas dit le Sage: *Dieu a commandé à un* E. 17
chacun d'avoir soin du salut de son prochain, même on en doit estre autant
soig.

soigneux que du sien propre, comme j'ay dit dans la Meditation precedente. Mais le contraire se pratique le plus souvent, car maintenant on court avec les larrons & on veut assûrer la portion avec les adulteres de *L'Epoux*: Tellement que
 Ps. 52 Dieu selon le Psalm. a jetté les yeux du haut du Ciel sur les enfans des hommes, pour découvrir dit-il s'il y en a quelqu'un qui connoisse & qui cherche Dieu, & il a trouvé que tous se sont destournez du droit chemin, & tous devenus inutiles, & qu'il n'y a pas un qui fasse bien, non pas jusqu'à un seul. Ce qui me fait dire qu'un chacun le vend derechef, non pas pour la deuxième ou troisième fois; mais tout autant de fois qu'on l'offense mortellement: & pour dire en un mot c'est tout de même que si en vain il fust mort, puis que les merites de sa Passion, sont rendus infructueux; son Sang tres-precieux estant ainsi foulé, & sa Mort laissée en vitupere; car encor bien que cela n'est fait formellement d'intention ou à tel dessein expressement, on le fait pourtant autant qu'on peut tacitement & virtuellement; & par tant interpretativement & suffisamment, pour estre reputé criminel devant Dieu. Car ainsi le dit l'Apostre au lieu sus allegué

de l'effet du peché. Ch. II. Med. VII. 125
gué des Hebreux, *Crucifiant derechef le* Heb. 6
Fils de Dieu. Ce qui devoit veritablemēt
émouvoir tous les cœurs : mais dit Saint
Matthieu, *Un chacun ne comprend pas cet-*
te parole. Il est pourtant tres-veritable puis
que Dieu l'a revelé qui ne nous veut, ny
peut tromper, son Verbe ayant voulu être
Homme pour soustenir la verité : Je dis
estre hōme mais pauvre à merveille, qui
n'ayant où mettre sa teste quand la ne-
cessité l'a pressé à prendre repos, les
pierres luy ont servy de chevet, & la ter-
re de lit ; sa vie n'ayant esté qu'un passa-
ge, durant laquelle il a fait du bien à un
chacun, guerissant les malades & delivrāt
tous ceux qui estoient oppressez du dia-
ble ; & pour tous ces bien-faits, il a esté
trahy, vendu, & meurtry, enfin pendu
sur une Croix de mépris & d'ignominie,
payant dans sa chair les debtes estrange-
res, pour delivrer les conspirateurs de
s'avie obligez aux puissances des tenebres,
& enfin leur faire part de sa lumiere dās
l'heritage de sa gloire ? Voila son Sang
pecheur, qui crie de la terre vengeance
devant la face de Dieu, avec plus de sujet
que lors qu'on le crucifioit ; le grand Do-
cteur d'Afrique nous le dit ainsi : *La* Aug.
Croix du pecheur n'est plus sensible, puisque ser. 181
c'est

c'est malgré moy que j'y suis pendu que celle que j'ay monté pour ton respect. Et Saint Bernard en ces termes: Pourquoi affligeons nous derechef celuy qui est dans les detresses? les playes du peché bleffent d'avantage le Fils de Dieu que celles qu'il a souffert en son Corps. Et il en donne la raison. Parce que dans la Croix la nature humaine a paty seulement.

Ber. mais dans le peché la Divine même est bleffée. Voila mon Ame ce qui te doit émouvoir à resister puissamment aux crimes. Voicy ce que tu dois craindre.

Aman avoit fait preparer un gibet pour Mardochee Oncle de la Reyne Esther, mais il y fut pendu luy même, en suite des ordres tres-justes du Roy Assuerus; ainsi tu as peut estre charpenté jusqu'icy la potence pour JESUS, mais Dieu par son arrêt te la rendra en peine. Pour prevenir cette infortune tragique, *Seigneur faites nous reconnoistre cette ignominie, & nous chercherons vostre Saint Nom. Le Roy Psalmiste me l'a appris, quand il dit en si beaux termes pour le bié de tous les pecheurs, Imple facies eorum ignominia & quærent nomen tuum Domine.* Car il

Ps 92 vaut bien mieux en cecy charpenter pour soy que pour autruy, & crucifier nostre chair avec ses convoitises.

ME-

MEDITATION VIII.

*Que le pecheur conspire par une nouvelle
trahison contre son Dieu.*

THeophilacte dit, que lors que Judas
communia, il tira de sa bouche le ^{Math}
Tres-Saint Sacrement du Corps Sacré ^{6. 26.}
de JESUS-CHRIST à la dernière Cene,
le gardant à dessein de l'emporter aux
ennemis de Nostre Divin Sauveur pour
s'en mocquer avec eux par un grandissi-
me abus, ce qui fut la suite de ses mal-
heurs, entendez les termes. „ Judas a pris
„ le pain dit-il sans le manger, mais l'ay-
„ ant caché dans son sein, pour le mon-
„ strer aux Juifs, il a bû à contre cœur
„ le Sang, d'autant qu'il ne le pouvoit
„ cacher, il tira le Sacrement hors de son
„ sein, leur disant Messieurs: cela ne vous
„ semble-t'il pas ridicule que JESUS de
„ Nazareth nous a voulu persuader que
„ cecy que je vous apporte c'est sō Corps?
De quoy non content il s'opiniastra à
vouloir livrer son Maistre pour la secon-
de fois, redoublant son infidelité au Jar-
din, qui luy fut beaucoup plus sensible
que ne furent toutes les douleurs de sa
Passion; car Pilate ayant fait plusieurs
I deman-

demandes au Fils de Dieu, il le fit flageller sans que Nostre Seigneur repartit autre chose que cecy : *Pourtant qui m'a tra-*
by & livré entre tes mains a fait un plus
grand peché. Comme s'il eust dit, il est
 vray ô juge ! que tu as commis un grand
 peché me faisant flageller, mais Judas qui
 m'a livré entre tes mains a bien plus pe-
 ché que toy, d'autant que selon Theo-
 philacte c'estoit le peché d'infidelité. Re-
 ste maintenant à prouver de quelle façon
 il a esté plus sensible que toutes les dou-
 leurs de la Passion du Fils de Dieu, ce que
 je montre en cette sorte, & pour com-
 mencer. Je dis que le peché peut estre
 considéré doublement de la part de celuy
 qui offense, & de la part de celuy qui est
 offensé. Celuy maintenant qui commet
 le peché, soustrait la malice & le mal,
 mais le Fils de Dieu oste la douleur, voy-
 ant cette creature en un mauvais estat,
 même il prend la peine de l'en retirer,
 pourtant dit tres-bien le docte Salvian,
 ô ! pecheur souviens toy aussi d'avoir com-
 passion du Redempteur qui est touché de com-
 passion pour ta cheute funeste. Il est donc
 veritable que plus grand est le peché plus
 grand est le ressentiment. Cela presu-
 posé, je puis conclure cette pensée que le
 peché

Sal-
vian.

peché de Judas pour avoir esté jusqu'à un tel excés d'infidelité, l'offense a esté plus grande que n'a esté celle de Pilate: l'infidelité de l'autre étant l'occasion de l'offense de celui-cy, & que le peché de Judas a esté plus sensible au Fils de Dieu que les douleurs de sa Passion, causée par l'injuste condamnation de Pilate. En outre je conclus que nos pechez (comme étant la cause principale de la Passion) sont beaucoup plus grands en consideration de l'offense, que n'ont esté ceux des Juifs; n'ayant esté que les instrumens de nostre malice, car là où il y a plus de connoissance, là ordinairement plus de volonté; plus il y a de liberté, plus y a-t'il de malice; plus y a-t'il de crime, plus grande est l'injure; plus d'injure, plus de ressentiment, & plus de douleur.

Pecheur si je t'appellois traistre Judas; ou Pilate, ou si je te prenois pour un Caïphe, tu me tirerois en cause d'injures devant le Juge, tu ne veüx pas estre estimé tel, & tu fais profession de l'estre; combien de fois l'as tu trahy & vendu, non pas à trente deniers, mais possible pour un sol, mais pour un liar, oüy pour un morceau de pomme. Ainsi ont conspiré nos premiers parens au paradis terrestre,

chose pourtant si facile à observer ; mais pour nous , nous avons promis la fidélité à Dieu au sacré Baptême , renonçans à Satan & à toutes les œuvres, au monde & à toutes les pōpes, que si nous y contrevenons ne sommes nous pas condamnables d'infidélité ? ouïy veritablement, car en effet adherer à un si bon Maistre, dōt les promesses sont veritez & justices, ce n'est que l'ageffe, au contraire celles de Satan , ne sont que mensonges & sotifises.

Et parce que le Mariage est un Sacremēt où se doit garder inviolablemēt la fidélité, pour persuader à un chacun l'obligation d'une observāce si legitime, je trouve que Nostre Divin Sauveur a contracté un Mariage solemnel dans son Incarnation, épousant nostre nature par une union tres-estroite , & nous obligeant par là à une fidélité sainte de son service ; mais combien de fois avons nous manquez à nostre charitable Epoux, adulterans avec les creatures ? ce que nous faisons lors que nous portons nos affections du costé des plaisirs & voluptez du monde, au grand mépris de la Foy , luy promise si estroitement au Baptême, ensuite du Mariage qu'il a fait si solēnel par l'union hypostatique

De l'effet du peché. Ch. II. Med. VIII. 131
tique de son Verbe avec nous.

Je decouvre encor un autre dans le S. Sacrement de l'Autel où le Verbe Divin est uny à nostre Ame par la grace, le corps à nostre cœur, sa personne Divine à nostre foiblesse, ses richesses sont unies à nos miseres, & sa Bonté à nostre malice. Tu en es d'oc indigne le recevant sur la langue, si tu es detracteur, parjure ou blasphemateur; ouïy tu en es indigne si tu ne secouës le joug de superbe, l'aigreur de vindicatif ou de perfide. Ouy tu en es indigne si tu le recois avec tes injustices & lubricitez, ou hypocrisies & envies couvantes au cœur sans melioration de vie, ou satisfaction aucune. O faux jeusneur qui t'abstiens de viandes pour te remplir de vices! ô paillard vilain & puant! ô paresseux indigne de vie! ô juge impié, que de t'abuser d'un tel Mariage, où tu es entrerenu d'une viande si delicate, du pain des Anges, qui a servi & sert de remede à tous maux.

J'avance à celuy de l'Eglise avec JESUS-CHRIST, dont le Sang, pour estre confirmé, à servy d'encre pour signer la fidelité, la Croix de plume, l'Agneau Immaculé a esté l'Ecrivain, autorisé même du Pere Eternel pour porter &

oster les pechez du monde. O dignation sacrée & sacrée de tous les Catholiques ! son Costé percé a servy d'écritoire, son Ame en estoit le tesmoin & l'appuy, & son Cœur le parchemin : Oüy Chrestien, & tu le trahis, ne sçais tu pas quels malheurs entraînent les adulteres d'un tel Mariage ?

Si je considere ce que c'est de sa turpitude, je trouve qu'il a tousiours esté jugé si contraire à la nature, & tant ennemy du bien commun, qu'il n'y a eu jamais nation si barbare, ny peuple si sauvage, qu'il ne l'ayt tousiours puny, detesté & fuy cōme la peste. Cecy se prouve par toute sorte de Loix, 1. par celle de la Nature, 2. par celle de Moysé, 3. par celle de la Grace, oüy par les Loix Divines, Ecclesiastiques, & Civiles.

Les Egyptiens le punissoient plus severement que le meurtre, les Romains le preferoient au crime de Leze Majesté, les luifs les lapidoiét tous vifs, les peuples Gynneens au rapport de Plutarque menoient la personne qui en estoit entachée & convaincuë au milieu d'une place publique, & la faisant asseoir sur un pierre la diffamoient à la veuë d'un chacun, où ayant demeuré un long temps,

De l'effet du peché. Ch. II. Med. VIII. 133
on la mettoit sur une anesse qui faisoit le
tour de la Ville; ainsi un affront insigne
s'imprimoit au cœur des hommes qui
ne pouvoit estre effacé.

Mahomet a laissé dans son Alcoran
pour Loy de la punir publiquement jus-
qu'à mille coups. Lycurgus ce grand
Legislateur l'a fait marcher de même
rang que le parricide, portât loy de le pu-
nir cōme qui auroit assassiné son Pere. Et
comme il avoit establi de tres-belles loix
contre tous les vices, horsmis le parrici-
de & l'adultere, interrogé pourquoy il
les avoit obmis, il dit, je ne pense pas qu'il
se trouve jamais homme si detestable que
de les oser commettre. Zeleucus aussi
Legislateur Payen, a ordonné qu'on ar-
racheroit les yeux aux adulteres, mais le
malheur arrivât que son Fils y eust tōbé,
on luy demanda quelle punition devoit
estre executée, il dit absolument qu'il
falloir suivre la Loy: à quoy le peuple
s'opposant, pour l'observer, il fit crever
un oeil à son Fils, & se pocher l'autre.

Que si les Loix sont tellement portées
& si rigoureusement observées entre les
hommes, que dirons nous du Mariage
spirituel de l'homme avec Dieu? que di-
rons nous d'une trahison ou d'un tel acte
d'in

d'infidélité, qui se commet par le peché mortel, plus noir qu'un enfer, n'y a-t'il pas de loix pour le punir?

Le pecheur Ame Catholique, fait tort à sa nature, parce qu'il esteint la raison, il fait tort à Dieu, parce qu'il choque ses Divins preceptes; il fait tort aux Anges, parce qu'il rebutte leurs inspirations saintes; il en fait autant à l'Epoux sacré de son Ame JESUS-CHRIST, car il luy dresse des trahisons nouvelles, violant la Foy promise au Sacré Baptesme, qui par après a esté confirmée par profession publique de Nostre Mere l'Eglise à la participation commune des autres Sacremens, où ce Divin Instituteur preside en charitable Epoux. Il fait tort au Royaume de l'Eglise, parce qu'il precipite aux dignitez les indignes, & à guise d'un enfant bâtard il prodigue l'heritage d'un Chrestien, qui sont les Sacremens, ne meritant pas d'estre du nombre, encor moins de vivre, pour estre spectateur d'une si parfaite union: bref il fait tort à tout le monde lors qu'il entre en alliance avec luy jouïssant de ses biens pour n'en vouloir user qui est le comble de son malheur, parce qu'il y establit sa beatitude, où il traine le reste des creatu res
par

Et de l'effet du peché, Cb. II. Med. VIII. 135
par ses exemples, ne pouvant attendre
que le precipice, car les biens qu'il aime,
& dont il pretend jouir, ne sont que pe-
rissables.

Ainsi nous sommes pis que Judas &
que tous les Juifs ensemble, car ce qu'ils
ont fait, ç'a esté par ignorance, sans a-
voir une cōnoissance de JESUS CHRIST,
mais nous au contraire nous le faisons
croyant en luy, & partant reconnoissant
l'injure: d'où l'on peut inferer ce que
c'est de nostre turpitude; veu que la
surabondance des graces rehausse la ma-
lice, & la connoissance avec la volonté
les crimes. Saint Augustin nous enseigne
cecy, quand il dit, que *les Juifs qui ont*
crucifié JESUS CHRIST voyageant sur la
terre, ils l'ont moins offensé, que ceux qui l'of-
fencēt reposant dans les Cieux. Et S. Anselm.
dit: „ Quand on peche mortellement
„ qu'on est pis que le diable, car dit-il,
„ le diable persiste dans sa malice, parce
„ qu'il est reprouvé de Dieu, mais moy,
„ en même temps que Dieu me rappelle;
„ le diable s'endurcit lors que Dieu le pu-
„ nit, & moy lors qu'il me caresse; que
„ que si tous les deux en ont contre Dieu,
„ le diable en veut à Dieu, d'autant qu'il
„ l'a delaisié, mais moy je luy en veux,
quoy

*Aug.
ser. 181*

„ quoy qu'en me cherchant, pour me
 „ conduire au salut, il y ayt laissé la vie.
 „ Voila donc ajoute-il, que l'image de
 „ celuy que j'avois en horreur, est moins
 „ abominable que la mienne. Et voicy
 en somme le sujet ce deuxieme chapitre.
 1. Que c'est Dieu, mais d'une bonté im-
 mense en nostre endroit, qui est offensé,
 & lequel quoy qu'il soit extrememēt mi-
 sericordieux, ne laisse pas pourtant d'es-
 tre un Juge pareillement rigoureux. 2.
 Qu'il est offensé en face par une espee
 d'impudence. 3. Par une cruauté telle
 qu'on desire sa ruine. 4. Lors qu'on le
 trouve le plus liberal. 5. Avec presomp-
 tion de sa longanimité. 6. Au grand mé-
 pris de son Sang. 7. Par le reſtabliſſement
 d'une croix nouvelle. 8. Ce qui fait que
 le pecheur est plus cruel qu'un Judas,
 que tous les Juifs, & que le diable
 même.

Courage donc mon Ame, detestons
 cette cruauté, ne soyons pas en un instāt
 faits parricides d'un si bon Pere pour un
 neant, en presence des bien-heureux, qui
 par compassion deplorent nostre deſastre,
 où les malins trouvent le sujet de se con-
 jöür, faisant feste de nos malheurs, prests
 à nous faire faire le ſaut dangereux, si
 Dieu

& de l'effet du peché. Ch. II. Med. VIII. 137.
Dieu ne nous en preseroit par sa bonté,
nonobstant le droit qu'il a de nous punir
toutes les fois que nous l'offensons; Con-
siderons icy combien de fois il en a eu le
sujet, & de là inferons la rigueur de ses
jugemens qui sont bien autres que ceux
des hommes, comme autre est le raison-
nement naturel au regard des raisons
éternelles, selon lesquelles; si nous vou-
lons estre sage, nous devons juger de
nos crimes, afin que nous puissions estre
extremement humiliez, puisque la moin-
dre de ses lumieres nous est incompre-
hensible. Pour prevenir donc toute con-
fusion, *Seigneur chargez nous d'ignominie*
& nous aurons la diligence de rechercher vo-
stre Saint Nom. Le Psalmiste nous en
donne les assurances, quand il dit: *Imo Ps. 82*
ple facies eorum ignominia & quærent no-
men tuum Domine.



CHA.



CHAPITRE III.

Des peines deuës au peché pour sa
malice.

MEDITATION I.

*Que le pecheur a esté puni dans les Anges
rebelles.*



Ajoute icy pour finir cette pre-
miere Partie, les furieux ra-
vages & les horribles defai-
tes que le peché a causé, &
que Dieu nous fait voir à la face de cét
Univers par les punitions étranges, dont
il chastie les pecheurs, pour faire des hau-
tes impressions dās les cœurs des hommes
& sur nos sens, parce qu'elles sont plus
puissantes pour nous faire detester ce qui
nous est nuisible, comme estant les cho-
ses les plus sensibles à la nature. La preu-
ve sera prise hors des effets, car c'est
icy que je veux représenter des scènes tra-
giques & horribles: Horreur! donc Ames
Catholiques, horreur! car si je haussé les
yeux du costé des Cieux, je vois au beau
milieu de l'Univers, au principe de sa
crea-

creation ce Pan Angelique (combien estoit il noble de nature pensés vous) je dis ce Lucifer, combien majestueux étoit il n'aguères dans sa posture? combien lumineux dans son pennache? combien esclatant dans les Cieux? il jouïffoit d'une lieffe inconcevable & en un instant il est banny de ceste celeste Patrie avec toutes les confusions possibles, & le voila changé en diable, metamorphosé en maudit de son Dieu, & precipité par ces esprits glorieux non pas sur la terre pour l'ecrafer, non dans la mer pour le noyer, non pas seulement dans l'air pour estre foudroyé, mais dans les enfers au milieu des flammes pour le consumer, non pas d'une façon telle quelle, mais sans resolution par une furie & rage continuelle pour une eternité de malheurs. O sortise! ô catastrophe funeste. En voicy l'Histoire, comme l'écrit S. Bernard.

Lucifer ayant appris par quelque forte de revelation, que le Fils de Dieu estoit ^{Ser. 19} ^{in Car.} pouferoit une fois la nature humaine, ensuite du decret Divin qui portoit. *Adorent eum omnes Angeli ejus.* Que tous les Anges adorent mon Fils, sçavoir lors qu'il sera uny hypostatiquement à la nature humaine, Lucifer pour lors le premier

mier, le plus beau, & le plus parfait entre les esprits, prit de la sujet, & resolut dés lors par un esprit de jalousie de ne s'humilier jamais, enviant ce bon-heur à l'homme; & conspirant contre le decret Divin. O malheur combien est tu lourd, puis que tu as preferé le moment à l'eternité, le mal au bien, la peine aux merites, que tu es hideux & abominable! puis que tu as preferé ta gloire à celle de Dieu, qui est la beauté & toute bienveillance, & toy la turpitude & l'horreur de l'Univers.

Il devoit considerer les perfections eternelles avec les bienfaits d'un si obligant Createur, reconnoissant ses obligations pour luy en rendre les graces immortelles, & adorer le decret de sa sagesse & de sa puissance infinie, & comme il le connoissoit par la foy, incomprehensible en bonté, l'obligation luy restoit de le reuerer en esprit d'honneur, & adorer les sacrez ressorts de sa providence, sans se foudier des charges estrangeres pour s'acquitter des siennes.

Ezech
1. 28. Le Prophete exaggerant par invective sur sa cheute funeste, luy reproche d'abord ses graces & perfections, dont il estoit doué auparavant: dequoy s'ayant abusé il a ruiné son honneur, foulé sa gloire

Et de l'effet du peché. Ch. III. Med. I. 141
gloire & rendu sa fortune malheureuse,
& puis il dit: *Quomodo cecidisti de caelo Lucifer qui mane oriebaris?* Comme s'il au-
roit voulu dire comment a-t'il esté possi-
ble que toy qui paroissois entre les Anges
comme un Soleil, tu te fois abusé de
tant de graces? toy qui se levoit au
dessus des autres déz le point de ta
creation avec tant d'excellence & de ma-
jesté, à qui cét Adorable Createur avoit
donné entre tous de si amples puissances
& perfections, toy le Prince des esprits
d'honneur, le chef-d'œuvre du Ciel, oüy
ce merveille de l'Univers: ô! qu'il eust
bié mieux vallu que jamais tu ne les eusse
receuës, & que tu n'eusse jamais esté créé.
Comme on dit de Judas qu'il n'eust ja-
mais esté né, ou enfin comme dit le Prin-
ce des Apostres voulant tancer des in-
grats. Il eust mieux vallu que tu n'aurois
jamais connu la voye de justice, que l'ay-
ant connuë, faire un naufrage honteux
de tant de graces au grand mépris d'un
tel bienfaiteur: car tu estois le Prince des
ensans de Dieu, & le premier flambeau de
les lumieres, maintenant tu es le Prince
des demons & le Recteur des tene-
bres.

Saint Denis d'Areopage n'a sçeu com-
ment

ment te diviniser, lors qu'il a dit que tu estois l'image de Dieu, l'éclair de lumière invisible, une glace tres-pure; & comme il n'y a rien de plus beau que Dieu; rien de plus parfait que la lumière, rien de plus poly qu'un miroir: tu estois l'image du premier, le signe de l'autre, & & le troisième en effet. Et si je puis ajouter la pensée du devot Anselme qui dit, que si un Ange se monstroit au Firmament & là que toutes les estoilles fussent comme autant de Soleils, cet Ange par sa beauté les offusqueroit du tout, & sa lumière causeroit un eclipse; même il ajoute que cet Ange surpasseroit d'autant l'éclat de ces Soleils, comme le Soleil est lumineux au regard de la terre opaque & tenebreuse. Que si on dit cela d'un Ange? que doit on juger de ta beauté & perfection? Puis qu'un Archange contient en soy toutes les perfectiōs & beautez de tous les Anges ensemble, ensuite dequoy je puis dire avec verité que tu étois le racourcy des perfectiōs & excellences de routes les creatures, comme estant la premiere.

Le Prophete Daniel autrefois pensa mourir au seul éclat d'une pareille beauté, cōme il raconte luy même, estant laissé
sans

sans force, la face toute changée, & ren-
versé comme par un éclair, car il estoit
gisant cõtre terre pour la terreur qui s'e-
stoit emparée de son cœur, ceux qui
estoyent pour lors auprès de luy, s'estant
enfuis dans des cachots obscurs pour n'en
pouvoir soûtenir l'éclat, mais ayant sen-
ty une main qui le redressa sur ses genoux
& sur ses mains, dit le Texte Sacré, il ne
resta pourtant sans crainte & sans trem-
blement, quoy qu'on le vinst consoler:
Que si telle est la force d'un Ange, com-
bien plus grande sera celle du Prince des
Seraphins, qui doit contenir toutes les
excellences & perfections de tous les
Cherubins, du reste de tous les Hierar-
chies celestes, dont la nombre de ces bien-
heureux esprits est connu seulement de
Dieu, pour la grande multitude d'iceux.
quoy que Saint Bonaventure avec plu-
sieurs autres reconnoisse trois Hierarchies
divisées en nœuf Chœurs, dit-il, chaque
Chœur doit avoir ses legions, une legiõ
contient 6566. unitez, & chaque Chœur
contient autant de legions qu'une legion
contient d'unitez.

Avisez pourtant ce que dit le Docteur
Seraphique icy, que Dieu seul les con-
noit en assurance, même les grains de

K

fable

fable de la mer & les estoilles du Firmament : ce qu'estant supposé ô merveille ! quelle donc doit estre ta beauté ? quelles tes perfections ? mais Catholique ? quelles ne trou vera-t'on pas en Dieu, qui lescontient toutes infiniment, cōme elles sont eternellement incōprehensibles. O ! malheur ! pour toy Lucifer comment es tu donc deceu ? tu portois ce nom parce que tu luisois en perfection par ta beauté, par ta bien-seance, & par tes graces, tu precedois en puissance, en esprit, en science & en nature, au delà de tout autre, dès le principe de ton estre, voila ta fortune heureuse ; mais venons à la cheute & à l'infortune. Quoy tu admets une seule pensée ! tu y consens, ô Cieux ! voila cét astre tant luisant, cét Ange de lumiere est fait à l'instant un esprit de tenebres, il tombe de l'Empirée, il perce les Cieux, il fend les nuës , il remplit l'air de regrets, passionné de rage contre son Divin Facteur, & le reste des esprits bien-heureux ; même il menace les creatures si elles ne veullent conspirer contre Dieu : pourtant traine-t'il la troisieme partie de ses compagnons à son party. Et pour envier en despit de la Divinité le bon-heur de nos primogeniteurs & de leur posterité, il les effraye

de l'effet du peché. Ch. III. Med. I. 145
effraye par visions horribles, enfin tra-
versant les mers & la terre, il fit le nau-
frage mal-heureux de ses graces au mi-
lieu des flâmes eternelles, que Dieu pour
sa punition aussi bien que pour celle de
ses sectateurs, crea à l'instant de son cri-
me. O perfidie! ô cheute funeste!

Saint Bonaventure dit, que ces Anges
endurent une double ruine, une qui est
spirituelle, l'autre qui est locale. La spi-
rituelle se fait voir en ce qu'ils sont dé-
cheus de la pureté de la nature, dont ils
jouïssioient avant le peché passant de la lu-
miere aux tenebres, de la science à l'obs-
curité, de l'innocence à la coulpe, du plus
haut des bon-heurs au plus bas des
mal-heurs eternels. La ruine locale
se fait voir dans les sombres tenebres de
l'enfer, où il n'y a qu'un aveuglement
extreme qui les prive de la claire visio de
Dieu, qui les force aux rages, obtinez
comme ils sont dans le mal, & qui les red
confus dans le sentiment de la verité, ay-
ant esté creéz dans les biens pour se voir
condamnez aux souffrances.

La cause n'a esté qu'une seule pensée qui
a pris sa fin dans un moment. O pensée
que tu es fatale! puis qu'un moment leur
a causé ce malheur, que d'estre eternel-

K 2 lement

lement privez de cette vision heureuse de Dieu, que la bonne pensée des Anges victorieux a pû conserver pour toûjours pareillement en un instant.

Cheres Ames faites icy reflexion sur cette pēsee, & dites qu'un amour de Dieu sur toutes choses, ou bien une pensée douloureuse pour l'avoir offensé nous peut sauver, mais une pensée mauvaise de gloire, de vengeance ou d'impureté, &c. nous peut condamner, supposé qu'elle soit déterminée, encor que la pensée ne sortiroit son effet, & je concluray qu'il n'y a rien de plus fatal à l'homme que le peché, oùy c'est une vipere, un venin dans le sein & une peste dans l'Âme, je dis même un enfer; & comme Dieu l'a puny dās les Anges rebelles ainsi les punira t'il en nous, même sil commence dès à present par les guerres & miseres de cette vie mortelle, & quoy que nous entreprennions tost ou tard il nous faut payer icy, par les souffrances, touchez du doigt de Dieu, ou ailleurs, touchez de sa

Job 19 main: ce que Job nous veut insinuer parlant en la personne des trespassez, quand il dit: *Ayez compassion de moy au moins vous mes amis, parce que la main du Seigneur m'a touché.* Oüy c'est un faire le faut,

ou

De l'effet du peché. Ch. III. Med. I. 147
ou bien faut-il faire penitence, ou on se-
ra brulé, car il faut de l'eau pour étein-
dre le feu, les larmes d'icy bas esteindront
les flâmes du Purgatoire & le feu d'enfer,
& pour commencer disôs avec S. August.
Seigneur hachez icy bas de vos trenchans,
brûlez nous du feu materiel de ce temps, pour
nous purifier à l'eternité. *Hic ure, hic seca,
ut in æternum parcas.*

*S. An
gust.*

MEDITATION II.

*Que le peché a esté puny en la personne
d'Adam.*

Dieu par sa bonté voulant communi-
quer quelque partie deses perfectiôs
au dehors crea l'homme, qui par sa lumie-
re viendroit en connoissance du souve-
rain bien, le connoissant l'aimeroit, l'ai-
mant le possederait, & le possedant se-
roit bien-heureux; ce fut pour cette fin
que Dieu forma le corps d'Adam par le
ministere des Anges aux champs de Das-
mas; les obligeant à rassembler du limô
de la terre dont son corps fut pétri, &
composé comme dit Saint Bonaventure,
puis ayant formé quelque posture il luy
inspira en face un spiracle de vie, creant
l'Ame à meme instât, qu'il unit au corps.

K 3

&

& ainsi fut bâti l'homme à l'image de Dieu, pour ce qui touchoit la nature; & à sa ressemblance pour ce qui regardoit la grace.

Je dis à l'image de Dieu selon la nature, car il a cela par avantage au dessus des Anges en ce qu'il a une convenance avec Dieu interieure & exterieure, ce que les Anges n'ont pas selon l'interieure. Il a la convenance selon la memoire, l'entendement & la volonté commune avec les Anges, mais selon l'exterieure, l'homme a une convenance que les Anges n'ont pas, car tout ainsi que le Fils de Dieu provient du Pere, ainsi de l'homme viét l'homme selon la même nature, & comme Dieu est preferé à toute chose créée de l'Univers, ainsi l'homme est preferé aux creatures qui resident dans les bas lieux du monde, qui sont les elementaires; de plus comme Dieu est en tous lieux, ainsi l'Ame de l'homme est dans tout son corps, entierement dans la teste, dans les pieds, dans un doigt de la main, ce qui ne se peut trouver entre les Anges.

Et puis que nous entrons dans la dignité de l'homme pour étaler ses eloges, je trouve qu'il est sage par la raison, il est
inno

de l'effet du peché. Ch. III. Med. I. 149
innocent par sa vie, il est puissant en suite de la disposition Divine.

Le premier paroist en ce qu'il est fait à son image & qu'il est sage: le deuxiéme en ce qu'il est fait à sa ressemblance selon la grace, & qu'il est innocent: le troisiéme en ce qu'il est preferé aux animaux, sur qui il a la surintendance, comme estant tous destinez à son service, & ce par disposition Divine. D'où on peut connoistre que les creatures sublunaires ne sont pas seulement sujettes à l'homme, mais aussi les Anges, qui sont deputez pour en estre la garde fidelle, même les demons qui sont laissez pour son exerce, dont s'il s'en sert bien fera l'accroiffemēt de son merite, & le surcroit de sa courōne. J'ose bien dire encor d'avātage, que Dieu même en suite de sa promesse, sera obligé de faire selō la volonté de ceux qui ont la crainte, car ceux qui auront esté compagnons de tribulation le seront aussi de consolation; mêmes je puis dire que les méchans relevent & exaltēt davantage les bons en les persecutant, qu'en leur rendant de grands services. D'où vient donc enfin, d'où vient une cheute si funeste? ô! homme qui estois créé sans coulpe & sans miseres, mêmes sans aucun
feu

feu de convoitise, au contraire tu avois quatre sortes d'aydes, une à bien vouloir qui estoit la conscience, la deuxiesme pour combattre le mal & exciter à bien faire qui est appelée synderesé ou principe naturel ; la troisieme estoit la science qui devoit delivrer l'entendement pour connoistre Dieu : la quatrieme c'estoit la charité qui nous caressoit pour aymer Dieu au dessus de tout, & le prochain à l'imitation de nous mêmei, assisté de trois sortes de reconnoissance, 1. de celle de la chair pour connoistre le monde en perfection, 2. de celle de la raison pour connoistre l'Ame, 3. de celle de la contemplation pour connoistre Dieu. Ainsi par l'œil de chair on pourroit voir ce qui estoit au dehors, par l'œil de la raison on pouvoit voir l'interieur, & par l'œil de contemplation ce qui estoit au dessus de tout.

L'homme dans l'estat de l'innocence estoit sans peine, sans faim, sans soif, & sans chaleur incommode; l'infirmité ne le pouvoit atteindre puis que sans endurer la mort, il devoit estre ravy tout vivant qu'il estoit dans la gloire, il étoit sans honte ny vergogne, parce que la nature devoit bannir l'erreur de cette
diffor-

difformité pour être conceu sans pudeur, enfanter sans douleur; tous les membres du corps devant composer un harmonie glorieuse, sous le respect d'une sainte obeyssance à la raison, afin que par l'asseurance de tant d'aydes estant orné de la sorte, il eust jouissance du Paradis terrestre, lieu selon S. Damascene de toute joye, & exultation, éclairé de l'air le plus tēperé, couronné de plantes tousiours fleurissantes, dont les odeurs suaves le devoiēt remplir; affranchy des courses des animaux, à l'abry des tempestes; verger extremement riant, parsemé des roses, comblé de delices sans dégouft, & plein de repos. Mais ô malheur! je change de scene nulle creature n'avoit encor failly, & le Prince de la nature dans ce bas univers tombe le premier, & les fleurs estoiet dans leur joye printanniere avec paix & tranquillité: voila la scene, mais voicy bien une plus malheureuse, on mange d'une pomme, qu'arrive-t'il? ô malheur! Ce chef-d'œuvre de l'univers, le desir du Ciel, & de la terre, ce grand commandant des Elemens, le Roy des animaux, qui tous avoient obey à sa volonté & qui plus est, le Seigneur de soy-même, si prudent, & si sage, que pour estre le racourcy
de

de toute perfection en science, & bonheur, en quelles servitudes est-il decheu? il est la balle de tout malheur, l'objet de mocquerie, l'esclave de soy-mesme, car d'un mal on est venu à tous les autres. O pecheur! conte si tu peux les playes & combats de la terre & ceux des ondes dans l'Ocean, les rigueurs du Ciel, les foudres, les gresles, les frimats, les sterilitez & chertez des biens, les pauvretes, les incendies & les ravages, font toutes autant de punitions destinées à nos delicts.

Repenses aux defauts de ton pauvre corps le plus mal-heureux de tout les esclaves du monde, voy les maladies, les fievres, les pestes mortelles, les contrarietez de la vie, les varietez de la mort qu'il faut soutenir, voy les pestes de l'Amme, les passions de colere, les rongemens de cœur, les haynes, les envies mortelles, les detresses, les procez, les injures, les guerres, les infortunes, les apprehensions des morts presentes, ou futures. D'où vient tant d'enfans miserablement mort dās les flancs de leurs meres? la cause en a esté cette gloutonnie premiere par la desobeyffance de nos primogeniteurs; que si nous apprehendons une fois cecy

nous

nous ne pouvons que nous escrire avec de tres sensibles regrets. O peché, peché! ô mal, mal! qu'as tu cousté de Sang, & que cousteras tu de morts, combien de rouës & de gibets, combien de corruptions & de carcasses! pourtant miserable Adam l'origine criminelle de tout malheur, Dieu le voulant ainsi, tu as esté ensevely dans le Calvaire lieu de croix & d'ecaffaux, lieu de pourriture, & de supplice, enfin lieu des criminels dont tu as esté le premier, qui a causé la plus cruelle mort de la Croix au plus Innocent Bienfaiteur du salut de nos ames **JESUS-CHRIST**, qui avec son Pere Eternel avoit esté le Createur premier; S. Cyprien, Origene, S. Athanase, S. Epiphane, S. Ambroise, & presque tous les plus anciens, tiennent cette opinion, estant ainsi convenable que celuy qui avoit esté la cause premiere de la mort, fust ensevely au lieu commun des criminels: & tout au contraire, quoy que Nostre divin Redempteur ayt souffert la mort entre les ignominieuses, la plus infame; neantmoins sa sepulture a esté la plus glorieuse en suite de la Prophetie d'Esaye, qui porte ainsi. *Et son sepulchre sera glorieux.* Dieu par sa providence le
reque.

requerant en depit des tyrans pour te-
moigner son innocence, & faire voir que
celuy qu'ils avoient crucifié n'estoit pas
criminel: mais moy comme je le suis j'at-
tendray sous cette croyance le Calvaire
icy bas, esperant de participer aux meri-
tes de ce sepulchre de gloire, au jour de
la resurrection heureuse. Donc mon Sei-
gneur: *Hic ure, hic seca ut in aeternum par-
cas.* Nous faisant icy passer par les flam-
mes & les rasoirs, pour nous pardonner
eternellement.

MEDITATION III.

*Que le peché est puny rigoureusement par le
feu d'enfer.*

CE seroit faire Dieu menteur que de
vouloir douter des supplices que les
damnez doivent endurer eternellement,
je dis même que ce seroit l'accuser d'in-
justice, de lourdisse & d'ignorance, s'il
ne vouloit recompenser les bienfaits, qui
n'est que combattre l'université de la na-
ture; aussi bien que de laisser les méfaits
impunis.

*Gregl.
3. Mor*

Gregoire le Grand en a dit autant
en ces termes à ceux qui en doutoient, s'il
est faux dit ce grand homme, que Dieu
a me

a menacé les criminels pour les retirer de leurs injustices, ses promesses seront autant fausses qu'il nous a fait pour nous attirer à l'observance de ses loix, ores qui sera si insensé que de se presumer de le dire? jusqu'icy S. Gregoire.

Saint Jerosme écrivant sur le même sujet: Pensez vous mes Freres dit-il, que les Prophetes prechent en jouant, que les Apostres parlent en riant, que JESUS-CHRIST menace en enfant? non, non, ce n'est pas pour jouer qu'il y a de supplices comme eux mesmes les ont soutenus, pour maintenir la verité de leur dire; & puis que la seule pensée des Anges rebelles & la premiere morsure d'un Adā ont esté punies si cruellement, croyez vous que nos delits ne le seront pas? sçachez que Dieu est juste & un Juge d'équité, mais comme sa puissance se fait voir dans l'ouvrage de nostre creation, sa Sageffe dans le procedé de sa providence, & sa Clemence dans celuy de nostre Redemption, aussi fera-t'il paroistre sa Justice en nous punissant: car selonc Saint Augustin, si le deshonneur & la difformité du peché peuvent estre, c'est une chose bien seante, que la beauté de la justice subsiste dans la nature, & si le peché nous

pive

Hier.
Ep. ad
Pam.

prive de la vie eternelle, c'est la raison que le pecheur encouure la mort seconde par un tres juste jugement de Dieu, dans la d'ánation eternelle, & si la justice nous unit à Dieu, que ce soit pour la vie de la gloire.

Mon Ame descendons donc une fois en vie, oüy descendons dans les enfers, afin que la mort survenant nous n'y devions le voyage pour la fin de nostre pelerinage, là nous y verrons une autre scene qui est ce feu horrible qui nous fera prier Dieu de nous en vouloir preserver: car nous y verrons nos pechez cruellement punis dans les ames damnées, des blasphemés semblables aux nostres, des calomnies, detractions, envies, vengeances, hypocryfies, injustices, impudicitez, & yvrogneries. Oüy pecheur, le feu eternel sera la peine de ton peché & du mien: pense maintenant ce que c'est d'un feu; après, ce que c'est d'un qui est eternel: & le mariage de tous les deux, nous fera dire qu'il n'y a rien de plus violent que le feu, rien de plus long que l'eternité: par ce feu l'Ame & le corps seront tourmētez jusqu'aux entrailles, les deux extremités de ce feu seront la personne qui en doit estre bruslée, & le grand
Dieu

Dieu justement punissant: nostre feu materiel & usuel en comparaison de l'Eternité n'en est pas un point, que si vous desiriez scavoir qu'elle est son activité, c'est de tousiours brusler au matin, au soir, de nuit, & de jour. Je me trompe c'est une nuit continuelle à raison de l'obscurité de ses flammes, & puanteurs estranges de ses exhalaisons; ce qui pourroit causer aux miserables une mort cruelle s'il estoit possible, quoy qu'elle ne seroit que tres-souhaitable, mais on n'y meurt point; là c'est une fin sans fin, sont des deffailances sans deffauts, car dans ce lieu, la mort est en vie, la fin commence, & les deffailances ne peuvent faillir.

Saint Bonaventure dit, que la puanteur du corps d'un damné, si elle estoit sur la terre seroit capable d'infecter entieremēt tout l'Univers, & une Ame damnée aimeroit mieux reprendre son corps à demy pourri & mangé des vers, au jour de la Resurrection universelle, que de le recevoir avec la difformité qu'il aura pour paroistre au jour du Jugement. O spectacle horrible! ô tragedie sans pareille! qui se jouë dans un lieu, mais le plus estoigné du Ciel, & le plus hideux de
l'U-

*Boniv
sum
Theol.*

l'Univers, où il n'y a qu'une horreur
sépulturelle, lieu qui sera enfin depra-
vé par les immondices des corps puants
& corrompus à la renovation de cet U-
nivers, qui seront d'une infection telle,
qu'on n'aura jamais senty de semblables,
car elles decouleront des elemens qui
doivent estre purgez par le feu de confla-
gration à la fin du monde, lieu le plus
profond de la terre, & le moins condi-
tionné qui puisse estre, dont la premiere
qualité est d'estre sans lumiere, comme
estant une caverne clause sans trou, por-
te, ou fenestre, & où il n'y a voie ny ac-
cés pour entrer, ne soit que Dieu le don-
ne. 2. Il est opaque & tenebreux puis
qu'il est environné d'une muraille au-
tant epaisse que depuis le centre de la ter-
re jusqu'à sa surface sans aucun creneau
ny ouverture, & comme le feu vomit des
flammes, elles sont tant sombres & en-
fumées ou meslées d'obscuritez, à raison
qu'elles n'ont pas de sortises, que S. Gre-
goire dit, que bien que le feu d'enfer ne
seroit pas lumineux pour consoler les
damnez, il est pourtant en quelque fa-
çon pour les tourmenter d'avantage. La
3^e. qualité de cette caverne c'est la viol-
ence & l'excès du feu qui affligera les
mal-

mal-heureux admirablement, comme
étant d'une matiere solide & réelle, cōpo-
sée, & allumée de la main de sa fureur qui
doit estre l'instrument de sa Justice pour
agir proportionnement dans les Ames &
dās les corps. La 4. qualité est que son feu
outre qu'il est chaud à merveille; il con-
tiēt en soy une froidure intolerable, ainsi
nous l'escrit Saint Gregoire dans ses Mo-
rales, en ces termes: „ Dans l'enfer se trou-
„ ve une froidure insupportable, un feu
„ inextinguible, & un ver immortel,
„ une puanteur sans pareille, des tenebres
„ palpables, des fleaux pour chastier les
„ corps des mal-heureux, des visions de
„ demons horribles, de cōfusions étrāges
„ pour les pecheurs, & desespoir eternal
„ de tout bien, & il ajoute: Que si dans
„ les supplices il n'y doit estre aucun or-
„ dre, pourquoy donc dit-il selon l'E^{vang.}
„ vangile qu'il faut *lier l'yvraye en gerbes?*
„ Cela veut dire, que ceux qui seront
„ damnez on les mettra par compagnie,
„ comme estant trouvez d'égale, & pa-
„ reille malice, & obligez à peines pareil-
„ les; les superbes avec les superbes, les
„ luxurieux avec les luxurieux, les ava-
„ res avec les avarés, les faussaires avec
„ les faussaires, les envieux avec les en-
L. vieux

„vieux, les infideles avec les infideles; pour estre bruslez. Laisant par là à entendre que comme aux Cieux il y a diverses demeures à proportion des merites, reservées pour les bien-heureux, ainsi aux enfers y doivent estre divers supplices pour la varieté des criminels & des tourmens proportionnez aux peines selon ce Texte: *Multipliez ses tourmens & ses douleurs à proportion qu'elle s'est élevée dans son orgueil, & qu'elle s'est plongée dans les delices.* Car tout de mesme que le Soleil atteint nos corps avec la même chaleur & la même force par tout, nous n'en sommes pas pourtant eschauffez également, à raison des proprietéz & qualitez de nos corps; ainsi dans les damnez c'est la même gehenne qui les afflige, mais non pas d'une même égalité de tourment, à raison que ce qui cause l'inegalité de santé dans nos corps pour la reception de la chaleur du Soleil, fait de mesme dans nous la difference de nos demerites, quant à la punition des crimes.

Apoc.
13.

Apoc.
14.

Tel donc sera le feu d'enfer, dans ses operations dit l'Ecriture: *Les damnez seront tourmentez dans le feu & dans le souphre devant les Saints Anges & devant l'Agneau, & la fumée de leurs tourmens s'e-*
le

Et de l'effet du peché. Ch. III. Med. III. 161
le vera dans les siecles des siecles, sans qu'il
leur reste, aucun repos ny jour ny nuit. 1133

De ce mesme feu parle le Prophete, lors qu'il dit: *Qui de vous autres pourra subsister avec ce feu devorant?* nous voulant enseigner par là, que si les pecheurs delicats ne peuvent pas endurer la moindre douleur de teste sans des regrets tres sensibles, comment pourront ils endurer le feu d'enfer devorant eternellement jusqu'à la rage? Et cela sans faire aucun difference d'un Roy avec un roturier, ou d'un Ecclesiastique avec un Seculier; ce que considerant je pourrois appeller l'enfer, le pressoir de l'ire de Dieu, car comme le vigneron fouille tous les raisins egallement & indifferemment l'un & l'autre, ainsi les diables tourmenteront les damnez sans pitié & l'un & l'autre, de quelle condition qu'ils soient, mais proportionnement aux demerites, comme il est dit cy-dessus en suite du Texte de l'Apocal. chap. 18. Et parce que le souvenir de l'enfer a de grandes forces pour nous retirer du peché, je vous le décriray come le Bienheureux Martial Disciple de J. C. l'a entendu d'un qu'il avoit resuscité, comme rapporte S. Bonaventure, afin de reformer celuy qu'on a sup-

L 2

posé

Sund
Th.
Alph.
26.

162 *Partie I. De la Nature,*
posé de S. Patrice & de son Coemitiere,
dequoy parlant Joannes Wiguerius dit,
qu'on forge beaucoup d'illusions & de
fottises (cela soit dit en passant pour oster
les erreurs qui pourroient se glisser sans
fondement.)

Voicy sa description : Dans l'enfer il y
a pleurs & amertumes, là sont des tene-
bres, & des hurlemens effroyables, des
plaintes & des detresses excessives, là des
froidures & des flammes tres-cuisantes,
des fumées horribles sans fortise, & sans
deffaut, des puanteurs intolerables, des
pourritures & des miseres execrables, des
rages & des vers qui ne mourront jamais,
là des geolliers qui tenailleront les dam-
nez, & ce avec des cris & des grimaces
effroyables. Et pour confirmer d'avanta-
ge cecy, le même Docteur Seraphique dit
que S. Jean l'Evangeliste ayant resuscité
un autre luy recita ces deux vers, qui
contiennent huit sortes des peines d'en-
fer : les voicy :

*Vermes, & tenebræ, flagellum, frigus &
ignis,
Dæmonis aspectus scelerum confusio
luctus.*

Ainsi le conte ce Poëte resuscité par
S. Jean Evangeliste :

Les

de l'effet du peché. Ch. III. Med. III. 163

Les vers, nuits, & chastois, la froidure
& les flammes,

L'aspect du diable, la vergogne, & les
larmes ;

Et si vous voulez entendre un Reli-
gieux agonisant à la veuë de deux dia-
bles, il maudit l'heure de son entrée à la
Religion, parce qu'ils estoient si hideux,
que le seul aspect l'éportoit au desespoir,
& il dit à ses freres, que s'il y avoit dans
sa chambre un feu de souphre & d'airain
liquefié, où il devroit estre plongé pour
y demeurer jusqu'à la fin du monde, il
l'aimeroit mieux s'il en avoit le choix,
que de voir pour la deuxieme fois la for-
me hideuse de ces demons.

Voila mon Ame, voila les peines d'u-
ne seule pense deliberée en matiere d'im-
portance, quoy que l'effet ne soit pas en-
suiui, & si vous me demandez Chresties,
pourquoy Dieu punit eternellement une
telle pensée, ou un peché consommé,
dont l'effet est tant seulement transitoire,
comme la pensée.

Je vous dis en premier lieu que le pe-
cheur n'ayant retracté cette pensée ou ce
peché commis par une legitime peniten-
ce, il demeure aussi long temps dans l'e-
stat abominable de son peché, privé de la

L 3

grace

grace de son Dieu, & pourtant mourant impenitent de telle offense, qui selon son estre est eternelle, il encourt la peine selon l'eternel de son Dieu qui hayt à jamais l'impie & son impieté.

2. De plus la tache du peché mortel est eternelle, donc la peine qui luy respond le doit estre aussi.

3. Le peché est contre une personne infinie, donc si les Seigneurs temporels ont des prisons pour enfermer des criminels de Leze Majesté, & les punir selon que s'estend leur pouvoir, devant & mesme apres leurs morts, à plus forte raison Dieu punira les siens de peines infinies quant à la durée.

4. Et comme le pecheur suffoque en soy le bien qui le peut faire vivre eternellement, ainsi pour avoir mesprisé un tel don, Dieu fera paroistre sa Justice, exigeant de luy une satisfaction eternelle.

5. Et parce que la perverse volonté des reprovez est eternelle, en ce qu'ils voudroient tousiours cueillir les fruits de leurs plaisirs, pourtant doivent ils demeurer eternellement dans les peines.

6. Et si la creature est dans une erreur infinie lors qu'elle prefere ce qui est fini & borné à ce qui est sans fin & sàs limite, soit

Et de l'effet du peché Ch. III. Med. III. 165
soit en le jugeant par l'entendement, soit
en le desirant par la concupiscible, soit
luy adherant par l'irascible, il s'en-
suit donc qu'une peine infinie luy est
deuë.

7. Que si on suppose qu'une Ame
condamnée aux flammes eternelles n'au-
ra jamais des regrets de son peché, il ne
faut que cela pour persuader à un chacun
que Dieu ne changera jamais sa sen-
tence.

Enfin le peché nous separe eternelle-
ment de la vie qui est Dieu, pourtant
qui offense entre dans l'obligation à la
mort eternelle; cela est certain mon A-
me, que si tu le crois tu ne pechera ja-
mais mortellement, si la memoire ne te
manque.

De cecy on peut inferer ce que c'est
de la grandeur de nos offenses, puisque
de telles peines luy sont deuës. Afin donc
Seigneur que je le previenne, ebloüissez
mes yeux de ces flammes, ouïy chastiez
moy, & me rongez de ces vers pour en
estre preservé eternellement. *Hic ure, hic
seca ut in æternum parcas.*

ME

MEDITATION IV.

*Que le peché est puny par la perte du Ciel
& de Dieu même.*

Outre les peines du sens & les remords de conscience que les damnés souffrent, il se trouve quelque chose de plus que l'éternité d'icelles, sçavoir Dieu de qui on a fait une perte malheureuse, dont la privation est appellée la peine du dam, qui consiste non seulement dans la privation de la vision de Dieu, mais encor dans la privation de sa protection Divine, qui fait que les diables s'aigrissent d'avantage, & comme des bourreaux inexorables ils ne cessent d'exécuter leurs enormitez & tyrannies contre ces misérables, & cette peine est si grande en enfer que plusieurs siècles de tourment n'en peuvēt égaler un seul moment, veu que la peine du dam est le tourment le plus grand qui peut estre considéré par un esprit créé ou incréé, puis qu'il n'y a rien de plus grand que Dieu, de soy même incompréhensible, & infini, dont la vision seule rend ses sujets bien-heureux: car en elle consiste l'entière beatitude, dont la privation engendre

& de l'effet du péche. Ch. III. Med. IV. 167
engendre une tristesse au cœur des dam-
nez, selon le decret Divin, qui est de les
tourmenter d'une façon inconcevable,
leurs faisant connoistre que de tels mal-
heurs proviennent de leur faute, & qu'ils
en sont privez pour avoir méprisé, in-
jurié, & calomnié sa Bonté infinie, à quoy
comme le bien est souverain, dont ils
sont privez, il n'en peut suivre, que cet
excès de tristesse qui les afflige extreme-
ment. Ainsi le dit fort sagement S. Jean
Chrisostome, quand il escrit en ces ter-
mes: „Il semble à plusieurs entre les
„ moins sensez & idiots, que c'est assez
„ une chose souhaitable d'estre exempt
„ de la gehenne du feu, pour moy je dis,
„ que ce sont bien des plus griefs tour-
„ mens sans comparaison d'estre rejettez
„ de cette gloire, & d'estre rebuttez de
„ cette face entierement Divine: Et si
vous posez mille gehennes & autant
d'autres tourmens, ce n'est rien de con-
ferable à la privation de cette gloire avec
le rencontre de ce malheur, que de paroi-
stre l'objet de l'aversión Divine, en suite
de cet arrêt. *Allez, maudits au feu eternel.* *Mat^h*
Car dit le même Docteur, cecy engen- *25*
drera un tel tourment, que si nulle autre
peine exterieure se rencontroit aux en-
fers

enfers pour affliger les damnez, celle-là seule, qui est d'estre chassé & privé de son Dieu, suffiroit pour leur cauler un supreme regret.

Cecy sera fait diversement de la part du sujet à raison de la varieté des causes, car plus grande sera la peine afflictive, qui proviendra de la privation du bien souverainement infiny pour avoir commis un peché enorme, que pour le moindre, & pour plusieurs, que pour un seul peché mortel; la peine du dam aussi bien que la peine du sentiment restant inegalles dans les damnez parce que les pechez sont inégaux selon la difformité, quoy que selon l'objet ce sera la même privation de la claire vision de Dieu, & le même feu. O! quel regret pour lors de voir à l'œil que de sa faute on sera privé d'un Dieu tant aimable, banny du Ciel & sequestre de la cōpagnie de ses ayeux & autres parens & amis bienheureux que nous avons tāt aimez dās la vie mortelle, dont ce nous estoit un grandissime bonheur de jouyr de leur presence. O! quel regret d'estre dechassé par les esprits bienheureux avec une confusion extreme, dont les inspirations saintes, nous auront esté si souvent inutiles, pour les avoir
propo

de l'effet du peché. Ch. III. Med. IV. 169
postposé à un moment de plaisir illicite.

„ Helas mon Ame ! quelle pensée se-
„ ra donc à cette heure dit Hugues de S.
„ Victor, quelle tristesse, quel deuil, lors
„ que les impies seront separez de la con-
„ gregation des enfans de Dieu privez de
„ l'aspect des bien-heureux, abandon-
„ nez aux furies pour enfiller & enfieller
„ de mille regrets, le pelerinage de leur
„ condânation, ensuite de cette rude sen-
„ tence, *Nescio vos, je ne vous connois pas.*
Avec ces folles vierges & paresseutes
delaissées à la porte, à dessein de les
„ en forclorre à jamais, & pour les ren-
„ fermer poursuit le même Saint dans un
„ lac sans mesure, & dans un abîme sans
„ fond remply d'ardeurs incomparables,
„ plein de puanteurs & de douleurs in-
„ supportables, où il n'y a que miseres &
„ tenebres, sans ordre, mais une horreur
„ eternelle sans esperance du bien & sans
„ desespoir du mal. Et puis que nous
parlons de tous les maux, ajoutons les
principal des malheurs qui est d'estre pri-
vez de tous les biens, car la vision & frui-
tion de Dieu bien-heureuse les contient
entierement par eminence, comme as-
seure S. August. par ces parolles. „ Tout
„ se peut dire de cette ineffable fruition
de

Aug.
l. 3. 9.
Ev. ag.
c. 39.

de verité, & d'avantage peut on dire
toutes choses en general, que moins on
peut dire d'elle quelque chose en par-
ticulier, puis qu'elle contient l'univer-
sité des choses. Car là est la clarté &
l'éclat de ceux qui sont illuminez, là le
repos & la paix de ceux qui ont esté ex-
ercez dans leur vie & enfin parfaitement
éprouvez; là est la patrie & le séjour des
voyageurs, là sont les viandes preparées
pour les indigens avec les couronnes des
victorieux, & ce que les infideles auront
desirez par erreurs, sçavoir les biens du
sicle qui ne sont que transitoires; la pie-
té des enfans veritables les trouvera beau-
coup meilleurs dans le Createur, comme
les contenant dans son eminente bonté &
perfection.

Quand la Magdelene quoy qu'ab-
sente de son Sauveur sçavoit où il pou-
voit estre, elle se consoloit à escrire des
lettres, mais quand elle vint à le chercher
au sepulchre & qu'elle ne l'y trouva
pas, elle ne pût rencontrer chose aucune
qui la pût consoler, non pas même les
Anges qui estoient là; non elle ne fut
jamais si ébranlée. C'est la pensée d'Ori-
gene qui dit en la personne de la Magde-
lene, *Je ne cherche pas des Anges mais bien*

Orig.
Ho. de
Mag.

Et de l'effet du peché. Ch. III. Med. IV. 171
mon Seigneur & le Seigneur des Anges. Car
la chose qui donne plus de tourment aux
Ames qui aiment Dieu, c'est de ne sça-
voir le moyen de le trouver. Ainsi Sam-
son ne sçachant que Dieu l'avoit quitté,
il se leva & fut trompé, car se trouvant
sans Dieu, les ennemis luy coururent sus
& le surprirent, puis luy ayant arraché
les yeux, il rencontra le surcroit des mal-
heurs dans l'abandonnement de son Dieu,
comme le declare Saint Ambroise en ces
termes parlant de Samson. *Il demeueroit*
dit-il sans allégresse de cœur & de vertu, &
sans aucune vigueur ou bien-seance, restant
comme une beste, sans resolution ny courage,
pour estre privé de la presence de son
Dieu.

J'ay dy que la peine du dam est si
grande que plusieurs siecles de tourment
n'en peuvent esgaler un seul moment,
maintenât j'ose bien dire d'avantage, que
plusieurs eternitez de peine dusés en enfer
ne la peuvēt égaler, joint qu'il n'y a point
de comparailon entre la creature & le
Createur, ny entre les peines du sens que
ressentent les damnez avec les regrets
qu'ils ont d'estre privez de la vision bea-
tifique, attendu que selon toute bonne
Theologie, Dieu recompense les siens au
cen.

centuple outre la condignité de leurs merites, & il punit les méchans au deffous de la condignité de leurs démerites; outre quoy les peines du sens ont pour objet la creature, mais la peine du dam a Dieu même selon son essence. Et puis que nous sommes dans les termes de privation, je dis qu'il y a un terme duquel, & un terme auquel on aborde; le terme duquel on est privé qui est Dieu, demeure infiny quant à sa Dignité, & selon sa noblesse, & partant cause dans l'Ame un regret infiny; mais le terme auquel, qui sont les peines du sens, elles demeurent toujours limitées & bornées dans leurs activitez, proportionnement à leur nature, quoy que la peine du dam, & les peines du sens soient infinies quant à leur durée, parce qu'elles sont éternelles.

Et pour mettre à fin cette matiere je la confirme ulterieurement par ce qui arriva au Fils de Dieu, car vous sçavez que ^{Mat 4} le diable tenta le Sauveur au desert par trois diverses fois, & S. Luc dit que la troisième tentation achevée, le diable le quitta pour avoir reconnu quelque chose de Divin dans sa personne, car il ne l'avoit pû vaincre que par ses ruses. Sur cecy
Saint

Saint Thomas dit qu'il l'a voulu réserver jusqu'au temps de sa Passion lors qu'il feroit dans ses souffrances les plus cuisantes sur la Croix, se promettant une victoire glorieuse sur sa personne; mais comme il vid encor arriver des estranges prodiges à sa mort qui témoignoïent quelque chose de Divin, il n'eut pas le courage de l'attaquer, ce pourquoy comme remarque Saint Athanase, Dieu le voulut éprouver usant d'un stratageme étrange, disant: *Eloi Eloi lamma sabactani*, qui veut dire mon Dieu, mon Dieu pourquoy m'avez vous delaisné, voicy les propres paroles du Saint qui sont fort energiques. Lors qu'il avoit horreur de la Majesté Divine, il a esté contraint de s'enfuir & se reconnoistre pour vaincu voyant les prodiges qui arrivoient à sa mort, ensuite de quoy il reconnut **JESUS CHRIST** pour son Createur, mais pour luy donner nouvelles forces, Dieu usa de ce stratageme, l'excitant par ces paroles, dit Saint Athanase, mon Dieu, mon Dieu pourquoy m'avez vous delaisné. Ce que le diable n'eut pas plustost entendu qu'il se resolut de le tenter de nouveau, s'imaginant qu'il estoit impossible qu'une personne abandonnée de son Dieu, fust son

*S. Ath.
ser. de
pass.*

son Fils, ou qu'il eust assez de force pour resister aucunement, de sorte donc que ny la fainteté de JESUS-CHRIST ny les tourmens de la Croix donnerent tant de sujet d'estonnement au malin, qu'entendant qu'il estoit delaiissé de Dieu, il reprit de courage pour luy livrer l'assaut, se promettant une victoire assuree

Cecy estant bien apprehendé, faut-il encor douter que le pecheur ne soit un mauvais marchand, puis qu'il postpose une Bonté immense à une chose si abjettes & à si vil prix, les eternels aux caduques & perissables, les choses assurees & permanentes aux incertaines & instables ? Non en verité, car s'il meurt en son peché le marché estant conclu, il sera privé du souverain bien, de JESUS, de sa Mere, enfin de tout bien.

Mais ces joyes comme elle sont immenses & excessives ne les entendra t'on pas ? n'en fera t'on pas participant en certaine façon ? non, le pecheur n'en jouïra jamais, & s'il le void en quelque façon ce sera pour les deplorer à jamais comme choses perduës. *O ! enfer donc plus grief qu'un enfer, dit S. Chrysostome, que d'estre privé de Dieu.* Seigneur pour échapper de ces flammes & malheurs extremes

de

De l'effet du peché, Ch. III. Med. IV. 175
decoupez nous, hachez nous, reduisez
en cendres & pouffieres tous nos déregle-
mens: afin que mortifiez pour vostre
gloire vous daigniez nous pardonner. *Hic*
ure, hic seca ut in aeternum parcas.

MEDITATION V.

*Que le peché ne peut estre expié de nulle peine
suffisante.*

C'Est une chose asseurée que Dieu
comme Juge & Seigneur Souverain
de toutes choses, s'il auroit voulu, il au-
roit pû pardonner gratuitement & la
coulpe & la peine, & restituer l'homme
dans son premier estat. Même il auroit
pû se contenter d'une satisfaction qui
auroit esté possible de la part de l'hom-
me & ainsi luy pardonner son peché.
J'ajoute enfin qu'il auroit pû con-
stituer un homme dans lequel il au-
roit uny toutes les volontez des hommes,
& comme chef auroit satisfait pour tous,
comme Adam pechant avoit suffisam-
ment offensé pour une punition uni-
verselle: mais cette satisfaction n'au-
roit pas esté suffisante pour l'expiation de
l'offense commise, car si l'homme ne peut
maintenant satisfaire pour les benefices

M receus;

receus; comment pourroit il satisfaire pour la peine infinie encouruë eternellement à raison de l'offence, veu que posé tout ce que l'homme peut avoir, n'est pas bastant de payer la debte du benefice de sa creation. Car comme dit le Philosophe. L'homme ne peut rēdre l'equivalent à Dieu, aux parens & aux maistres.

Luca
17.

Et Saint Luc dit : *Dites lors que vous aurez accompli tout ce qui vous est commandé: Nous sommes des seruiteurs inutiles, nous avons fait ce que nous estiois obligez de faire.*

Je dis même que l'homme ne peut satisfaire à l'equivalence de la peine temporelle deuë au peché veniel, & ce quant à l'aversion que le pecheur a de son Dieu, car comme la satisfaction ne correspond pas aux pechez, sinon selon l'offense de Divine, ainsi je dis que le pecheur selon l'aversion qu'il a de son Dieu, ne peut satisfaire pour son peché, si la satisfaction n'est appuyée sur les merites de JESUS CHRIST, d'où je conclus que sans la grace il n'y a pas de satisfaction pour les pechez veniels, non pas même pour les peines restantes du peché mortel, parce que si on vient à mourir dans un seul mortel, telles peines dureront eternellement avec le peché, qui n'est pas remis faute du principe

Et de l'effet du peché, Ch. III. Med. V. 177
cipe de remission, ou de satisfaction, qui
ne peut estre en enfer, comme est la foy
vivante par la grace que JESUSCHRIST
nous a acquise par ses merites, qui sont
l'appuy & le fondement de nostre salut.
Pourtant dit le Prophete que *sans Dieu, Is. 43.*
il n'y a pas de salut. En suite dequoy j'ose
dire que tous les bien-heureux soient ils
Seraphins, Patriarches ou Prophetes avec
toutes leurs plus agreables actions, quand
je dirois la Vierge MARIE avec tous ses
merites, elle ne pourroit satisfaire par-
faitement pour un seul peché mortel ou
veniel. Mettons donc d'un costé de la
balance tous les merites des Saints, le prix
du Sang des Martyrs, les jeusnes, morti-
fications, & austeritez de tant de mille
Religieux, les charitez & Oraisons ar-
dantes de tant de mille Vierges, les actes
des plus parfaits Seraphins, avec les plus
genereux de la Mere de Dieu, ce ne sera
rien en contrepoids de la malice du pe-
ché mortel; telle est l'opinion de tous
les Theologiens pour les raisons predites,
puis que toutes ces actions ne sont que
d'un prix qui est finy & ne peuvent con-
stituer une satisfaction infinie, pour le
mépris d'une personne de Majesté in-
finie. C'est donc Dieu seul dit Esaye

Ibid. qui oste les iniquitez, oùy c'est cét Agneau
1c. 1. seul qui sans plainte porte les pechez du monde, selon la rigueur de sa justice.

O ! la veritable misericorde de Dieu s'écrie Saint Leon : lors qu'il avoit à la main beaucoup de moyens pour la reparation du genre humain, il a voulu choisir principalement cette voye par où il detruiroit l'ouvrage du demon, non par la vertu de sa puissance, mais en rigueur de sa Justice. O ! pecheur que tu es racheté à haut prix.

Et puis que l'Ecriture sainte traite en divers endroits des tourmens que les damnez doivent endurer dans les cinq sens de la nature, en quoy les bien-heureux seront recreez & glorifiez : n'ayant suffisamment exaggeré ce qui concerne leurs peines dans la troisiéme Meditation de ce troisiéme Chapitre, je les allegueray pour une plus ample deduction de ce qu'on doit souffrir eternellement en suite du sujet y repris, pour continuer icy la matiere projetée, qui est que le peché ne peut être expié de nulle peine suffisante, selon la rigueur de la justice Divine.

Et pour commencer conformement avec le narré de la recompense, je collige de plusieurs Escritures ce qui suit.

Pre

Premierement, les damnez seront punis par la veuë, cōme les bien-heureux serōt réjouis à la veuë de la gloire & de l'humanité du Fils de Dieu, de la Vierge Mere & de tous les Saints, ainsi les yeux des damnez seront tourmentez d'horribles tenebres, puis de fumées de soulfhre al-^{Apoc. 22.} lumées & miparties en flammes, sans fortise ny ouverture aucune, ce qui les environnera avec un excès de tourment, que S. Matthieu appelle, pleurs & grincement des dents, non pas dit Wiguerius qu'il y ait un écoulement de larmes ou resolution d'icelles, car on n'y mange & on n'y boit, pour les continuer, ny même commēcer, car elles seroient bien tōt consommées, mais on les prend pour une commotion & troublement de teste & des yeux, comprenant la douleur interieure & exterieure tout ensemble dont les corps des damnez seront tourmentez. Enfin la veuë sera blessée d'aspect horrible des demons, qui, quoy que naturellement esprits, prendront des corps hideux formez de matieres, les plus puantes, ainsi se doit entēdre le Prophete quand il dit en ces termes: *On te preparera un lit de tigne, dont le couvert seront des vers. Et ailleurs. La couche qui doit servir de repos* ^{Is. 14.} ^{Is. 34.} *seront*

M 3

seront

seront des Dragons, &c. Laissant à entreprendre que les diables prendront des corps semblables aux animaux qu'il spécifie pour tourmenter les damnez, qui pendant leur vie ont offensé Dieu desirant de voir des choses belles & agreables pour en faire leurs plaisirs, pourtant ils seront mangez des vers & d'autres animaux, cōme dit l'Escriture au lieu sus alleguez, confirmez par celuy cy. Et il permettra

Dent.
22.

que les oyseaux carnaciers les devorent, non pas qu'il y ait, ou qu'il y puisse estre quelques animaux apres le jour de la renovation de cēt Univers, mais bien en pareilles representatiōs hideuses à nostre facon d'entendre & de parler, pour nous faire voir ce dire veritable : *Par quels sens on aura peché, par ceux la mesme on sera vexé & puny.*

Sap. 11

Secondement, les damnez seront vexez dans l'oüie, où les Saints auront leurs plaisirs, pour les joies qu'ils entēdront des instrumens musicaux & celestes, dont il ne faut douter qu'ils les toucheront à ravir, ainsi l'enseigne le Psal. en ces termes: *Les exultations de Dieu resonnerōt dans leurs gorges.* Au cōtraire les dānez n'entendrōt que pleurs, blasphemes & maledictions.

Psal.
149.

En 3^e. lieu, les damnez seront punis dans

Et de l'effet du peché, Ch. III. Med. V. 181
dans l'odorat car les Saints seront recreéz
d'odeurs tres suaves, qui sortiront des
corps des bien-heureux, selon cette Ecri-
ture. *Vos Saints Seigneur fleuriront à guise
d'un lys, & seront comme l'odeur d'un baume
devant vous.* Au contraire les damnez se-
ront infects par leurs puanteurs, qui
sortiront des corps plus abominables que
celuy d'Antiochus, de qui parle Macha-
bée, infectant une armée entiere jusqu'à
n'en pouvoir souffrir l'odeur : pourtant
dit le Prophete Esaye, au lieu d'une o-
deur suave dans l'enfer se rencontrera
une puanteur, parce qu'il est le cloaque
de toutes les putrefactions les plus abo-
minables de l'Univers, qui sortiront des
corps qui auront esté brulez par le feu de
conflagration, celuy de l'enfer ne les pou-
vant que rendre au dernier puants pour
la sanië croupissante qui les rendra in-
fects.

De plus, ils seront tourmentez dans le
goûter, où les bien-heureux trouveront
leurs satisfactions, non au moien de quel-
que viande ou boisson, mais par quel-
que changement de la langue qui se fera
au moyen de quelque benefice d'une cer-
taine humidité communiquée de la part
de Dieu, augmentant le bonheur dans la
suavité

suavité de ses faveurs, mais pour peine aux damnez leur sera appliquée une qualité aigre qui fera sur la langue plus amere que le fiel ou venin, ainsi le dit le Deuteronomie: *Le fiel des Dragons sera leur vin*

Deut. 32. & un venin d'aspic incurable, leurs raisins seront raisins de fiel, & une grappe tres amere.

Plusieurs disent que les demons seront emploiez comme des Apotecaires qui dās des corps horribles, accommoderont des potions estranges, & puis Lucifer forcera les damnez, criant comme il est dit dans l'Apocalypse de S. Jean. *Donne à cēt*
Ap. 17. alteré le Calice de la Colere de Dieu. Ou comme dit le Prophete: *Tu les abbreuveras jusqu'à la lie, & tu devoreras les fragmens.* En suite dequoy mettant le pot à la bouche ils ne le pourront souffrir, car ils seront forcez à vomir pour l'amertume du boisson: alors les demons se mettront en posture pour leur sauter aux yeux par des mocqueries, & ils diront avec des grimaces horribles, ce qui est escrit dans Esaye en ces termes: *Tu as beu, oüy tu as beu de la main de ton Seigneur le Calice de son indignation, & tu l'as beu jusqu'au fond, même jusqu'aux lies.*
Is. 15.

Enfin ils seront tourmentez dans l'atouche-

touchement par le feu eternel, qui sera l'instrument de vengeance, selon la Justice Divin, qui les brulera sans les consumer, Dieu les conservant en estre, pour les faire passer du chaud au froid, & du froid aux morsures des bestes, que les corps assumez des demons figureront, comme l'Ecriture nous l'enseigne, quand elle dit: *Je les abandonneray aux dents de* ^{Deut.} *bêtes enragées qui les dilanierōt & traineront* _{22.} *sur la terre.* Ce qui sera fait à proportion des demerites, tellement que les membres du corps qui auront beaucoup offensez, seront d'avantage tourmentez. Ce pourquoy le mauvais riche se plaignoit d'avantage de sa langue, que de nul autre de ses membres, qui avoit offense d'avantage par gloutonnie qu'autremēt, requerant une goûte d'eau pour étancher sa soif.

La seule pensée de tels supplices nous devroit faire avoir horreur, mais encor plus nous en cōsiderons les causes: le croirez vous mon Ame? P'on ne persecute pas dans l'enfer, mais on y pardonne; moindre est la peine que la coulpe, moindre est l'eternité que le moment! il en est ainsi. Ny le Ciel, ny l'enfer ne peuvent expier suffisamment la coulpe, car si tou

tes

tes les mers se changeoient en larmes, les Cieux en gemissemens, l'Univers en soupirs, cela ne scauroit esteindre la moindre étincelle de cét incendie. Je dis d'avantage, s'il y avoit autant de mondes en cendres, & de cilices qu'il y a d'estoilles au Firmament pour expier un seul peché, & qu'il y auroit autant de Cieux remplis de bien-heureux, comme il y a de gouttes dans l'ocean, ou de grain de sable dans son fond, même de la poussiere sur la terre, ou dans les airs, tout cela resteroit sans effet: & si j'ay osé avancer tous les vœux des Anges & du reste des bien-heureux, j'avance d'abondant les peines des damnez, joint les flammes de l'un & de l'autre, qui de charité, qui des tourmens, icy ou ailleurs, dans l'enfer ou dans la gloire, même j'ose dire si chacun d'eux estoit infiny pour endurer des peines infiniment infinies, & pour offrir des victimes eternelles.

O! chose incroyable, mais veritable, jamais cecy ne pourroit latisfaire pour une seule injure commise cōtre Dieu. Peux tu comprendre cecy mō Ame? si tu peux, ce sera ton profit d'y penser, mais si tu ne peux & que cela t'apporte de l'obscurité, confesse ingenuement que le peché est le
plus

de l'effet du peché. Ch. III. Med. V. 185
plus grand mal qui se peut imaginer : ce
pourquoy tu dois prier le Seigneur de
t'en vouloir preserver, disant qu'il te
veuille brusler du feu de son Divin a-
mour, pour pouvoir envisager l'anatho-
mie des passions déreglées, les mortifiant
saintement, afin d'arriver à la vie secon-
de & heureuse. *Hic ure, hic seca ut in æ-*
ternum parcas.

MEDITATION VI.

Que le peché est puny dans la personne de
JESUS-CHRIST.

LE Roy penitent ayant éprouvé la
puniton de son peché, se trouve
obligé de dire avec un extreme regret,
en ces termes : *Mes iniquitez se sont ele-* ^{Ps. 27}
vées par dessus ma teste, elles m'ont accablé
comme un fardeau tres-pesant. Surquoy
Arnobius dans le Commentaire sur ce
Pseaume, demande, quand est ce que nos
iniquitez surmontent nostre Chef, dit-il?
& il répond, nostre Chef c'est JESUS-
CHRIST, & quand nous agissons contre
ses divins preceptes, nos iniquitez font
courber nostre Chef, par là nous faisant
entendre que nos iniquitez ont fait cour-
ber JESUS-CHRIST lors que nous luy
avons

avons fait porter le fardeau de nos offenses, ayant par avance soustenu la marque de pecheur dans la Circoncision, ce qu'entend l'Apostre, quand il dit : *Qui pro nobis peccatum fecit*, car il a voulu estre chargé de nos peines, comme s'il auroit esté le criminel, afin d'estre l'Hostie & le Sacrificateur au temps de la Passion, & comme dit Lindanus sur le même sujet, la charge des offenses luy a esté insupportable estant rendu à l'extremité des miseres comme l'exprime le Psalmiste par ces termes en la persône de JESUS CHRIST,

Ps. 37 *Je suis devenu fort miserable, je suis continuellement courbé, je marche malheureusement tout le jour avec un visage triste, & comme un sourd & muet me laissant mener comme un Agneau d'innocence & de victime à la boucherie, sans rendre calomnie pour calomnie, parce que j'estois prest à recevoir les chastimens, quoniam ego in flagella paratus sum.* Pourvoiant en diligence à la guerison du peché.

D'icy mon Ame tu peux apprendre que Nostre Seigneur a esté las de porter le fardeau de nos offenses, commençant dès son bas âge, pour le continuer tous les jours de sa vie, nous cherchant au salut, & si Samarie luy a ser vy d'un lieu de
 repos

repos à raison de sa trop grande foiblesse, ce n'a esté que jusqu'au rencontre de la Samaritaine, de laquelle aiât chargé les paillardises cōme il avoit fait dés longtēps le gros de nos iniquitez. Il s'efforça d'aller plus outre, mais le ressentāt tres grief, courbé au jardin sous ce lourd poids, la face contre terre, les yeux noyez de larmes, le corps percé d'une sueur de Sang, il a esté obligé de presenter cette requēste à son Pere, que s'il estoit possible cette charge horrible, oüy ce Calice d'amertume passast de luy, mais s'il falloit le porter sur le Mont de Calvaire, & là boire l'eponge de fiel & d'aloës meslé, que sa volonté fut faite.

Oüy mon Ame, cette foiblesse l'a surpris pour avoir chargé le lourd poids de tes offenses, qui luy ont fait faire les longs voyages de ton salut, dans les deserts de la montagne d'Olive & de Calvaire, jusqu'à y laisser la vie, alteré d'un excés d'amour, & de la soif de nos larmes.

Mais ô! paradoxe, ô! chose incroyable, cette pesanteur du peché a-t'elle pû causer une telle sueur & si extraordinaire? Oüy ce grand Athlas du monde a succombé sous le faix du vice. O! peché malheureux combien tu es lourd, je vois que

que tout a branlé, oüy tout a crevé sous son joug, il n'a pas plustost esté chargé sur cét Ange rebel que tout a paty division jusqu'aux abismes qui ont été creées pour l'engloutir. Je vois la terre se fendre sous les pieds de ces murmurateurs, Coré, Dathan & Abiron, Jonas traverser les flots de la mer jusqu'à estre devoré de la Baleine, & s'il a tombé sur cette ville tant solide de Jerusalem, il n'y a laissé pierre sur pierre, il a ruiné tellement les villes de Sodome & Gomorre que tous les bastimens ont crevez, les pierres se reduisant en cédres & les bois en poussieres, car telle est sa force, la fême de Loth surprise d'effroy & de compassion (ce que Dieu luy avoit deffendu) estant changée en statuë de sel pour sa punition, & pour nous laisser un sel de sagesse, qui nous devroit preserver d'une telle pourriture.

De plus, j'entend crier le Prophete Roy enfoncé dās les abîmes les plus confuses où il estoit delaisé, disant ces belles

Psal. paroles : *Seigneur, je m'écrie vers vous*
129. *du profond abysme où je suis, Seigneur*
escoutez ma voix : Enfin je viens à
 JESUS CHRIST mêmes, qui l'ayant
 chargé sur ses bras ensuite du decret de
 son

son Pere Eternel, on l'a veu presque toujours, ou couché, ou courbé, ou las ou assis & accablé du lourd fardeau de nos pechez, même dés que les ordres Divins ont esté portées pour entreprendre la reparation du monde: le Ciel quoy que tres solide ne l'a pû soustenir, ny les Anges l'en garantir, ou les Elemens l'en empescher; pourtant la terre luy a livré passage pour entrer dans un estable, les bestes ont presté leur creche, & la Vierge MARIIE luy a tenu compagnie, même jusqu'à la Croix & sur le Calvaire, puis de la vie à la mort, & de la mort au sepulchre; d'où il est entré dans les enfers pour là s'en decharger & le punir eternellement.

Et si vous voulez sçavoir mon Ame, où on l'a veu las ou assis, ç'a esté près du puits étanchant la soif de la Samaritaine On l'a veu la face contre terre au Jardin des Olives en compagnie de trois grands Apostres, S. Pierre, S. Jean, & S. Jacques: toute la Ville de Jerusalem l'a veu si las en sortant de ses portes, qu'il ne pouvoit porter sa Croix: Enfin tout un peuple l'a veu pancher la teste, donnant son dernier soupir en Croix, ne la pouvant tenir droite sous un si lourd fardeau; après quoy je ne trouve personne
qui

qui se puisse exempter des flammes de son Amour Divin, non pas même les diables ou les damnez aux enfers, puis qu'il y fait paroître sa miséricorde, lors qu'il ne les punit pas comme ils ont mérité. D'où l'on peut voir que l'Essence de Dieu avec tous ses attributs, se rencontre aussi bien dās les enfers que dās les Cieux. Les hōmes ne se peuvēt aussi exēpter de ses flāmes, car il est venu en terre, ou estant arrivé il les a conversé familièrement en qualité de Maistre pour leurs montrer le chemin de salut, les assistant en medecin dans les guerisons spirituelles ou corporelles, & apres avoir fait l'aimable divertissant dans la creche en humilité & benignité, du temps de sa vie, il a préparé un theatre de patience au Calvaire, voulant faire une fortise d'ignominiē à la mort, pour nous apprendre à l'endurer à son imitation, aussi bien que toute autre adversité, par une parfaite resignation, ensuite de l'embelissement dernier du portrait charmant de sa vie.

O! scene tragique; ô! homme si tu fais le denombrement des crachats, des calomnies, des épines & du reste des souffrances souffertes par cette Homme-Dieu, qui n'avoit affaire de nous, tu arriveras au
haut

Et de l'effet du peché. Ch. III. Med. VI. 191
haut de ce qui se peut dire de l'estime de
ce Sang qui fait le prix de nostre salut,
car la Vie & la Mort d'un Dieu incarné,
c'est ce qui le releve. O ! mystere incom-
prehensible, si tu l'aurois mieux confide-
ré, je crois que tu dirois avec S. Ansel-
me, qui dit: *Que s'il voyoit le peché d'un Ansel*
costé, & de l'autre l'enfer ouvert, il aime-
roit mieux par & innocent entrer dans cette
gehenne, que de posseder les Cieux criminel du
peché.

Sus donc Chrestien, ne fais plus par
tes crimes succomber cette puissance in-
finie sous une charge si sanglante; non, ne
le fais plus mourir; car aussi long temps
que tu auras ce rocher sur les espaules tu
seras dans le peril de crever au dessous a-
vec cette impuissance d'envisager les
Cieux sans la grace spécialement Divi-
ne, qui te peut laisser comme un Job plein
de pourriture, estendu sur le fumier de
tes crimes. Enfin écoute ce charitable Sa-
maritain il veut laver tes playes du vin de
son Sang & les bander des liens de son a-
mour Divin, & si tu as un reciproque
dans le temps, la guerison eternelle de
tes foibleffes ne manquera sous l'aspect
heureux de ton Medecin; & puis que
nous discourens de la chirurgie spiri-

N
tuelle

tuelle, en quoy mon Dieu vous réüssifsez souverainement, afin d'arrester ce Sang bouillant de nos convoitises, brûlez icy nos corps, sciez les, ouÿ percez les apostumes de nos vilenies, & j'ajouteray les vœux de Saint Augustin, *Hic ure, hic secca, ut in æternum parcas.*

MEDITATION VII.

Que le peché est puny dans cette vie.

Lors qu'on souffre la persecution des Tyrans pour la gloire de J E S U S CHRIST ou de son Eglise; telle persecution est cõme annexée à la beatitude, & semble déjà estre en partie la couronne & la recompense du Juste, de même le lieu où le peché a esté perpetré semble avoir quelque connexité avec le criminel, s'il est apprehendé pour y faire paroistre la punition exemplaire, comme un surcroit de son mal-heur, ce que les Loix politiques & Civiles requierent les plus souvent; aussi ay je representé les peines des Anges rebelles qui maintenant brûlēt malheureusement dans les enfers, avec les mōdains qui sont leurs associez, hommes impies, parricides de leur Seigneur, & meurtriers de leur Dieu.

Mais

Mais icy, je veux représenter le peché brulant sur la terre, à raison des ravages qui s'y font, & pour commencer, Je considère cette terre ne produisant que des épines & des chardons pour le salaire du pecheur qui la cultive en diligence pour son entretien à la sueur de son frôt; les plantes & les fleurs, ne profitent qu'à la mercy des bourasques & des tempestes du temps, dont les fruits le plus souvent sont sujets aux corruptions & pourritures tres infectes, ce qui fait que pour un benefice de la nature & un soulagement de la vie, on est obligé de suivre les ordres d'une infinité de maladies différentes qui nous font faire un séjour malheureux dans le tombeau; car les appetits dereglez des choses de ce bas Univers, oüy cette terre jauné ou blanche & tout ce qu'elle porte rongé les cœurs, le reste des metaux l'altere, le Ciel par ses influences, l'air par son intemperie avec les autres Elemens ruinent les corps par maladies & alterations corrompûs; les corps combattent la partie supérieure qui est l'Ame, faisant un gros de ses passions pour enfin nous precipiter aux enfers. O ! vœux pernicious, ô ! damnable pelerinage.

Et puis que nous parlons des pelerinages, suivons l'enfant prodigue, & sans nous écarter de nostre matiere, entendons luy faire une relation de ses voyages : Si je ne me trompe pecheur, c'est ton image ; icy se jouë ton personnage, tu es cet enfant debauché : conte nous donc un peu ta fortune, quelle est cette Region loingtaine, où tu es allé, quittant un si bon Pere par ton peché, n'est-ce pas dans les deserts de cette vie, entre les miserables & les rebelliōs de tes passions ? Ces bestes furieuses & carnacieres que tu aurois dompté les reduisant sous les moindres loix de ton Empire, ensuite du premier domaine accordé à l'homme ; mais ton peché l'a ravy & t'a dechassé de ce lieu d'assurance & d'innocence.

Oüy Chrestien, le peché est une Region loingtaine qui deffend de negocier avec le Ciel, où le pecheur se rencontrant il fait banqueroute à son Dieu, il perd son credit, il dissipe sa substance, enfin il engage tous les biens de la grace & de ses merites aux paillards & impies, pour faire compagnie aux porcs sur le fumier des vices. O ! prodigue, abominable pecheur que tu es, lors que tu abandonnes ce Dieu de gloire, O ! que tu entreprends

un

De l'effet du peché. Ch. III. Med. VII. 195
un long voyage, car on dit que le salut
est éloigné du pecheur, où les demons s'es- ^{P/21.}
tant engagez une fois il y a plus de fix ^{118.}
mille ans, ils y sont encor & n'en revien-
dront jamais.

Le pauvre Adam ayant entrepris d'y
voyager avec sa femme & ses enfans, il
s'y a tellemēt perdu, qu'il y eust demeuré
égaré quatre à cinq mille ans, cherchant
en diligence pour se retrouver au chemin
droit du salut, pour se reconnoistre, ne
fust que Dieu luy eust dit, Adam ou
es tu ?

Cayn, Pharaon, le mauvais Riche,
& tous les Heresiarches, sont tombez dans
les mesmes malheurs, & ils n'en sont &
n'en seront de retour à jamais, faisant
perte de cette gloire qui ne devoit jamais
perir. Voila enfin l'effet d'un seul peché
mortel, il brigande toute nostre substan-
ce à l'insceu, & quand on s'en voudroit
servir, à la plus grande faim, on s'en
trouve privé, à quoy ne peut suivre
qu'un rage d'enfer au milieu des mal-
heurs eternels.

O! qu'il vaut mieux entendre un Dieu
dans la creche de misere & pauvreté vo-
lontaire, ou bien dans les deserts & soli-
tudes heureuses par la fuite des compag-
nies

nies pernicieuses, car si nous montons la Croix du Seigneur par la vertu de patience, ou si nous descendons au sepulchre par une sainte meditation de sa mort, la descente que nous ferons dans les enfers pendant cette vie, nous fera avoir une sainte averfion du peché, afin de n'en pas ressentir les malheurs apres la mort: en quoy Dieu nous cherche en diligence pour nous en préserver à jamais.

*Cyp.
ser 8.*

S. Cyprien discourant sur les degats que le peché enfante dans ce pelerinage mortel; pour exprimer une chose si prodigieuse dit: Que le peché fait à l'ame, le meme que la gresse fait aux fruits, l'astre mauvais aux plantes, la peste aux troupeaux, & la tempeste aux navires. Je dis de plus, que le peché fait ce que les matelots firent à Jonas, car quād il arrive dans une Ame, les diables s'employent à vuider le vaisseau, & jettent toutes les marchandises de la grace, des merites & des bonnes œuvres en la mer, puis precipitent l'Ame aux enfers; en quoy ne manquent pas les demons pour la ravir; comme à Jonas ne manqua une Baleine horrible pour le devorer.

Voyez ce qu'a pû faire l'adultere d'un David, le larcin d'Acan, les blasphemes du

Et de l'effet du peché. Ch. III. Med. VII. 197
du Prince des Apostres, les paillardises
Magdelene, les usures d'un S. Matthieu,
la morsure d'Adam, la gloire d'Eve, &
la pensée des Anges rebelles, lisez les Hi-
stoires & vous verrez combien de furies
& de ruines de Royaumes a causé une seu-
le envie. Considérez la vanité de David
pour avoir fait le denombrement de son
peuple, combien de mille personnes sont
peries par la peste, quelle famine dans la
Ville de Jerusalem jusqu'à enbrocher &
rostitir les propres enfans pour les man-
ger, aussi bien que le cuir de leurs sou-
liers; combien de peuples submergez
dans le deluge, quelles incendies dans les
Villes, quelles séditions dans les Repu-
bliques, quelles ravages dans les familles.
Vous y verrez aussi dans les pechez des
parens, les mauvais gages pour leurs en-
fans, & dans les pechez des enfans les pei-
nes des parens: vous verrez des familles
entieres pour le larcin d'un pied de terre
usurpé, ou une dette niée sans fondement
solide, ou bien un Aniversaire presomp-
tivement negligé, sans droit ny raison,
destinées à la damnation eternelle, de pe-
re en fils & sous-neveux jusqu'à la troi-
sième & quatrième generation. O mal-
heureuse piece d'heritage qui n'est perie
dans

dans le premier usurpateur injuste, mais qui en damne une telle suite, qui participe au mesme peché. Que si cela se fait icy bas (comme il est veritable) qui est un un sejour de pardon, & où Dieu fait paroistre entierement sa misericorde en nostre endroit, que doit on attendre dans l'autre vie qui sera le jour de vengeance, sinon l'heritage des mal-heurs eternels?

Et bien Chrestien? Veux tu encor douter que Dieu ne soit pas juste? Et apres tout cecy y a-t'il une gouttelette de sang dans tes veines qui ne se glace, ou bien un sentiment de ton corps qui ne soit ébranlé, y a-t'il un poil de ta teste qui ne se herisse de peur? O! moy miserable que d'ignorer des choses si necessaires, & soustenir un joug de mal-heur à si vil prix, sur un doute si peu fondé, pour un moment de plaisir, pour une pensée, que diray-je? Ah mon Ame! on cherche tes larmes, on cherche ta justice, on cherche tes soupirs, & ta bonne vie icy, à cette heure, à ce moment, à ce pas, non plus loing, resoud toy à cette veüe, que tes sanglots se fassent retentir, hâte toy, car il est temps, prens conseil, informe toy du doute sagement; dans le doute il n'y a rien d'as-
seuré,

De l'effet du peché. Ch. III Med. VII. 199
feuré, apprehende de mourir dans iceluy,
pardonne à tes ennemis, rends le bien
mal acquis, fais la reparation de cét hon-
neur osté, ce sont tes obligations, le Ciel
le veut, le Seigneur te le commande, la
raison le requiert, oüy l'Eternité bien-
heureuse le merite, autrement la mal-
heureuse le payera.

Mon Ame si tu t'aymes & ta vie pre-
sente & future; fais tant que tu peux, dis
que jamais tu ne t'exposeras à un danger
de si haute importance, que ton salut, sois
tousiours présent à ton esprit, qu'il te
soit dās le cœur, dās les yeux au lit, au jeu
à la table, les jours & les nuits: fuy le ve-
nin & le serpent, fuy la mort, fuy les
flammes; elles sont à tes pieds à ton in-
sceu, elles te sont au dos: fuys, fuy je t'en
prie, Sodome brusle, fuy sur les mon-
tagnes, vois que ton peché brusle par là,
que dis-je? il bruslera eternellement dans
les enfers si ce n'est en toy, au moins ce
sera dans la personne des damnez: fuy
donc là, afin que cette peste ne t'allumes:
fuy loing & vite. Mais quoy? puis
qu'il faut que le peché soit icy bruslé ou
ailleurs, Seigneur bruslez le icy, dans
nos personnes, pour ne le faire eternal-
lement. Voila mes prieres voila les vœux
que

200 *Partie I. De la Nature,*
que j'emprunte de Saint Augustin. *Hic*
ure, hic seca, ut in æternum parcas.

MEDITATION VIII.

De l'aversion que Dieu porte au peché.

SI les coleres des puissans du monde sôt
Stoujours à apprehender, à combien
plus de raison seront celles du Souverain
Dieu? chose admirable Dieu ne hayt rien
de tout ce qu'il a fait, ostez moy le peché:
je vois qu'il a donné les yeux sur le reste
des choses & il les a avoué bonnes: sup-
posé le peché, ny les Anges, ny les hom-
mes, ny la Vierge ne le peut adoucir, non
elle ne luy peut complaire, tellement que
j'ose dire avec le Psalmiste, *Vous haysez*
tous ceux qui commettent l'iniquité, & vous
perdrez tous ceux qui parlent avec men-
songe.

Autrefois Seigneur touché interieu-
rement d'une douleur de cœur, vous
vous estes repenti d'avoir créé l'homme,
parce que ses offenses vous avoient mis
en colere, aigrissant vos desseins qui n'e-
stoient que tres-justes: pourtât avez vous
pris vengeance de luy, estant tres rai-
sonnable que le criminel soit puny. Mais
mon Ame quoy de plus terrible que la
colere

de l'effet du peché, Ch. 3. Med. VIII. 201
colere dans un Dieu à qui le peché a causé
un repentir eternal ?

Si vous monstrez du Sang à un Ele-
phant il est agité de mille furies, & si le
peché paroist une fois devant Dieu, il
foulle tous ses serviteurs & enfans adop-
tifs, même il en veut contre son Fils u-
nique & naturel, il faut enfin qu'il se
décharge à quel prix que ce soit : Abra-
ham, Jacob, David, les Prophetes, les
Apostres, & les Martyrs avec les mil-
lions de Bien-heureux ne le pourront
empescher par leurs merites.

Le Verbe Eternel a eu les ordres de
mourir au Jardin des Olives, où il prioit
son Pere, afin que ce Calice passast de
luy, & ce dans la plus charmante postu-
re qu'on auroit pû inventer, pour l'incli-
ner à compassion, mais en vain ; car il a
fallu souffrir pour adoucir sa colere
contre le peché, & tu ne l'admires pas pe-
cheur ? ô ! aveuglement abominable.

La hayne du Tyran Herode fut bien
grande envers le petit Enfant JESUS,
puis qu'il fit faire un massacre general de
tous les Innocens de la Judée, pensant
attraper nostre aymable Sauveur, mais la
hayne de Dieu est bien plus grande con-
tre le peché, puis qu'il fait mourir son
Fils

Fils sans avoir jamais commise aucune offense : d'icy mesure l'amour d'un Dieu pour les hommes, puis qu'il fait mourir son Fils innocent qu'il aimoit infinimét, pour procurer le salut de ceux mêmes, qui le calomnieroient.

Je pourrois alleguer celle d'Herodias, cette endiablée courtisane, haystant cette Voix des deserts, ce Prince des Ermites Saint Jean Baptiste, preferant sa teste à la moitié du Royaume de la Judée, mais qu'est-ce de la teste d'un Saint à qui on envioit la vie, en comparaison du Fils de Dieu, ce Fils d'amour incomprehensible & Eternel, pour le voir ignominieusement mourir sur une Croix avec plaisir, pour le seul respect du pecheur, à qui Dieu vouloit une fois tesmoigner l'excez de son amour. Qu'est-ce de celle d'Aman contre Mardochée au prix de celle d'un Dieu contre son Fils, oüy pecheur quelle est la tienne contre ton Dieu? que de luy en vouloir de la sorte, luy qui a voulu décharger la sienne pour ton respect, contre ce charitable Enfant de MARIE, qui contenoit en luy tous les secrets Divins, & luy faire porter les marques, les playes & les peines de toy criminel, que tu devois souffrir en personne par toutes les
igno

ignominies possibles, pour les avoir mille fois méritées. Quoy ? en charger un Fils innocent d'un tel Pere, fruit d'une telle Mere Vierge, & Dame de l'Univers : au prix de leurs honneurs, pour honorer ceux qui les calomnioient & pour les magnifier éternellement en la présence de Dieu son Pere & de tous les hommes, au prix de ses larmes, de ses travaux, de ses soupirs, & de son Sang, laissant la vie & son honneur pour toy ingrat, impie, parricide, & meurtrier.

Voilà Chrestien, voilà ce que nous n'apprehererons jamais sinon lors que ce Verbe Adorable portera sa sentence contre nous, pour avoir rendu cet amour inutile, en quoy nous devrions estre les plus reconnoissans, oüy c'est ce que ce beau Soleil nous veut faire voir à l'œil si nous voulons, lors que de sa Croix il donne les fleches de son Diuin amour sur le blan de ton cœur, soupirant & respirant des flammes brillantes à merveille, si tu le veux tant soit peu considerer.

Allons donc mon Ame sur la montagne de Calvaire, allons vitement, hâtons nous à nettoyer les borbiers de la vallée de Iosaphat, marchons avec courage, l'ennemy

nemy

nemy nous presse, voila que c'est assez
 avoir trempé dans les épais tenebres de
 nos pechez, sortons des grottes de nos
 corruptions, humons la bonace qui nous
 aspire, ouvrons les yeux à l'aspect le plus
 heureux de cette lumiere de lumieres, là
 on le void briller sur le chandelier flam-
 boyant de la Croix, d'où il éclaire tous les
 hommes naissans & respirans l'air de cét U-
 nivers, tu ne l'aura pas plustost envisagé,
 qu'il te fera voir la grandeur de tes cri-
 mes, qui l'ont attaché & fait mourir en
 Croix: là tu verras quelle est leur mali-
 ce, puis que les eaux du deluge ne l'ont
 pû noyer, la peste de David ne l'a pû
 esteindre, ny le feu de Sodome brusler,
 & ne le pourra jamais le feu d'enfer con-
 sommer; mais il a fallu le Sang du Fils de
 Dieu pour le pouvoir estouffer.

Tu es donc cette Salamandre infer-
 nale qui te pais des flammes les plus de-
 vorantes, où tu es cét idolatre Jebuzéen
 quite maintiens dans la Terre de Promis-
 sion au grand dépit des Israélites, qui ne
 t'ont pû jamais dechasser: tu es ce mon-
 stre sauvage qui a habité si long temps les
 grands deserts du monde, d'où les Patri-
 arches ne t'ont pû bannir, les Prophetes
 attraper, ny les Roys surprendre; le pre-
 cur-

De l'effet du peché. Ch. 3. Med. VIII. 205
curseur même plus que Prophete par ses
jeunes ne t'a pû affamer, ny par ses mor-
tifications dompter, ny par ses predica-
tions debouter. Non toutes les forces du
monde ne te peuvent tuer, il faut un JE-
SUS CHRIST seul pour te vaincre par sa
Croix, & te releguer aux enfers.

Enfin le peché est un neant sans vie, il
est né sans estre, & il y a plus de six mille
ans qu'il fait l'inigne voleur, il a fait
mourir les Ames les plus fortes, & con-
damner les hommes les plus justes. Ouy,
il a brigandé quantité de pauvres mar-
chands qui negocioient heureusement
pour le Ciel, c'est ce vieux forcier qui
par une vaine gloire a perdu tant d'An-
ges & tant d'hommes, faisant des horri-
bles carnages & des cruantez funestes.
Sçais tu cela mon Ame? l'avouës-tu? ouy
me dis tu; c'est donc assez, car tu vois
qu'il a esté favorisé du monde, caressé
des paillards, & maintenu des demons:
il est pour regner au monde & pour in-
fecter les plus hautes montagnes, je dis
pour faire tomber les plus justes. Le feu
naturellement brusle tout, l'air corromp
tout, l'eau emporte tout par ses forces,
la terre donne le tout à la pourriture,
mais le feu ne l'a pû brusler jusqu'à cette
heure.

heure, l'air ne la pût corrompre, l'eau ne l'a pût engloutir, & la terre le veut souffrir pour en dechasser l'Autheur même de la vie; car je lis dans l'Evangile de S. Iean, que IESUS-CHRIST ayant voulu
 Jo. 1. venir en personne, *ses sujets mêmes ne l'ont pas receu.*

Sus donc mon Ame, si jusqu'à maintenant tu as été du nombre de ceux qui l'ont refusé avec de telles ignominies, & que tu as suivy les ordres du gouverneur de ces tenebres, que je viens de decouvrir par ces Meditatiōs: fois plus sage, cōsidere enfin ce flābeau d'amour allumé en croix, reçois-le en tes bras, caresse-le; ce sera ton assurance contre cēt ennemy qui ravage cēt Univers par ses ministres, & le subjugue par necessité, comme dit Saint Matthieu en ces termes: *Il est necessaire*
 Math 18. *qu'il arrive des scandales mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive.* Sois donc collé à ton amour, il te protegera, il te sauvera, car il fait le mesme que ce grand Alexandre faisoit en assiegeant des Villes, ce genereux Prince commandoit d'allumer un flambeau & faisoit sçavoir au son des trompettes, que quiconque se rendroit avant ce flambeau brulé, il luy donneroit la vie, mais une fois esteint, qu'il

de l'effet du peché. Ch. 3. Med. VIII. 207
qu'il n'y auroit esperer ny grace ny compassion, ainsi ce grand Dieu, pour reduire nos consciences allume ce grand flambeau, & le pose sur ce grand chandelier de la Croix, d'où on l'entend hautement dire qu'il a soif de nostre salut, il pardonne memes à ses ennemis faisant sçavoir qu'un chacun y aura sa part s'il veut; il confie son esprit avec les nostres dans les bras de son Pere; il nous assure d'estre receus en ses bras aussi long temps que le flambeau de nostre vie, je dis la raison nous esclaire, car apres la mort, le flambeau esteint il n'aura pas de compassion de nous.

Dieu de toute Bonté qui n'avez créé l'homme, pour le damner, encor moins pour vous offenser, faites que nous travaillions à l'ouvrage de vostre amour, aussi long temps que le flambeau de nostre vie brulera; & sur tout Seigneur que nous ne soyons jamais abandonnez de vous & privez de vos graces; soyez nous une lumiere eternelle pour ne vous perdre jamais de veüe, car le pis de nos malheurs, c'est d'estre sevréz de vos douceurs. Que ce beau Soleil que vous nous proposez sur la Croix nous éclaire au milieu des tenebres de cette vie pour n'aimer rië que

O

VOUS,

vous, faites nous voir le prix de nostre salut, l'honneur de vostre vie & la turpitude de la nostre, pour esteindre de nos larmes cét ennemy, s'il se rencontre dans nos cœurs, afin que nous puissions consacrer la fortune de nos armes & signer de nostre sang la fidelité de nos services pour le respect de vostre gloire. Que si la l'aridité & secheresse de nos Ames nous empêchoit d'agir de cette resolution magnanime & genereuse. Seigneur bruslez nous, car nous sommes des bois secs & arides, mais que ce soit selon les vœux du S. Docteur d'Afrique. *Hic ure*, oüy que ce soit icy bas, si nous sommes froids ou tièdes & comme bois glâcez par nos paresse, pour n'estre propres à être allumez du feu de vostre amour, oüy que ces bois verds soient coupez & divisez. *Hic seca*, afin de rencontrer dans la gloire un pardon eternal. *Ut in æternum parcas.*

FIN DE LA PREMIERE
PARTIE.

PARTIE